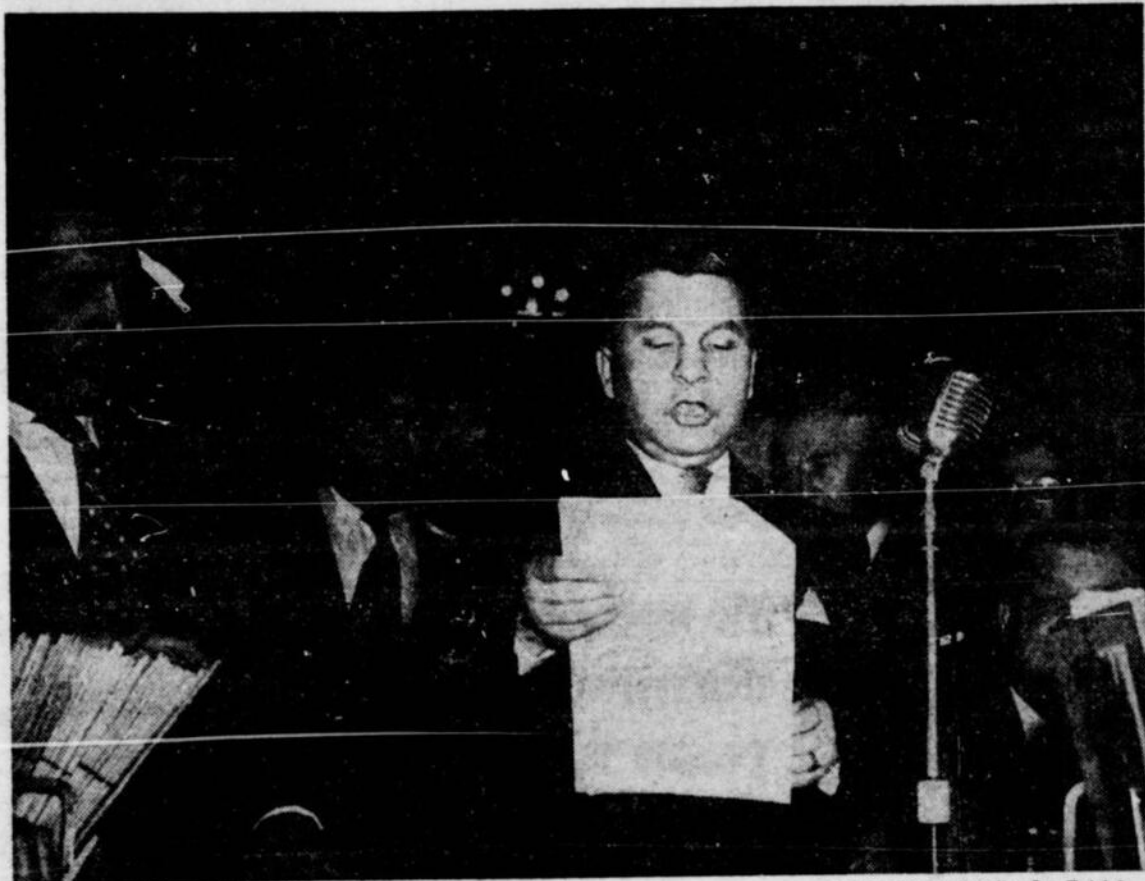


L'ouragan Hazel frappe la Caronne

(LIRE EN PAGE 24)



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE PRESIDENT DE L'ELECTION MUNICIPALE, M. Charles-Edouard Longpré, au centre, donne la lecture des candidats à la mairie et à l'échevinage, pendant la cérémonie de mise en candidature.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

M. MARCEL OSTIGUY, (second de gauche) qui désirait se porter candidat à l'échevinage, est arrivé trop tard pour pouvoir remplir ses documents électoraux. On le voit ici discutant, avec le président de l'élection, M. C.-E. Longpré (droite), et d'autres officiers municipaux. Mais hélas! le temps fuit trop rapidement et sans pitié. L'aiguille de l'horloge municipale avait marqué le moment final pour la mise en candidature avant que le candidat Ostiguy n'ait pu se conformer aux prescriptions de la charte.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

HUIT DES 9 CANDIDATS A LA MAIRIE DE MONTREAL, apparaissent sur cette photo prise pendant l'appel nominal des candidats, hier midi, dans le hall d'honneur du palais municipal. De g. à d.: MM. Jean Drapeau, Jacques Sauriol, le sénateur

Sarto Fournier, Adhémar Raynault, Charles Lafontaine, Hector Dupuis, Dave Rochon et Camille Dionne. M. Charles-Omer Bousquet était seul absent.

Mgr Cody réélu président de la Conférence Catholique Canadienne

Mgr Parent et Mgr Berry deviennent membres du conseil d'administration

OTTAWA, 15. — (C.C.C.) — LL. Exc. NN. SS. C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, et J. G. Berry, archevêque de Halifax, ont été élus membres du conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne (Episcopat), au cours de l'assemblée générale annuelle de cet organisme qui a eu lieu à Ottawa, mercredi et jeudi.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni ensuite pour le choix de ses officiers, a réélu LL. Exc. NN. SS. J. C. Cody, évêque de London, et M.-J. Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa, aux postes respectifs de président et trésorier.

NN. SS. Parent et Berry succèdent à LL. Exc. NN. SS. N. Robichaud, archevêque de Moncton, et P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, dont la charge expirait cette année. Les élections aux diverses commissions épiscopales ont aussi apporté quelques changements.

Cinquante-trois membres de la Conférence ont pris part à l'assemblée générale, soit 24 de langue anglaise et 29 de langue française: 2 cardinaux, 10 archevêques, 40 évêques, dont 3 exarques et 6 vicaires apostoliques, ainsi qu'un abbé-ordinaire. L'assemblée s'est tenue à la maison-mère des Soeurs grises de la Croix; le conseil d'administration avait cependant commencé à siéger dès mardi au secrétariat de la C.C.C.

Le président, Mgr Cody, a célébré à l'ouverture une messe du

St-Esprit. S. Exc. Mgr G. Panico a ensuite rendu visite à la Conférence, qui lui présenta ses hommages à l'occasion de cette première rencontre, par la bouche de S. Em. le cardinal McGuigan. Le délégué apostolique a porté à la connaissance de l'épiscopat quelques documents du Saint-Siège, dont l'un, notamment, se rapportait à la Fondation Pie XII.

Parmi les problèmes étudiés, mentionnons celui de l'immigration. La Conférence a accordé de nouveaux subsides à des organismes d'assistance aux immigrants, ainsi qu'à la société canadienne d'établissement rural qui comporte une section d'immigration s'occupant surtout du regroupement des familles des néo-Canadiens.

S. Exc. Mgr F. Allen, évêque auxiliaire à Toronto, a été nommé délégué canadien auprès du Conseil suprême de l'immigration, rattaché à la Sacrée Congrégation consistoriale. M. le chanoine A. Malouin, aumônier de la Société canadienne d'établissement rural, a été nommé délégué canadien à la



MGR CHARLES-EUGÈNE PARENT

Commission internationale catholique des migrations (Genève); c'est la première fois que des Canadiens sont ainsi délégués à ces organismes.

La Conférence a accordé son appui à la Fondation Pie XII, répondant ainsi à une invitation du St-Siège. Le but de la fondation, créée par le Pape en 1953, est de promouvoir et soutenir les œuvres internationales catholiques de l'apostolat des laïcs.

Une année jubilaire en l'honneur de saint Joseph aura lieu au Canada, à-t-on décidé, commençant le 8 décembre prochain. L'occasion en est le 50e anniversaire de fondation de l'Oratoire St-Joseph, de même que le 85e anniversaire de la proclamation du patronage de saint Joseph sur l'Eglise universelle.

L'épiscopat canadien s'est opposé à ce qu'il y ait des cérémonies religieuses conjointes lors de fêtes militaires comme le 11 novembre ou la remise des drapeaux. Un mouvement s'est dessiné en ce sens. L'épiscopat demande qu'on continue de tenir des cérémonies distinctes pour catholiques et non catholiques; la loi militaire ne peut d'ailleurs obliger un soldat à assis-

et secrétaire dans les sections anglaise et française:

Action catholique — section française: LL. EE. NN. SS. A. Douville, G.-M. Coderre et L. Audet; section anglaise: P.-J. Skinner, M. Hermaniuk et M.-C. O'Neill.

Action sociale — G.-L. Pelletier, C.-O. Garant et A. Martin; F.-P. Carroll, E.-Q. Jennings et J.-R. MacDonald.

Missions — M. Lacroix, O.M.I., L.-P. Lussier, C.S.S.R., et L. Levesque; A. Jordan, O.M.I., A.-B. Leverman et Dom S. Gerken;

Education, presse, radio, cinéma — E. Frenette, P. Caza et M. Tessier; MM. Johnson, F.-J. Klein et M. O'Reilly;

Hôpitaux et œuvres d'assistance — N.-A. Labrie, C.J.M., R. Brodeur et C. Leblanc; J. Ryan, B.-I. Webster et P.-P. Pocock.

Le nouveau conseil d'administration se compose de LL. EEM. les cardinaux J.-C. McGuigan et P.-E. Léger et de Son Exc. Mgr M. Roy, membres ex officio; LL. EEC. NN. SS. J.-C. Cody, président; M.-J. Lemieux, o.p., trésorier; C.-E. Parent, G. Berry, M. Baudoux et W.-J. Smith.

DECLARATION DE LA C.C.C.

Les chrétiens ont à redonner le sens de Dieu à un monde devenu athée; la Sainte Vierge, l'exemple de l'humanité rachetée et le modèle de la créature qui se livre entièrement à la volonté de son Créateur, les aidera à accomplir cette tâche. Telle est la substance de la déclaration collective émise par la Conférence à l'issue de son assemblée générale annuelle.

La conférence émet ainsi une déclaration chaque année; celle de



MGR GERALD BERRY

l'an dernier portait sur la morale conjugale. Alors que l'année mariale s'achève, NN. SS. les évêques ont voulu cette fois inviter les catholiques de tout le pays à réfléchir sur la part éminente de Marie dans le plan de Dieu, c'est-à-dire dans la réalité des choses.

Après avoir exposé ce qu'est le véritable culte marial et montré que Marie est une pièce essentielle dans le mécanisme du salut, NN. SS. les évêques décrivent la "rupture farouche avec Dieu" qui caractérise notre génération "le règne de l'homme est arrivé, disent-ils notamment; l'idolâtrie est partout. Nous avons besoin d'apprendre de Marie à nous soumettre et à adorer".

du bien-être social". M. Dupuis a ensuite réclamé une reddition de comptes de la part de M. Adhémar Raynault. "La population", dit-il, "en a sougé de vos promesses".

Me Jean Penverne, appelé de l'assistance sur l'estrade, a pris la parole pour dire qu'il "n'y a pas que l'enquête qui compte, mais ça dénote qu'il a autre chose de mauvais dans l'administration. Si les preuves, à l'enquête sur la moralité, avaient été présentées au juge d'une façon plus puissante, d'autres coupables plus hauts auraient été démasqués.

"J'ai beaucoup d'amitié pour M. Jean Drapeau, mais il se sert de Me Plante dans sa campagne électorale. Si M. Drapeau est élu maire, il fera de M. Plante le chef de la police, et je ne le crois pas compétent à assumer ce poste". Me Penverne s'en est également pris aux promesses formelles de M. Adhémar Raynault, également candidat à la mairie, "Sa rénovation, dit-il, a été reléguée aux calendes grecques. Il devait tout réformer. Il n'a rien réformé".

M. Alfred Dumont agissait en qualité de maître de cérémonie. M. le docteur J.-E. Turgeon et M. Lorenzo Camirand étaient au nombre des orateurs de la soirée, devant une assistance qui remplissait la salle de l'école.

M. Yvon Dupuis, député de Ste-Marie à la Législature provinciale et fils de M. Hector Dupuis, le candidat à la mairie, a également pris la parole. "C'est en espoir de cause, dit-il, que nous avons choisi Hector Dupuis." Il s'est servi de la Parabole du 10e dimanche après la Pentecôte, sur le pharisien et le publicain, pour s'attaquer à Me Jean Drapeau, le signalant ainsi: "je ne suis pas comme les autres..." Il a ajouté que "le peuple va réfléchir et chasser les extrémistes qui veulent tout changer. M. Drapeau salit la réputation de la ville, car les faits de l'enquête se rapportent dans tous les journaux du pays".

"Elu maire, je démissionnerai comme député"

(M. Hector Dupuis)

"Je suis dégoûté de la façon dont on administre actuellement les affaires de la ville de Montréal. Pas un nouveau venu dans la politique municipale, je conserve les mêmes principes, les mêmes livres de toute attache. Elu à la mairie, je démissionnerai comme député fédéral du comté de Sainte-Marie, pour défendre vos intérêts locaux. Je voudrais être désigné comme le maire du bien-être social".

Ce sont les principales déclarations de M. Hector Dupuis, actuellement député du comté de Sainte-Marie à la Chambre des Communes, qui brigue les suffrages à la mairie, aux élections municipales du 25 octobre. M. Dupuis a ouvert sa campagne électorale, hier soir, à l'école Souart, rue Papineau à l'angle de la rue Lafontaine. MM. Camillien Houde et Adhémar Raynault ont autrefois ouvert leurs campagnes électorales, en cette salle. M. Dupuis y a vu un bon augure, "conscient que je suis des responsabilités qui m'incombent, si vous me choisissez".

"Je me suis toujours montré poli à l'égard de mes adversaires", ajouta M. Dupuis. "Je ne me départirai pas de cette ligne de conduite. Durant mon temps passé à l'hôtel de ville, il y a plus de 14 années, je vous ai servis en homme d'honneur. L'on a pensé que la lutte actuelle reposait sur une enquête. Il est bon de se rappeler que Me Penverne a réclamé la tenue de la première enquête. Je serai, grâce à votre désir, maire non pas décoratif, mais administratif."

S'en prenant à Me Jean Drapeau, le candidat de la Ligue d'Action civique à la mairie, M. Dupuis a déclaré: "Je dirai à Me Drapeau qu'il n'a pas la mission, ni le pouvoir de dicter à l'avance pour qui voter. Peut-il se prétendre le grand phénix? Il y a encore le problème des familles nombreuses, évincées de la rue Dorchester.

Ce n'est pas tout de leur accord d'une allocation. Il y a du chemin à parcourir. Ce problème sera réglé, si je suis élu maire. Je voudrais être désigné comme le maire



S. E. Mgr J.-C. CODY

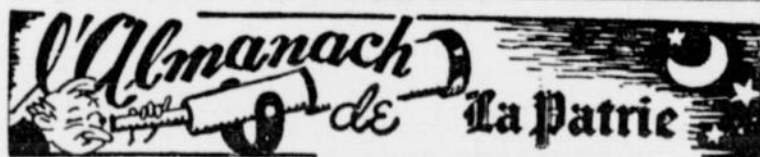
ter à un office religieux d'une église qui n'est pas la sienne.

Deux délégués catholiques, ont été nommés à l'Association canadienne des Scouts: MM. les abbés J. Saint-Louis, du diocèse de Montréal, et L. Reid-Lewis, du diocèse de London.

Le R. P. L. Ducharme, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, a été nommé aumônier national de "Pax Romana"; il remplace Mgr A. Fardeau, devenu aumônier national de l'Action catholique canadienne.

COMMISSIONS EPISCAPOLES

A la suite d'élections et nominations aux diverses commissions épiscopales, celles-ci comptent maintenant les membres suivants, les deux premiers étant président



VENDREDI, 15 OCTOBRE 1954

288e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 6 h. 16 et se couchera à 5 h. 15

Prévisions de la Météorologie Nationale, valables jusqu'à minuit. Synopsis: L'ouragan Hazel retient l'attention des météorologues aujourd'hui.

Avant l'aube, les vents avaient acquis une grande vitesse sur la côte de la Caroline. Toute la côte orientale des Etats-Unis est en état d'alerte. Cette tempête entraîne de l'air froid dans la région des Grands Lacs et provoque de grands vents depuis le sud jusqu'à l'est des Etats-Unis.

Tout indique que l'ouragan Hazel pénétrera encore davantage à l'intérieur des Etats de la Caroline du Sud et de la Caroline du Nord pour ensuite se déplacer rapidement vers le nord et provoquer des pluies abondantes en Nouvelle-Angleterre et dans le Québec plus tard aujourd'hui.



On prévoit cependant qu'en pénétrant à l'intérieur des terres, l'ouragan perdra de son intensité et que les vents ne dépasseront pas 30 milles à l'heure dans le nord de la Nouvelle-Angleterre et du Québec.

Dans les régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec, du St-Maurice: Nuageux avec averse intermittentes aujourd'hui. Le ciel se couvrira et il pleuvra, parfois très abondamment, ce soir. Chaud. Vent léger du sud-est atteignant jusqu'à 30 milles ce soir. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 70, Québec et Ste-Agathe 65, La Tuque 60. Sommaire: pluie en soirée.

Dans les régions du Lac St-Jean et de la Baie Comeau: Nuageux avec quelques averse aujourd'hui, suivies d'une pluie continue en soirée. Chaud. Vents légers du sud-est atteignant 25 milles en soirée. Maximum aujourd'hui à Chicoutimi et à Rivière-du-Loup 60.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
O	3	4	5	6	7	8	9
C	10	11	12	13	14	15	16
T	17	18	19	20	21	22	23
O	24	25	26	27	28	29	30
B							
R							
E							

Abstinence complète: 1 à 2 jours après jeûne.

Les commissaires se documentent sur le cas Albert Langlois

Pendant que se poursuit la campagne électorale à la mairie et à l'échevinage dans toute la ville de Montréal, les membres du comité exécutif se préparent pour la tenue de la séance du conseil convoquée spécialement pour trancher l'imbraglio provoqué par le refus du directeur de la police, M. Albert Langlois, de se conformer au désir du comité exécutif qui voudrait le voir démissionner ou prendre un congé prolongé en attendant que la Cour ait décidé de son appel du jugement du tribunal d'enquête Caron.

Hier, en dépit de la mise en candidature des aspirants à la mairie et à l'échevinage, les membres du comité exécutif ont passé des heures à étudier le cas Langlois et à tenter d'en venir à une entente sur la recommandation à formuler au conseil de ville, à la séance de lundi prochain.

DES RECHERCHES

Tous les commissaires se documentent de leur mieux, pour faire face aux questions qui pourraient leur être posées au cours de cette réunion qui est la première, de mémoire d'homme, qui ait été convoquée entre la mise en nomination des candidats et une élection municipale.

Le commissaire Frank Hanley est le seul à avoir voté, au comité exécutif, contre le projet de convoquer le conseil pour le prier de suspendre le directeur Langlois, en attendant l'audition de l'appel de ce haut officier de police, qui a été démis de ses fonctions par le juge Caron, en plus d'avoir été condamné à une amende de \$500.

M. Hanley fouillait les archives, au cours de l'après-midi d'hier, avant de se rendre à la séance du comité exécutif et il a déclaré qu'il avait l'intention de se présenter à la séance du conseil bien documenté pour prendre la défense du chef Langlois.

Selon le commissaire Hanley, le

conseil n'aurait pas le droit de suspendre le chef Langlois, dès qu'il en a appelé de la sentence du juge Caron.

PROCEDURES POSSIBLES

Il prétend que si le conseil de ville adopte la ligne de conduite de suspendre le chef, au cours de la séance de lundi, le chef Langlois pourrait bien prendre des procédures judiciaires contre le conseil de ville de façon à reprendre son poste, comme il l'a fait jeudi, en dépit des pressantes invitations du président du comité exécutif, qui l'a prié de ne plus reparaitre à son bureau, tant que les tribunaux n'auront pas décidé de son appel.

Le président Asselin a déclaré, hier soir, après la séance du comité exécutif, que la rédaction finale de la recommandation de l'exécutif, à l'intention du conseil de ville, n'avait pas encore été faite, mais qu'on en arriverait probablement à s'entendre sur les termes à employer au cours de la journée.

Si, toutefois, on ne parvenait pas à s'entendre, aujourd'hui, on tenterait d'y arriver durant la fin de semaine et on ne ferait rapport au conseil de la recommandation du comité exécutif qu'au début de la séance de lundi prochain.

Le chef A. Langlois de retour à son bureau

M. Albert Langlois est retourné à son bureau hier, tel qu'il l'avait annoncé.

Portant son uniforme de chef de police avec ses médailles militaires des deux dernières guerres, le directeur Langlois a déclaré aux journalistes "qu'il avait le droit de demeurer en fonction jusqu'à ce

que la cour d'Appel ait rendu son jugement dans son cas".

M. Langlois est le seul des 20 employés municipaux condamnés

(Suite à la page 4)



LE SENATEUR SARTO FOURNIER (gauche) et M. ADHEMAR RAYNAULT, tous deux candidats à la mairie de Montréal, sont en train de causer fort amicalement, pendant la mise en nomination des candidats, hier midi, à l'hôtel de ville. A l'extrême droite, M. Charles Lafontaine, aussi candidat à la mairie.

Un hold-up de \$2,800 dans une banque de St-André d'Argenteuil

3 suspects appréhendés peu après

Trois individus, que la police croit être les auteurs d'un audacieux hold-up commis hier après-midi dans une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à St-André d'Argenteuil, n'auront pas joui très longtemps de leur liberté et pas davantage du "butin" que leur vol leur a rapporté.

Quelques heures à peine s'étaient écoulées après le hold-up qu'ils étaient tous trois coffrés dans les cellules de la Sûreté provinciale, grâce à la promptitude avec laquelle les policiers ont effectué leur travail de recherche dès qu'ils eurent été alertés.

Ces détenus ont été identifiés comme étant Fernand Sévigny, Léonce L'Heureux et Jacques Mailhot, tous trois de Montréal. On nous rapporte, de source autorisée, que deux d'entre eux ont déjà eu maille à partir avec la justice et possèdent un assez volumineux

dossier. Ils n'en étaient donc pas, hier, à leurs premières "armes".

Munis de quelque \$2,800 dont ils avaient réussi à s'emparer, peu avant 3 h. hier après-midi, soit quelques minutes avant la fermeture de la succursale de la banque mentionnée, les trois hommes prirent la fuite dans une automobile stationnée à une centaine de pieds de la banque.

Deux d'entre eux furent appréhendés, vers 5 h., sur le boulevard Taschereau, à l'entrée du Pont Viau, et le troisième tombait à son tour entre les mains de la police qui le trouva dans une taverne de la métropole, vers 7 h. 30 hier soir.

LE HOLD-UP

Il était 2 h. 55, soit cinq minutes avant la fermeture, quand deux bandits armés, dans la trentaine, firent irruption dans la banque et, à la pointe du revolver, forcèrent le gérant, M. J. Doan, et deux employés, à se coucher sur le parquet. Puis ils les ligotèrent au moyen de lacets de soulier apportés avec eux.

Les apaches s'emparèrent du contenu de la caisse, soit de la somme de \$2,800. Ils prirent ensuite la fuite dans une automobile qui les attendait à l'extérieur et au volant de laquelle se trouvait un troisième individu.

Une personne a vu les bandits sortir en toute hâte de la banque et sauter dans une automobile qui a démarré très rapidement, ce qui était suffisant pour éveiller des soupçons.

POLICE ALERTÉE

La Sûreté provinciale à Montréal, était immédiatement alertée. On n'avait pas eu le temps de prendre le numéro de la plaque de la voiture, mais on avait remarqué que l'automobile des fuyards était d'un bleu clair. Avec ces minces renseignements, la police provinciale devait se débrouiller pour éclaircir le hold-up.

Le capt.-détective Léopold Trotter et le lieutenant Albert Bisailon ordonnèrent à toutes les voitures de la police provinciale de surveiller les automobiles de couleur

bleu clair et dans laquelle se trouvaient les suspects.

A PONT-VAIU

Vers cinq heures, une automobile de couleur bleu clair passait sur le boulevard Taschereau, à Pont-Viau. Le détective Georges Rouleau et l'officier de circulation Roger Lorange sommèrent le chauffeur du véhicule de stopper. Il n'y avait que deux hommes dans la voiture et non trois.

Le chauffeur montra son permis de conduire et son enregistrement. Jusqu'ici, il n'y avait rien à redire. Par mesure de précaution, les hommes firent ouvrir la valise arrière



Léonce L'HEUREUX

de l'automobile. Ils y trouvèrent une plaque d'automobile pour laquelle aucun des deux occupants n'avait l'enregistrement. Ce fut suffisant pour laisser soupçonner quelque chose de louche.

Les deux hommes ont été arrêtés et conduits au quartier général de la police provinciale, à Montréal, où leur description correspondait très bien avec celle des auteurs du hold-up de St-André d'Argenteuil. On fit venir les plaignants et ces derniers identifièrent un des suspects comme étant l'un des auteurs du vol.

(Suite à la page 4)



LE DIRECTEUR ALBERT LANGLOIS, photographié hier à son bureau au quartier-général de la police, en compagnie de son adjoint, M. T.-O. Leggett.

Candidats à l'échevinage



"Montréal aux Montréalais"

(M. C. Lafontaine)

M. Charles Lafontaine, candidat à la mairie de Montréal, candidat administrateurs de Montréal, depuis 25 ans, d'avoir laissé le gouvernement du Québec s'emparer des sources de revenus de la ville de Montréal.

M. Charles Lafontaine a ouvert, hier soir, à Rosemont, sa campagne pour la lutte à la mairie, dont les élections auront lieu le 25 octobre. Il a fait part de son programme d'action par lequel il veut rendre la ville de Montréal aux Montréalais.

M. Lafontaine était entouré d'un groupe de représentants ouvriers qui ont promis de le soutenir durant toute sa campagne. Le candidat Lafontaine a déclaré que la ville de Montréal, depuis 25 ans, était paralysée par l'inaction de ses administrateurs. "Depuis les viaducs, les marchés et les vespasiennes, il y a 20 ans, rien ne s'est fait à Montréal. Les administrateurs se sont contentés de balancer le budget, et encore ne l'ont-ils fait que grâce à la guerre. La ville de Montréal a été en faillite de 1940 à 1944. Ce n'est pas la peine d'être un maire, si ce n'est que pour balancer un budget".

M. Lafontaine accuse le gouvernement de Québec d'avoir mis la main sur une industrie de Montréal, l'Hydro-Québec, qui rapporte \$20,000,000 de profit par année. "Pour connaître ces chiffres, j'ai dû aller les chercher à New-York". Québec s'est emparé de cette somme qui appartient à la population de Montréal. Cet argent est à nous. Par contre, on a municipalisé la Montreal Tramway, qui nous apporte un déficit".

M. Lafontaine a dit que la ville de Montréal a besoin de tant de travaux publics que c'est la somme de \$300,000,000 qu'il faut trouver pour exécuter les travaux nécessaires à la circulation, à l'amélioration, à la création et à l'entretien.

M. Lafontaine ne sait pas encore pourquoi le port de Montréal apporte annuellement \$2,000,000 de profit au Fédéral. "Pourquoi ces \$22,000,000 de profit aux autres, alors que la ville de Montréal a tant besoin de son argent. Avec ces bénéfices qui sont nôtres, nous pourrions entreprendre des travaux gigantesques qui s'imposent pour garder à Montréal son titre de métropole. Aux Etats-Unis, de tels bénéfices ne sont pas accaparés par l'Etat. A New-York, les profits du

port vont à la municipalité de New-York. Les administrateurs de Montréal se sont, depuis plus de 25 ans avachés devant Québec, parce que les administrateurs ont toujours été attachés aux partis politiques.

M. Lafontaine a parlé de l'inertie des administrations des 25 dernières années. En exemple il a dit que la ville se contente de former des commissions. "Il y en a 168 à l'hôtel de ville de ces commissions d'enquête. Certain commissaire est membre de 42 de ces commissions inutiles, coûteuses et ridicules. Depuis 14 ans, que la ville engage aux gros prix des "experts" à l'hôtel de ville. Certains départements sont tellement encombrés de plans que les employés n'ont plus de place pour travailler.

"C'est un homme comme moi qu'il vous faut, un homme qualifié en administration. On m'a fait procès sur procès. Malgré tout, j'ai tiré Ville St-Michel de la misère où elle était".

"J'ai pris Ville St-Michel dans un déficit annuel de \$250,000, et je l'ai laissée avec un surplus annuel de \$239,000. Pas une ville au Canada n'a proportionnellement eu un tel progrès, et pas une n'a un aussi haut pourcentage de propriétaires.

M. Lafontaine s'est attaqué violemment à ceux qui ont tenté de l'empêcher de se présenter à la mairie. "Quelques-uns se demandent encore si j'ai le droit de le faire. C'est une question ridicule. Ce n'est pas la loi rétroactive de M. Duplessis qui va me faire peur. C'est une loi injuste, immorale, inconstitutionnelle. Tout le monde a condamné cette loi. Si on m'attaque par cette loi, je prendrai les dispositions nécessaires en haut lieu."

M. Lafontaine parlera ce soir à l'école Baril, rue Adam.

★Le chef A. Langlois...

(Suite de la page 3)

par le juge Caron à en avoir appelé de sa sentence.

Il a été notamment accusé d'avoir toléré le vice et le jeu organisé dans la métropole entre 1941 et 1950. Le juge Caron l'a condamné à la suspension de ses fonctions et à la bannir de tout poste municipal pour un an, en plus de lui imposer une amende de \$500.

Le comité exécutif de la métropole lui avait envoyé un ultimatum, après deux séances spéciales consacrées à son cas.

Les membres du Comité exécutif demandaient à M. Langlois "de démissionner ou de s'absenter en attendant le résultat de sa poursuite en appel".

On lui avait également offert de

prendre sa retraite avec une pension de \$5,000 par année.

Le directeur Langlois, qui a rempli les formalités requises pour en appeler de sa condamnation, a déclaré en retournant à son bureau: "J'ai incontestablement le droit de demeurer chef de police tant que la cour d'Appel n'aura pas fait connaître son jugement dans ma cause".

Poursuivant sa brève déclaration, M. Langlois a ajouté: "Ayant servi mon pays avec l'attachement du devoir durant les deux dernières guerres où j'ai perdu un fils, j'ai le droit, maintenant qu'on m'accuse, d'avoir recours aux droits que j'ai défendus et qui sont à la portée de tous les citoyens canadiens qui veulent s'en prévaloir".

Le comité exécutif de la métropole a refusé de commenter la décision de M. Langlois. Une réunion d'urgence du conseil municipal a cependant été convoquée pour lundi où l'on étudiera son cas.

Tout indique que l'on cherchera un moyen de forcer le directeur Langlois à abandonner ses fonctions.

AU TRAVAIL

On rapporte entre temps que M. Langlois poursuit son travail comme si rien ne s'était passé.

Le premier subalterne à pénétrer dans son bureau, après sa rentrée, hier matin, a été le sergent J.-P. Lapointe, qui est le président de la Fraternité des policiers de Montréal.

Le sergent Lapointe a publié un communiqué dans lequel il demandait aux membres de la Fraternité d'accorder leur appui intégral au "directeur de la police en devoir".

Le même communiqué demandait aux policiers de s'abstenir de discuter le cas du directeur Langlois.

Assemblée à la mairie

Assemblée à la mairie, ce soir: En faveur de M. Jean Drapeau, à l'école Chénier, angle St-Hubert et Chénier.

En faveur de M. Charles Lafontaine, à l'école Baril, rue Adam.

L'ouragan Hazel en direction de la métropole

(P.C.f.) — L'ouragan Hazel se déplaçait jeudi soir dans la direction générale de Montréal, mais la météo souligne que la tempête aura perdu sa violence lorsqu'elle touchera la métropole. Toutefois, on prévoit des pluies abondantes et des vents particulièrement forts.

★Un hold-up...

(suite de la page 3)

Les limiers continuèrent leur enquête pour découvrir le troisième individu impliqué dans le vol à main armée.

LE TRIO AU COMPLET

Vers sept heures et trente, les



Jacques MAILHOT

policiers appréhenderont le suspect dans une taverne de l'est de la ville en train de boire quelques verres de bière.

Le lieutenant-détective Bisailon nous signalait, hier soir, que la plus grosse partie de l'argent avait



Fernand SEVIGNY

été retrouvée, mais il ne savait pas exactement le montant.

Ce fut certainement l'un des vols à main armée les plus rapidement éclaircis.

Collision maritime

MILWAUKEE, 15. (PAF) — Le cargo hollandais Prinz Willem V a coulé hier soir dans le lac Michigan à trois milles de Milwaukee, après être entré en collision avec un remorqueur d'une compagnie de pétrole. Tous les membres d'équipage des deux navires ont été sauvés et l'on n'a pas signalé de blessés.

Le Prinz Willem V a coulé dans 80 pieds d'eau une heure et 15 minutes après la collision avec le Sinclair qui remorquait une barge.

La garde-côte américaine a dépêché un navire de sauvetage sur les lieux pour porter secours aux naufragés. Les 29 marins du Prinz Willem V ont été recueillis, tandis que ceux du Sinclair ont pu regagner le port, à bord de leur propre vaisseau.

La police du port a prêté main forte à la garde côtière en s'occupant des survivants à mesure qu'ils étaient ramenés au port.

Des ambulances avaient été mandées sur les lieux et le navire à incendie du port de Milwaukee s'est porté à l'aide du navire de la garde-côtière, pour hâter le sauvetage.

Présumés voleurs appréhendés et détenus à Québec

QUÉBEC, 15. (P.C.f.) — La police a appréhendé deux hommes qui avaient avoué avoir volé un petit coffre-fort contenant \$3,000 en espèces et en titres dans un magasin de Québec, vendredi dernier. Les deux individus, identifiés sous les noms de Létourneau et Lazure, ont ensuite jeté le coffre-fort dans le St-Laurent. Ils comparaitront en Cour des Sessions de la Paix aujourd'hui.

Mort du diplomate C. de Saint-Aulaire

PARIS. — Le comte Charles de Beaulieu de Saint-Aulaire, diplomate célèbre avant la 1^{re} Grande Guerre, est décédé à Périgueux, à l'âge de 88 ans. Il fut secrétaire de légation au Chili, au Pérou, au Caire, à Tanger, à Vienne, au Maroc et en Roumanie, puis ambassadeur à Madrid, en 1920, enfin à Londres où il succéda à M. Paul Cambon. Il prit sa retraite en 1924 et publia entre autres ouvrages "Mythologie de la paix", "Les Confessions d'un vieux diplomate" et une étude sur Talleyrand.

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par Henri Lépine



La bibliothèque de Montréal ferme ses portes à cause de la grève des plombiers

La grève des plombiers de Montréal ne semble pas vouloir prendre fin encore malgré le million de dollars que les grévistes ont perdu en salaires. Cependant, un porte-parole des plombiers croit que les entrepreneurs ne pourront pas tenir encore bien longtemps.

Le public ne croyait pas que les plombiers pouvaient mettre à exécution un plan de grève à cause de leur dissémination sur les différents chantiers et à cause du grand nombre de plombiers qui ne sont pas syndiqués. Mais cette grève étant entrée dans un deuxième mois de durée, il faut admettre qu'elle est un fait.

Ce fait commence à peser lourd sur le public. Il est possible que certains édifices publics soient obligés de fermer leurs portes dès le premier gros froid, si la grève dure quelque peu.

Les autorités de la ville annoncent aujourd'hui qu'elles se voient dans l'obligation de fermer la bibliothèque municipale parce que la plomberie a besoin de réparations majeures. Une bonne partie de la population sera déçue par cette éventualité et en souffrira. Les portes de cet immeuble ne s'ouvriront que quelques heures l'après-midi pour permettre aux abonnés de changer leurs livres.

LES ENTREPRENEURS PRETS A NEGOCIER AVEC LES PLOMBIERS EN GREVE

Les représentants patronaux ont dit hier soir qu'ils sont prêts à rencontrer John-J. McCarten, de Washington, officier de l'Union internationale des plombiers de la FAT, s'il est autorisé à régler la grève des plombiers qui a pratiquement paralysé tous les travaux de plomberie dans la métropole depuis plus d'un mois.

Un porte-parole de la Corporation des entrepreneurs en plomberie et chauffage a dit que M. McCarten peut obtenir cette autorisation s'il le veut.

"Jusqu'ici nous avons traité avec des gens qui, après les négociations et les conférences, expliquent qu'ils n'ont pas l'autorité de parler au nom des ouvriers", a dit le porte-parole.

M. McCarten, qui est arrivé à Montréal hier, a conféré privément avec MM. Joseph Connolly, de Toronto, organisateur canadien, et Henri Rochon, agent d'affaires de l'union à Montréal.

Dans l'interval, il est rumeur que le ministère provincial du Travail tente de réunir représentants syndicaux et patronaux pour régler la grève.

Les 4.000 ouvriers impliqués réclament une augmentation de salaire de 25 cents l'heure, ce qui porterait leur salaire de base à \$2.25. Ils appartiennent à l'union internationale et au Syndicat national des plombiers (CTCC).

GREVE DECLAREE A LA LONDON SHIRT

Une centaine d'employés de la London Shirt Corporation ont déclaré la grève, hier, pour appuyer leurs demandes en vue d'obtenir de meilleures salaires et conditions de travail. Un porte-parole du syndicat national des ouvriers du vêtement (CTCC) a déclaré que la compagnie a refusé de se conformer aux conditions d'un décret provincial fixant les salaires et conditions de travail. La compagnie dit par ailleurs que la grève n'est pas autorisée et a été déclarée sans avis.

Nouvelles ouvrières

LA GREVE MENE CES PLOMBIERS DEVANT LES TRIBUNAUX

Six plombiers en grève, accusés d'avoir volé pour \$200 d'outils d'un chantier, ont été condamnés hier à subir leur examen volontaire le 21 septembre. Ils ont été identifiés comme étant Paul Beaulieu, de Ville St-Michel, Denis Dubé, Paul Forest, Maurice Desrochers, Paul Breault et Henri St-Amand, tous

de Montréal. Le maître plombier Claude Sanschagrin a témoigné devant le juge en chef Edouard Archambault qu'il avait vu les hommes prendre ses outils et qu'ils lui avaient dit: "Nous sommes en grève et les outils viennent avec nous."

TORONTO S'OFFRE D'AIDER LES GREVISTES DE LACHINE

TORONTO, 15. (P.C.F.) — Le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (CIO-CCT) a offert de prêter son concours et d'apporter une aide matérielle aux 1.100 membres de l'Association internationale des machinistes qui sont en grève à Lachine, Québec. M. C.-H. Millard, directeur national du syndicat des métallos, a déclaré que le différend entre les travailleurs et la Dominion Engineering est identique à celui des métallurgistes et de la Dominion Bridge Co., également à Lachine. Les travailleurs de Dominion Bridge se sont déjà prononcés en faveur de la grève.

LES CENTRALES OUVRIERES DEVANCERONT LA SESSION

OTTAWA, 15. (P.C.F.) — Les centrales syndicales ont l'intention de ne pas attendre que le Parlement soit en session pour présenter leurs mémoires annuels au gouvernement. Elles soumettront leurs vœux au cabinet le mois prochain. Voici les dates:

Congrès des Métiers et du Travail du Canada, 9 novembre; Confédération des travailleurs catholiques du Canada et fraternités de cheminots, 10 novembre; Congrès canadien du Travail, 12 novembre.

PAS D'ASSURANCE-CHOMAGE POUR LES GREVISTES

OTTAWA, 15. (P.C.F.) — Un porte-parole de l'assurance-chômage a déclaré, hier soir, que les grévistes ne peuvent percevoir les prestations de l'assurance-chômage, mais que les autres travailleurs mis au chômage par une grève y ont droit.

La grève qui sévit actuellement à l'usine de Windsor de la société Ford du Canada concerne 5.700 salariés, et on estime que dans une semaine ou deux, elle en privera 5.000 autres de travail. Ces derniers et les 2.600 autres qui seraient affectés si 800 ouvriers se mettent en grève, comme prévu, ce matin, à Oakville, pourront percevoir les prestations normales de l'assurance-chômage.

Le porte-parole de la commission a rappelé que les versements de l'assurance commencent après la première semaine de chômage et atteignent un maximum de \$24 pour un homme marié.

LA GREVE DE L'AUTOMOBILE ATTEINT D'AUTRES USINES

WINDSOR, 15. (P.C.F.) — La grève qui paralyse complètement l'usine de la société Ford depuis que 5.700 ouvriers ont abandonné le travail s'étend maintenant à l'usine d'assemblage d'Oakville.

Le syndicat des travailleurs unis de l'automobile (CIO-CCT) a, en effet, ordonné à ses 800 membres qui travaillent dans l'établissement de Ford, à Oakville, à mi-chemin entre Hamilton et Toronto, de se mettre en grève pour appuyer leurs réclamations de salaires et d'avantages marginaux.

LA GREVE DE WINDSOR PLONGE LA MOITIE DES GENS DANS LE CHOMAGE

WINDSOR, 15. (P.C.F.) — Le maire de Windsor, M. Arthur Réaume, a dit, hier, à propos de la grève qui sévit à la société Ford du Canada, qu'il faut "éliminer l'hostilité" entre la compagnie et le syndicat.

En l'état actuel des choses, a déclaré le maire Réaume, il est plus important d'éliminer l'hostilité que de négocier.

Plus de la moitié des 40.000 tra-



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

POUR UN MINISTRE DE LA FAMILLE — M. Claude Mailhiot, président de l'Ecole des Parents, docteur en psychologie et professeur à l'université de Montréal, a préconisé, hier, dans son allocution au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, la création d'un ministère familial. On reconnaît ci-haut, à la table d'honneur, en cette occasion, de gauche à droite, MM. Raymond Tanguay, vice-président du Club Richelieu-Montréal, qui a présidé le déjeuner, Claude Mailhiot, prononçant son allocution, l'abbé Marc Lecavalier, aviseur moral du mouvement de l'Ecole des Parents et Mme Claude Mailhiot, épouse du conférencier.

Au club Richelieu-Montréal

"Nous demanderons la création d'un ministère de la famille"

(M. Claude Mailhiot)

"Le mouvement de l'Ecole des Parents est lancé dans notre milieu depuis bientôt quinze ans. Il ne s'arrêtera pas. Nous voulons atteindre les parents qui sentent leurs déficiences et leurs erreurs, qui acceptent de se former et veulent progresser. Nous avons l'intention de demander aux gouvernements l'établissement d'un ministère de la famille".

C'est ce que déclarait hier midi, au déjeuner-causerie du club Richelieu-Montréal, M. Claude Mailhiot, docteur en psychologie, président de l'Ecole des Parents et professeur à l'Université de Montréal. M. Raymond Tanguay a présidé la réunion en l'hôtel Queen. M. Jacques Lavigne, président du comité des familles nombreuses à l'Ecole des Parents et professeur à la Faculté des sciences sociales, a présenté le conférencier, que M. Paul Lemieux, architecte, a remercié. On remarquait la présence de M. l'abbé Marc Lecavalier, aviseur moral de l'Ecole des Parents, M. Georges Dufresne, vice-président, Mme Claude Mailhiot, M. Edmond Labelle, de Radio-Canada, et M. Marc Clerk, trésorier de l'Ecole. M. Raymond Robic a prononcé la conférence publique.

Il s'agit moins d'apporter des notions toutes faites, a déclaré M. Mailhiot, que de préparer un état d'esprit marqué par le sens des responsabilités, par une certaine inquiétude et une reconnaissance assez humble de nos difficultés et de nos insuffisances devant le mystère d'une personnalité d'enfant. Nous atteindrons par le fait même tous les autres en créant un esprit, un climat dans le quartier, le milieu de travail ou la cité.

OBJECTIF PREMIER

Le premier objectif de notre démarche en vue de la création d'un ministère de la famille consiste à éveiller parmi l'ensemble de la population un intérêt réel pour l'importance des problèmes familiaux, et d'assurer ainsi à la famille une place prépondérante dans tous les actes législatifs, surtout dans les actes relatifs au problème de l'habitat familial, de l'accès à la propriété, du juste salaire familial, des caisses de compensation familiales et de la prise en considération des familles nombreuses dans la réforme fiscale.

MOYENS D'ACTION

M. Claude Mailhiot a signalé les moyens d'action de l'Ecole des Parents, ses services et ses comités d'étude, concernant l'adoption, l'orientation scolaire et professionnelle, l'âge préscolaire et les familles nombreuses. Par-dessus tout, dit le conférencier, il faut maintenir un esprit, si l'on veut instruire et éduquer les enfants, leur apporter des idées, des notions, un ensemble de connaissances sur l'enfant.

L'éducation est un esprit plus

qu'une technique. Il est bon sans doute que les parents soient informés des découvertes de la jeune science de l'enfant, mais l'Ecole des Parents se doit de leur redire le rôle primordial de l'exemple et de l'atmosphère familiale en éducation.

"Une école de parents, ajouta M. Mailhiot, doit être un carrefour où se rencontrent tous ceux qui sincèrement se soucient du bien de l'enfant et de l'avenir de nos familles. Telles sont les réflexions d'ordres très variés, qui m'ont été suggérées. Un ministère de la famille aurait pour but la protection de la famille, en s'inspirant du principe que la famille n'est pas au service de l'Etat, mais bien que l'Etat est au service de la famille, sans immixtion administrative aucune dans la famille. Nous obtiendrons un minimum souci d'ordre et d'efficacité".

Trois bandits dont la police suit les traces

La sûreté provinciale recherchait hier trois hommes armés qui ont commis un vol à main armée mercredi à la Caisse populaire de Boucherville et se sont enfuis avec \$7.200.

La police a dit que les bandits déguisés avec des bas de soie sur la tête se sont apparement enfuis dans une automobile volée à la Commission du Transport de Montréal. L'automobile a été trouvée abandonnée à Longueuil peu après le vol.

Les bandits ont pénétré dans la banque tandis que le gérant, M. Euclide Vézina, sa fille et un client s'y trouvaient. Ils ligotèrent la fille et le client et obligèrent M. Vézina sous la menace d'un revolver à ouvrir la voûte.

Activité moins intense au port

Le gérant intérimaire du Port de Montréal a déclaré que si l'activité est moins intense dans le port de la métropole, le commerce reste supérieur à la normale. Le major A.-E. Beaudette attribue le fléchissement au ralentissement des envois de grains par rapport aux années précédentes.

TÉLÉVISION

VENDREDI, 15 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
4.00—Nations Unies
4.30—Mire et musique
5.30—Général aux Images
6.00—Mire et musique
7.10—A l'affiche ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Film
7.45—Coup d'oeil sur le passé
8.00—Contes Gaspésiens
8.30—Interurbain
9.00—C'est la loi
9.30—Croisade en Europe
9.50—Long métrage
11.20—Dernières nouvelles

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
3.55—To-Day on CBMT
4.00—U. N. Report
4.30—Mr. Wizard
5.00—Children's Corner
5.30—The Earth and its People
6.00—Film
6.15—Candid Camera
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Window on Canada
7.30—Living
8.00—Red Buttons
8.30—Press Conference
9.00—Frigidaire Entertains
9.30—Dear Phoebe
10.00—Gillette Cavalcade of Sports
10.45—Sports Club
11.00—CBC News
11.15—CBMT Revival Night

SAMEDI, 16 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Tic Tac Toc
6.00—Mire et musique
7.10—A l'affiche ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Télé-Journal
7.45—Les Bricoleurs
8.00—Conférence de Presse
8.30—De tout un peu
9.00—Chacun son métier
9.30—Film
10.30—Regal théâtre
11.00—Nouv et film
12.00—Dernières nouvelles

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.55—To-Night on CBMT
5.00—Children's Corner
5.30—Ethel and Albert
6.00—Mickey Rooney
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—TBA
7.30—Holiday Ranch
8.00—The Jackie Gleason Show
9.00—On Camera
9.30—N.H.L. Hockey
10.45—Re-Praynes
11.00—CBC News
11.10—Billy O'Connor Show
11.25—Wrestling from Chicago
12.20—CBMT Late News and Sport Finals

Le joueur en Est de la donne d'aujourd'hui empêcha le déclarant de réaliser son contrat en sacrifiant un de ses rois.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Donneur : Sud
Tous vulnérables

Nord
7 5 4
A 4
8 4 2
V 10 9 6 3

Ouest
D 10 6
10 7 3
V 10 9 7 3
7 5

Est
9 8 3 2
R 6 5
J C
A R 2

Sud
A R V
D V 6 2
A R D
D 8 4

Les déclarations :
Sud Ouest Nord Est
1—SA passe 2—SA passe
3—SA passe 4—SA passe

Ouest entama de son valet de carreau, que le déclarant prit de sa main pour s'attaquer aux trèfles par la dame, avec l'intention de débâcher la couleur du mort et de l'affranchir avant que l'on ne fasse sauter son unique rentrée, l'as de coeur. Est s'empara de cette levée, mais plutôt que de retourner carreau, couleur entamée par son associé, il joua son roi de coeur, sacrifiant ainsi une levée certaine.

En jouant de la sorte, Est fit tomber l'as de coeur du mort. Alors, les trèfles restèrent gelés sur la table et le déclarant ne put réaliser son contrat.



LE CHANCELIER KONRAD ADENAUER, de l'Allemagne occidentale, s'adresse ici aux membres de son Parlement durant le débat sur la conférence des neuf puissances qui s'est déroulée récemment à Londres et qui a décidé du réarmement de l'Allemagne. Le Bundestag a renouvelé, par un vote majoritaire imposant, sa confiance en Adenauer.

Une neuvième émission d'Obligations d'épargne

C'est lundi prochain le 18 que commencera à travers le pays la campagne annuelle des Obligations d'épargne du Canada. Il s'agit de la neuvième émission, et le taux d'intérêt des obligations est de 3 1/4 p. 100.

L'aspect important de ce placement, c'est sa popularité chez les salariés, chez ceux qui achètent des Obligations d'épargne par retenues sur leur salaire.

L'an dernier, 718,151 Canadiens achetèrent des Obligations d'épargne de cette façon, un nombre record. La moyenne individuelle de chaque placement fut de \$274.85, un autre record. Lors de la première émission, en 1946, la moyenne individuelle avait été de \$182.68. Bien que le lancement officiel de la neuvième émission des Obligations d'épargne ait lieu lundi prochain, il faut dire que l'inscription aux listes de l'épargne-salaire dans les industries, les maisons de commerce et les bureaux est déjà fort avancée. Le directeur de l'épargne-salaire pour la province de Québec, M. Gérard Gingras, a déclaré aujourd'hui à Montréal que "l'épargne-salaire est désormais une habitude répandue chez les employés", et qu'elle est même "fortement ancrée chez plusieurs".

"Il y a lieu de féliciter les employés qui se mettent ainsi de l'argent de côté régulièrement, a dit

M. Gingras. Mais les patrons ne sont pas moins méritoires qui participent à la campagne des Obligations d'épargne en mettant à la disposition de leurs employés les services de comptabilité qui permettent le fonctionnement de cette épargne méthodique.

"Il est réconfortant de constater que la moyenne individuelle des achats augmente constamment, d'année en année. En 1946, elle était de \$182.68; l'an dernier, elle atteignait le chiffre record de \$274.85. Se rend-on bien compte qu'un employé qui aurait acheté chaque année une Obligation d'épargne de \$200 depuis 1946 disposerait aujourd'hui de la jolie somme de \$1,600? Et que les intérêts de ces petits placements se chiffrent déjà par plus de \$185.

"Le grand avantage de l'épargne-salaire, c'est qu'elle permet à des centaines de milliers de personnes — il y en eut 718,151 l'an dernier — de se constituer une réserve d'argent sans presque s'en rendre compte, et de faire en même temps un excellent placement."



PRIX AU METRE
Ces jours derniers, deux automobilistes rangèrent leurs voitures dans un parking de Philadelphie: c'étaient deux petites voitures étrangères, n'occupant la place normale que d'une seule voiture américaine.

Les policiers chargés du contrôle du parking voulurent faire payer à chacun des conducteurs la taxe de stationnement. Ils s'y refusèrent et furent traînés devant les tribunaux.

Grand débat devant les juges. Finalement les juges admettent qu'un "véhicule qui prend deux places doit payer double taxe, mais que deux voitures qui n'occupent que l'emplacement d'une voiture ne doivent être taxées que pour une".

Ah! Ah! Ah!
Mme Plume a conduit son fils Jackie, énergique petit bonhomme de cinq ans, chez le dentiste.



—Excuse-moi, mon vieux.
est toujours le premier. Voilà un petit garçon intelligent, travailleur, sérieux... Il ira loin. Ah! c'est un enfant dont je serais heureux d'être le père.

PROGRAMMES DE RADIO

VENDREDI

CHLP 5.00—Nouv. & carr. de la 6.00—Nouvelles 6.15—Carr. de la ch. 6.55—Nouvelles 7.00—Le rosaire 7.15—Soirée napolitaine 7.55—Nouvelles 8.00—Opérette 8.30—Ronde d'amour 9.00—Musique pour diététantes 10.15—Nouvelles 10.30—Frank Sinatra 11.00—Heure poissinaire 11.30—Danse à Montréal 11.55—Nouvelles CKAC 5.00—Nouvelles 5.05—Muriel Millard 5.50—Paul Dorval 6.00—En dinant 6.15—Sports 6.30—Nouv. de chez nous 6.45—Concert familial 7.00—Le rosaire 7.22—L'amour et d'eau fraîche 7.45—Colette & Roland 8.00—La louve 8.15—A l'ombre du clocher 8.30—M. & Mme Blond 8.55—Nouvelles 9.00—Colette et ses camarades 9.30—Horizons dorés 10.00—Nv. & Danse à Rio 10.30—Concert 10.45—Nouvelles 11.00—Sports 11.15—Sérénade 11.30—Orchestre 12.30—Nouvelles et musique CBF 5.00—Les malades 5.30—Ile mystérieuse	5.45—Sur nos ondes 6.00—Nouvelles 6.15—Carrefour 6.30—Le survenant 6.45—Un homme et 7.00—Actualité 7.15—Les Plouffe 7.30—Voix du CARC 7.45—Confidencie 8.00—Nature du sol 8.30—Concert 9.00—Nouveautés drama. 9.30—Gilbert Darisse 10.00—Nouvelles 10.15—Journal d'un père 10.30—Récital 11.00—Adagio 11.30—Fin du jour CFCF 5.00—Western Swing 6.00—Here's Charlie 6.30—News 6.45—Sports 7.30—Deegan's diary 7.45—Make mine melody 8.00—Cisco kid 8.15—I spy 8.30—H. Hornkewer 9.00—Michael Shane 9.30—McGee & Molly 9.45—Gildersleeve 10.00—Sports 10.45—Sports 11.00—News - Bud's place CKVL 5.00—Par de la ch. 5.55—Nouvelles 6.00—Sports 6.05—Par de la chana. 7.35—Par de la ch. 7.55—Nouvelles 8.00—Guy Lemieux 8.30—Zézette 8.55—Nouv. 9.00—Swing la baquaise 9.35—Paris swing	9.55—Nouv. 10.00—Paris swing 10.45—Actualité 11.00—Manchettes 11.05—Prière du soir 11.55—Nouvelles 12.00—Musique CBM 5.00—Concert 5.30—Anne of Avonlea 6.00—News - Sports 6.15—Interlude 6.35—Folk songs 7.00—Rawhide 7.15—Reportage 7.30—John Fisher 7.45—Ch. of commerce 8.00—Mélodies 8.30—Transcriptions 9.30—Songs 10.00—News & roundup 10.15—Regina Studios 10.30—Sports 11.00—Orchestre 11.30—Théâtre CJAD 5.00—News 5.05—Ballroom 5.45—Denny Vaughan 6.00—News 6.05—Ballroom 7.00—News 7.05—G. Stars 7.15—Ballroom 7.30—Crosby show 7.45—Frank Starr 8.00—Suspense 8.30—Make Mine Music 9.00—Parade 9.30—Amos & Andy 10.00—News 10.15—Tunes & Talent 10.30—News - Sports 10.45—Mr. & Mrs. North 11.00—News 11.15—Strange will 11.45—Nocturne
---	--	---

SAMEDI

CHLP 5.00—Ouverture 5.05—Revue métropolitaine 5.45—Journ. et sport 5.50—Revue métropolitaine 6.45—Sacré-Coeur 7.00—Chanson du souvenir 7.55—Nouvelles 8.00—Opérette 8.30—Coeur des enfants 10.55—Nouvelles 11.00—En filant 11.30—J. Hélan 11.55—Nouvelles CBF 12.00—Heure féminine 1.00—Nouvelles 1.10—Heure féminine 1.55—Nouvelles 2.00—Heure poissinaire 3.00—Mélodies magiques 3.55—Nouvelles 4.00—Radio Notre-Dame 4.30—Grands succès 4.55—Nouvelles 5.00—Grands succès 6.00—Nouvelles 6.15—Grands succès 6.55—Nouvelles 7.00—Le rosaire 7.15—Un peu de tout 7.30—Au bas murette 7.55—Nouvelles 8.00—Orchestre 8.30—Veillée du terroir 8.55—Nouvelles 9.00—Concert 9.30—Saludos Amigos 10.00—Chansons de genre 10.15—Nouvelles 10.30—Vos vedettes 10.50—Sport 11.00—Danse à Montréal 11.55—Nouvelles CKAC 5.00—Messe du jour 6.30—Réveil provincial 7.00—Nouvelles 7.15—Guy Darcy 7.30—Marche du jour 7.45—Oratoire 8.00—Nouvelles du jour 8.15—Louis Bélanger 9.00—Nouvelles 9.05—Lise présente 9.30—Contes de Pierrot 10.00—Nouvelles 10.05—Album musical 10.30—Sous les ponts 11.00—Act et ch. juvéniles 11.30—Amis de l'art CKVL 5.00—Nouv. — Piano 12.15—La colonisation 12.35—Musique 1.00—Nouvelles 1.15—Fleurs musicales 1.30—Les étudiants ch. nous 2.00—Nouvelles 2.05—Sécurité 2.35—Club 73 3.00—Nouvelles 3.05—Club 730 4.00—Actual. et évén. soc. 4.30—Musica 5.00—Actualités 5.05—Club 730 6.00—En dinant 6.15—Sports 6.30—Nouv. de chez nous 6.45—Les contemporains 7.00—Le rosaire 7.15—Valse & chansons 7.45—Hollywood 8.00—Music Hall 8.55—Nouvelles 9.00—Succès américains 9.30—P'tit bal 10.00—Gilbert Darisse 10.30—Danse de chez nous 10.45—Nouvelles 11.00—Sports 11.15—Sérénade	CBF 1.00—Nouvelles 1.05—Opéra de quatre sous 1.30—Nouvelles et sport 1.45—Elevat. matutinales 2.30—Rythme et mélodie 3.00—Nouvelles 3.45—Tante Lucile 4.00—H. des enfants 4.30—Album des sa 11.00—Heures mélodies 11.30—Ballet CFCF 5.00—News 6.05—Sincère Show 7.00—News 7.05—Sincère Show 8.00—News - Sports 8.15—Sincère Show 9.00—No school today 10.30—Children's storytime 10.45—Book parade 11.00—News 11.05—Fair & Warner CKVL 5.00—Cultivateur 6.15—Prière 6.55—Nouvelles 7.00—Réveil 7.55—Nouvelles 8.00—Réveil 8.55—Nouvelles 9.00—Charlotte 9.55—Nouvelles 10.00—Cali me uncle 10.55—Nouvelles 11.00—Parade de la ch. fr. 11.55—Nouvelles CJAD 5.00—News — Chant 12.15—New Quiz 12.30—News 12.45—Parade 1.00—News 1.15—Hits of tomorrow 1.30—P. L. Hayes show 1.50—Rugby 4.00—News 4.05—Club 800 5.00—News — Ballroom 6.00—News 6.05—Ballroom 7.00—News & G. Bishop 7.15—At the chase 7.45—News 8.00—Crime photographer 8.30—F.B.I. 9.00—Juke box 10.00—O.K. for dancing 11.00—News 11.05—M. Chamitov 11.30—Orchestre
---	---

Le Tribunal se montre clément pour Williams

L'individu qui avait tenté un hold-up dans une banque de la rue Bleury, qui avait été pourchassé par deux employés de la banque pour être capturé peu après, vient de bénéficier de la clémence du Tribunal et a été remis en liberté sur parole jusqu'au 14 janvier prochain.

Le représentant de l'Armée du Salut avait fait un rapport au juge T.-A. Fontaine, lors de la comparution de l'accusé disant que Joseph Williams qui avait tenté ce vol à la Banque Impériale, rue Bleury, était poussé au désespoir au moment de ce crime qu'il n'aurait pas commis normalement, car il est un brave père de famille qui ne pouvait réussir à payer les comptes d'hôpitaux et autres. Sa femme est enceinte et il a plusieurs enfants. De plus il était sans travail.

M. J.-Albert Chartrand réélu président des distributeurs de lait

QUEBEC, 15. — (PCF) — M. J.-Albert Chartrand, de Montréal, a été réélu hier président de l'Association des distributeurs de lait de la province de Québec, à l'issue du congrès de cet organisme.

M. Jean Royer, de Québec, a été élu vice-président conjoint avec M. Conrad Giguère, de Montréal. M. Léonard Roy, de Montréal, a également été réélu secrétaire-trésorier de l'association.

Les quelque 150 délégués présents au congrès ont étudié notamment les méthodes à utiliser pour promouvoir la vente du lait et des produits qui en dérivent.

Mme Rachel Dubé, diéticienne, a suggéré que le gouvernement devrait donner du lait à tous les écoliers de la province.

Elle a affirmé qu'un effort devrait être tenté dans ce sens par les distributeurs de lait en collaboration avec les commissions scolaires locales. Le programme pourrait ensuite être pris en mains par le gouvernement provincial.

Rappelons qu'un porte-parole du ministère provincial de la santé a déclaré, récemment, que 80 pour cent des écoliers de la province ne boivent pas le minimum de lait recommandé par le ministère.

Ce même porte-parole avait indiqué que le gouvernement fournissait du lait aux écoliers souffrant de sous-alimentation et aux pauvres, mais que les autres devaient l'acheter.

Selon Mme Dubé, de "La Santé par le lait", cette pratique n'est pas une car les enfants des familles à l'aise se trouvent à boire moins de lait que les enfants moins fortunés.

A Montréal, même, seulement 12 pour cent de la gent écolière a pu bénéficier de ce programme de distribution de lait effectué par la Commission des écoles catholiques.

Mme Dubé est d'avis que les 500,000 écoliers de la province pourraient profiter d'une distribution gratuite de lait, à condition que les distributeurs s'entendent avec les commissions scolaires.

Les distributeurs pourraient ainsi disposer des 4,850,000 gallons de lait de surplus qu'ils accumulent chaque année.

Le gouvernement provincial pourrait ensuite subventionner le mouvement soit en payant tout le lait ainsi distribué, soit en payant une partie seulement.

D'être libre ne lui a pas beaucoup servi

Roger Desrochers, 21 ans, de Val d'Or, libéré de prison mercredi, a été remis hier sous les verrous après une chasse à l'homme ponctuée de coups de pistolet. Selon la police, il aurait volé une automobile et aurait passé outre à un ordre de s'arrêter que lui avaient donné des policiers. Ceux-ci logèrent deux balles dans les pneus arrière du véhicule qui alla s'écraser sur un poteau de l'Hydro.

Une bourse offerte par la province de Québec

Grâce à la générosité du ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse de la province de Québec, la Société royale du Canada accordera de nouveau, en 1955, une bourse de \$1 200 à un Canadien de langue française pour lui permettre de poursuivre des études post-scolaires de perfectionnement, dans les domaines de la littérature, de l'histoire ou des sciences sociales. On peut se procurer des modèles de demande d'inscription et le règlement du Comité des bourses en s'adressant au président du comité des Bourses de la Société Royale du Canada, M. Maurice Lebel, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec. Les demandes, avec documents à l'appui, devront lui être transmises avant le 1er janvier 1955.

Un agent de la circulation blessé

Un agent de police de la circulation provinciale a été blessé hier, lorsque sa motocyclette est entrée en collision avec une automobile sur la rue Lajeunesse.

La victime est M. Jacques Lachapelle, 35 ans, 7640, rue Iberville, appartement 2. L'agent a été transporté à l'hôpital St-Luc, souffrant de contusions à la figure et de dislocation d'une épaule. Par la suite il a été transporté à l'hôpital Royal Victoria.

L'accident est arrivé vers cinq heures en face du no 10490, rue Lajeunesse. Le lieutenant J.-A. Savoie, du poste no 27, a identifié le chauffeur de l'auto comme étant M. Hervé Tassé, 39, Gravel, à Ste-Dorothée.

Nouveau record de naissances au pays

OTTAWA, 15. — (PCF) — Le taux des naissances a atteint un nouveau record au Canada, au cours de l'année 1953.

D'après les dernières statistiques de l'Office fédéral, il est né un enfant à toutes les 75 secondes, l'année dernière.

La moyenne des mariages a été de un à toutes les quatre minutes. Celle des morts a été d'une à toutes les quatre minutes également.

Ces chiffres révèlent toutefois une diminution considérable du taux de mortalité, au Canada. La moyenne est en effet descendue à 8.6 morts par mille habitants, comparativement à 9.6 aux Etats-Unis.

On en déduit donc que le Canada est l'une des nations les plus saines au monde.

Notre population s'est accrue de 351,000 au cours de l'année 1953. Elle s'établit maintenant à 14,756,000 comparativement à 14,045,000 en 1952.

On attribue cette augmentation à la hausse de la moyenne des naissances.

Le volume des morts a par contre augmenté. Il était de 125,950 en 1952 et il a été de 127,381 en 1953.

Le nombre des naissances a atteint le nouveau record de 416,825 enfants comparativement à 402,527,



S. E. le cardinal Paul-Emile LEGER partira samedi prochain pour son voyage "ad limina" à Rome.

Une voie surélevée de l'ouest à l'est

(P.C.F.) — Les membres de la section montréalaise de l'Association du camionnage du Québec ont prié la Ville, jeudi, de commencer sans délai la construction d'une voie surélevée entre les avenues Atwater et Delorimier, le long du port. Selon M. Donat Sicotte, un tel aménagement est l'unique moyen d'éviter la constante augmentation du coût du transport des marchandises.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Votre influence est grande, particulièrement auprès des personnes de l'autre sexe. C'est pourquoi vos aventures sentimentales sont vouées au succès.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Votre santé se ressent des tourments des derniers jours. Apprenez à vous reposer. Cherchez à vous dégager des ennuis qu'on vous a causés.

Les GEMEAUX du 21 mai au 20 juin

Avec l'aide de votre partenaire, vous retirez tout le profit possible de votre travail aujourd'hui. Dommage qu'il n'en soit pas ainsi tous les jours!

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

Ne vous vanitez pas plus qu'il le faut de vos triomphes et de vos succès. Vous pourriez bien susciter de la jalousie dans votre entourage.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Par l'entremise d'un ami, vous pouvez réaliser de gros profits dans une affaire autre que votre travail habituel. On vous demandera peu d'efforts.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

La roue tourne inexorablement. Limitez vos dépenses. En cas de procès, efforcez-vous d'obtenir des remises. N'empruntez pas. Le temps est mal choisi.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Les requêtes de tout genre devraient être promptement exaucées. Votre prestige est d'ailleurs à un sommet aujourd'hui. Profitez-en.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

Votre santé exige des soins constants. Réfléchissez bien aux affaires que vous avez entreprises. Profitez de la soirée pour faire quelque connaissance nouvelle.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 21 décembre

Vous devrez abattre beaucoup de besogne aujourd'hui et tout ira à merveille si vous savez préparer vos plans à l'avance et avec minutie.

Le CAPRICORNE du 22 décembre au 19 janvier

Les nuages se dissipent. On veut vous prêter de l'argent. Refusez, car vous devrez rembourser un jour! Soyez prudents et conciliants en tous domaines.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

Les voyages, les travaux intellectuels et les associations font de rapides progrès. Vous pouvez promouvoir une entreprise financière.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Les difficultés ne manquent pas. Vous avez des embarras financiers. Votre réussite est affaire de volonté. Usez de toute votre diplomatie.

Ceci ne change pas la moyenne des mariages qui demeure établie à 8.9 par 1,000 habitants.

La plus petite moyenne établie a été en 1944 alors qu'elle était de 8.5 par 1,000 habitants.

Mme Bell proteste de son innocence

BELLEVILLE, Ont., 15. (PCF) — Mme Mary Bell, âgée de 48 ans, a protesté hier de son innocence au début de son procès de meurtre en rapport avec la mort par empoisonnement de son mari de 57 ans, Percy, en janvier dernier.

Le procès a commencé après qu'un grand jury, qui a délibéré deux jours, eut confirmé l'accusation et ordonné que Mme Bell subisse son procès.

Pendant le choix du jury au procès, Herbert Carter, marchand de bois et de charbon qui avait été choisi comme juré, refusa de prêter serment. Il dit avoir des scrupules de conscience au sujet de la peine capitale.

Le juge en chef J.-C. McRuer lui déclara: "Je pourrais vous condamner pour mépris, mais je vous renvoie. Vous bénéficiez de la protection de nos lois et vous refusez de les soutenir et de faire votre devoir de citoyen en rendant un verdict fondé sur la preuve. Votre refus n'est pas une faveur".

On termina finalement le choix des jurés, tous des hommes, dont sept cultivateurs, deux marchands, un mécanicien, un manoeuvre et un cuisinier. Trois femmes furent appelées, mais toutes furent récusées par la défense.



LES ORPHELINS DE L'ECOLE Notre-Dame des Monts, Lisbourg, comté d'Argenteuil, rendaient, visite dernièrement au Père Noël, à son Village de Val David, accompagnés du R.P. Arès et du Frère Brunette. (Photo Van der AA)

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier, Téléphone UN 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services Autorisés comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche Canada 1 an \$5.00
Edition quotidienne Canada 1 an 5.00
Edition quotidienne Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne États-Unis 1 an 6.00
Edition quotidienne États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche États-Unis 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO Ont. Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS Ralph R. Mulligan, 141 East 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3040 East Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 15 OCTOBRE 1954

Le voyage du Cardinal

Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger s'envolera d'ici quelques heures vers le ciel romain pour accomplir sa visite *ad limina apostolorum*. C'est l'une des obligations des archevêques et évêques de l'univers catholique de se rendre périodiquement dans la Ville Éternelle, au siège même de l'Église, pour entretenir le Souverain Pontife des problèmes spirituels de leurs diocèses. Il sera facile pour le cardinal Léger d'exposer au Saint-Siège les œuvres multiples qui ont pris leur essor depuis son élévation à l'épiscopat. Avec un zèle infatigable, il a été l'artisan éclairé d'un renouveau chrétien. La simple énumération de ses initiatives inspirées par l'Esprit Saint serait trop longue. Il n'en est aucune sans doute qui soit plus chère à son cœur que la croisade permanente du chapelet à laquelle il a rallié, par le truchement de la radio, un grand nombre de ses diocésains. Sous son égide, Montréal a de nouveau mérité d'être la ville de Marie. Toute notre population souhaite ardemment à son pasteur le voyage le plus fructueux. Il constitue le lien le plus fort entre le Souverain Pontife et les catholiques canadiens de langue française. Et c'est avec une joie nullement dissimulée que nous le verrons revenir parmi nous poursuivre la grande œuvre qu'il accomplit, toujours avec la même ferveur conquérante.

M. Langlois doit-il céder?

par Roger DUHAMEL

Le juge Caron a rendu son jugement à la suite d'une longue enquête sur la moralité et le vice commercialisé à Montréal. Quelques officiers de police ont été destitués de leurs fonctions pour une période déterminée et devront même verser une amende. Tel est notamment le cas du directeur de la police, M. Albert Langlois. En apprenant la nouvelle, il a aussitôt consulté ses avocats et a décidé de se pourvoir en appel, comme c'est son privilège. Un jugement n'est final et exécutoire qu'après que les parties qui s'estiment lésées ont épuisé toutes les juridictions.

L'incident comporte néanmoins d'autres aspects, étant donné d'une part le poste influent qu'occupe M. Langlois, étant donné d'autre part que nous sommes en pleine période électorale où il devient impossible de s'en tenir rigoureusement aux seules considérations juridiques. Le Comité exécutif s'est réuni et a chargé son président, M. J.-O. Asselin, de discuter le cas avec M. Langlois. On propose à celui-ci de faire valoir ses droits à la retraite et à la pension ou de prendre un congé pour une période d'au moins un an. Le directeur a carrément refusé l'une et l'autre solution.

Le Comité exécutif a eu alors recours au seul moyen légal dont il disposait: il a convoqué une séance extraordinaire du conseil-de-ville pour lundi prochain. Les conseillers auront donc l'occasion de prendre leurs responsabilités et de se prononcer sans ambiguïté. Il est néanmoins dommage que cette réunion

doive se dérouler dans la fièvre électorale.

Dans toute cette affaire, il y a un facteur à ne pas négliger: c'est la décence la plus élémentaire. Nous ignorons et nous voulons ignorer si le directeur Langlois est innocent comme il le proclame ou coupable comme le laisse croire le jugement. Tout ce que nous savons, c'est qu'un doute persiste à planer sur sa conduite: il est fort possible qu'un tribunal supérieur le dissipe à jamais. Il reste néanmoins ce fait capital que pendant l'appel, la direction de la police à Montréal doit être au-dessus de tout soupçon. Si des subalternes perdent confiance dans leur chef, si les contribuables peuvent mettre en doute la compétence de ses décisions, le service ne pourra fonctionner efficacement.

Encore une fois, nous n'avons nullement le goût de recommencer un procès. Nous reconnaissons volontiers à M. Langlois le droit de chercher à obtenir la cassation du jugement qui l'incrimine. Nous serions même heureux qu'il parvienne à ses fins et que soit démontré clairement qu'il n'a pas péché par action ou omission. D'ici là, toutefois, nous estimons qu'il devrait juger à propos d'abandonner, provisoirement ou définitivement, un poste de responsabilité dont tendent à l'éloigner les pressions justifiées de l'opinion publique.

Le commerce de détail au Canada

par Conrad LANGLOIS

Le 7e volume du recensement de 1951, que le Bureau Fédéral de la Statistique vient de publier, intéressera sûrement la plupart des hommes d'affaires, car il contient une foule de renseignements qu'on ne trouve nulle part ailleurs sur le commerce de détail dans les dix provinces canadiennes. La plupart des entreprises commerciales et industrielles estimeront sans doute avantageux de se procurer cet ouvrage.

On y trouve des tableaux, au nombre de vingt-six, sur la statistique du commerce de détail, selon le genre d'affaires, au Canada, dans les provinces, dans les zones métropolitaines, dans les villes de 30,000 habitants ou plus, dans les comtés et divisions de recensements et dans les localités constituées de 1,000 habitants ou plus. On y trouve des chiffres sur le nombre d'employés et le total des ventes dans chaque genre d'entreprise de vente au détail, aussi bien que sur le nombre de magasins, la valeur des stocks, les gens qui y travaillent à leur compte ou comme employés, le total des salaires payés, etc.

Les économistes et les hommes d'affaires seront aussi intéressés à faire la comparaison entre les chiffres de 1941 et ceux de 1951 et aussi entre ceux des diverses provinces. En gros, on peut dire que le volume des ventes de détail en 1951 fut trois fois plus considérable que celui de 1941, étant passé de \$3,440,901,700 à \$10,652,779,300 en dix ans. La proportion de l'augmentation a été à peu près la même dans Québec que dans Ontario et dans ces deux provinces que dans le reste du pays. Les ventes dans Québec étant passées de \$818,671,100 à \$2,436,913,100, tandis que celles de l'Ontario se sont élevées de \$1,406,976,700 à \$4,116,372,500. En général, l'augmentation a été moins considérable dans les provinces maritimes, mais toutefois on n'a pas les chiffres de 1941 dans le cas de Terre-Neuve et il faut dire que l'augmentation a été très considérable dans

— Ceux qui font la vérité réussissent dans leurs affaires, de et il en sera de même pour ceux la Bible qui accomplissent la justice. (Tob 4, 6). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— La conscience est le meilleur livre de morale que nous ayons; c'est celui que l'on doit consulter le plus souvent. — PASCAL

l'Île-du-Prince-Édouard, à cause de la prospérité agricole de cette province après la guerre.

L'accroissement des ventes a été à peu près le même dans le Manitoba et la Colombie-Britannique que dans l'ensemble du Canada et que dans Québec et Ontario (soit environ trois fois plus en 1951 qu'en 1941), mais les augmentations dans les provinces essentiellement agricoles de la Saskatchewan et de l'Alberta, tout comme dans l'Île-du-Prince-Édouard, ont été encore plus grandes.

Dans une bonne mesure, si le volume des ventes dans le Québec est inférieur à celui enregistré en Ontario, c'est parce que nous comptons une population moindre, une plus forte proportion d'enfants et que les salaires sont moins élevés. Mais il reste intéressant d'étudier les caractéristiques du commerce québécois. Par exemple, notre province supporte mieux la comparaison avec nos voisins pour le chiffre des ventes des aliments, des bonbons, des articles pour enfants, etc., et, de façon générale, dans les groupes des aliments et des boissons, des vêtements et autres nécessités courantes, que dans les articles plus coûteux, comme les automobiles, les matériaux de construction, etc. Les habitudes de vie différentes se reflètent également dans les statistiques. Les Québécois dépensent beaucoup moins dans les pharmacies, avec ou sans comptoirs de rafraîchissements, mais notre commerce de médicaments brevetés, de parfums et de spécialités est beaucoup plus considérable que celui des Ontariens.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini, mais c'est suffisant, croyons-nous, pour montrer l'importance de semblable documentation pour le monde du commerce, de l'industrie, de la finance, de la publicité, etc.

Le général Vanier

En invitant à siéger à son bureau de direction le général Georges Vanier, la Banque de Montréal rend un bel hommage à un Canadien distingué qui a accompli une carrière exceptionnellement brillante. Il était encore un jeune avocat quand il participa courageusement à la première grande guerre, où il fut gravement blessé. Par la suite, il eut de nombreuses occasions de représenter notre pays comme membre de différents organismes internationaux. Il aura contribué dans une large mesure à la compréhension réciproque entre la France et le Canada. Nommé à Alger au moment du gouvernement provisoire, il devint par la suite notre ambassadeur à Paris, où il a multiplié les gestes de bonne entente et de fraternité. Sous la direction du général, l'ambassade du Canada en France a été un véritable centre d'accueil, grâce aussi à la collaboration efficace et discrète de sa digne épouse. Atteint par l'âge de la retraite, M. Vanier rentre dans son pays où il a peu vécu depuis un bon nombre d'années, encore désireux de rendre service. C'est pourquoi différentes entreprises ont déjà retenu son concours, notamment la Banque de Montréal qui est fière de le compter désormais parmi ses directeurs.

Un réseau d'espionnage

La vérité intégrale, la saura-t-on jamais? Nous en pouvons douter, surtout si nous nous contentons des informations fournies jusqu'à présent sur la fuite de documents secrets dans les hautes sphères administratives françaises. Fait assuré, nous sommes en présence d'un scandale de grande envergure dont certaines ramifications demeurent et demeureront sans doute longtemps dans l'ombre. Ce qu'on sait de façon indiscutable se ramène à peu près aux quelques faits suivants.

En mai dernier, le Comité de la Défense nationale entend en séance secrète le rapport du général Ely sur la situation en Indochine. Dès le lendemain, un quotidien publie un compte-

rendu de la réunion et aussitôt un officier de la Sûreté nationale, Jean Didès, reçoit l'ordre de mener une enquête. Dès l'arrivée au pouvoir de M. Mendès-France, Didès est démis de ses fonctions, mais il poursuit ses recherches pour son propre compte. Le résultat de ses investigations, il le confie à son ami, le ministre Christian Fouchet, lequel se met aussitôt en relations avec Mendès-France à Genève. Le président du Conseil demande alors à son ministre de l'Intérieur Mitterand d'entreprendre une enquête officielle. Didès avait préalablement déclaré qu'il tenait ses renseignements d'un journaliste d'origine tunisienne, André Baranès, communiste de nuance titiste et collaborateur à *Libération*, un journal axé très à gauche.

À ce moment, Didès refuse de se plier aux exigences du ministère et se voit arrêté par Mitterand sous l'inculpation de posséder illégalement des documents intéressant la sécurité nationale: il est bientôt relâché par Roger Wybot, le chef de la Direction de la Surveillance du Territoire. Didès se venge en prétendant que Wybot figure sur une liste de sympathisants communistes, ce qui lui vaut une poursuite au civil de cinq millions de francs. Les recherches se poursuivent et l'on se demande alors si les coupables ne se trouveraient pas au sein du Comité de la Défense nationale. Après interrogatoire, deux fonctionnaires supérieurs, Roger Labrusse et René Turpin, tous deux communistes, sont convaincus de trahison. Ils vendaient leurs documents à Baranès, agent double qui les passait aux communistes, et se procurait d'autres pièces chez les communistes qu'il vendait ensuite à Didès. Le journaliste en fuite est rattrapé au moment qu'il s'appropriait à franchir à bicyclette la frontière suisse, tandis que Jean Mons, le patron de Labrusse et Turpin, est mis en état d'arrestation sous l'accusation d'avoir mis en péril la sécurité de l'État, par action ou omission.

C'est là un pâle résumé d'un ingénieur chassé-croisé. Rien n'indique que ces réactions à la chaîne soient terminées; on peut révéler d'ici peu de nouveaux chaînons passés jusqu'à maintenant sous silence. Ce qu'on peut conclure aujourd'hui de ces incidents, c'est que s'il y a eu des félons, agissant par vénalité ou pour des mobiles idéologiques, il y a eu également de la négligence et du laisser-aller parmi les fonctionnaires supérieurs chargés d'assurer la sécurité de l'État. Il est odieux de penser que des Français mouraient héroïquement et vainement à Dien Bien Phu pendant que d'autres Français trafiquaient des secrets militaires avec les ennemis communistes.

M. le Rédacteur

L'Exposition Française nous remercie en chef de la Patrie, L'Exposition Française de Montréal a été une magnifique réussite à

tous égards. Sur le point de dissoudre le comité canadien, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude. Par votre action, vous avez contribué à son grand succès et, sans votre précieux concours, il nous eût été difficile de réaliser cet événement sans précédent dans l'histoire des relations franco-canadiennes. Veuillez agréer, cher monsieur, au nom de nos amis français et des membres de notre comité, l'assurance réitérée de notre vive gratitude.

Jean-Marie GAUVREAU, le président.
Maurice CUSTEAU, secrétaire.

Propos d'hygiène

— La plupart des jeunes enfants ont toutes leurs dents de lait à l'âge de trois ans, âge auquel on devrait les conduire au dentiste pour la première fois.

— Il faut placer au froid, si l'on veut les conserver pendant quelques heures après les avoir préparés, certains aliments comme les crèmes au lait, la volaille, les garnitures et les sauces à la crème.

En marge de l'actualité

Une coquille consulaire

(par Marcel BLOUIN)

Informé adéquatement le public est une tâche lourde, ingrate et souvent impossible. Personne, plus que le journaliste, ne veut faire éclater la vérité et la livrer à l'opinion publique. Mais la vérité n'est pas une petite bête que l'on va chercher à la Société Protectrice des Animaux, que l'on tient solidement en laisse et que l'on exhibe en disant: "La voilà, c'est elle". Ce serait vraiment trop facile.

Non, pour obtenir la vérité, le journaliste doit questionner, interroger, enquêter, interviewer. Il doit miser sur la bonne foi des gens qu'il questionne, il doit préjuger de leur honnêteté. De retour au journal, il doit rédiger un texte à la fois lisible et fidèle à la pensée de la personne interrogée. Cela présente parfois des difficultés énormes, surtout quand l'entretien a été bref, quand le sujet de l'entretien a été "le dernier perfectionnement apporté au microscope électronique" ou "la flore des régions basses de l'Ungava".

Le reporter est une sorte de caméléon qui doit se convertir, selon les exigences du sujet, en mathématicien, en policier, en médecin, en inventeur, en cultivateur ou en ethnologue. Il aborde tous les sujets, traite de toutes les sciences, écrit de tout et sur tout. Et il ne doit jamais se tromper.

Le texte, enfin rédigé, est confié à un typographe qui, involontairement bien sûr, lira mal un mot, oubliera une ligne, etc. Les fautes sont habituellement corrigées par le correcteur d'épreuves, mais il arrive que celui-ci aussi commette, involontairement encore, une erreur ou un oubli. L'article est imprimé et le journaliste est tout surpris de constater que sa pensée a été déformée par un "s" omis, un mot oublié, une ligne changée. Le public, lui, ne perd pas de temps et crie "haro!" sur le pauvre reporter qui n'y est peut-être pour rien.

Je me demande, par exemple, quelle tête a dû faire mon confrère, de la Nouvelle-Angleterre quand il a lu, dans son journal, l'article qu'il avait rédigé à l'occasion de l'arrivée à Boston de M. Jean Fournier, nouveau consul général. Le début de cet article se lisait ainsi:

"Monsieur Jean Fournier, qui a été nommé tout récemment Consul Général du Canada dans la Nouvelle-Angleterre pour le Commonwealth (ceci n'est sûrement pas une erreur typographique!) du Massachusetts et les Etats du Rhode Island, du Maine, du New-Hampshire et du Vermont, est décédé en novembre 1963." Je ne savais pas que le ministère des Affaires extérieures nommait des personnes décédées à des postes importants! Mais M. Fournier n'est pas mort, Dieu merci, et s'il a été nommé consul à Boston, c'est qu'il est plus vivant que jamais.

Après avoir étudié pendant plus d'une demi-heure ce préambule pour le moins illogique, j'en ai conclu que le typographe ou le metteur en page avait échappé une ligne ou un tronçon de phrase entre "du New Hampshire et du Vermont" et "est décédé en novembre 1963", lequel tronçon de phrase devait être quelque chose comme "en remplacement de M. X... qui est décédé, etc." C'est M. Fournier qui a dû être surpris d'apprendre qu'il était mort!

Les 190 candidats à la mairie et à l'échevinage

Ci-dessous, la liste des 9 candidats à la mairie et des 181 candidats à l'échevinage qui se disputeront les suffrages, au scrutin du 25 octobre.

A LA MAIRIE

Fournier, Sarto, avocat
Raynault, Adhémar, agent d'assurance
Drapeau, Jean, avocat
Lafontaine, Charles, entrepreneur
Dupuis, Hector, agent commercial
Rechon, Dave, courtier d'assurance
Bousquet, Charles-Omer, industriel
Dionne, Camille, menuisier
Sauriol, Jacques, journaliste.

CONSEILLERS

DISTRICT No 1

Classe "A"
xLauriault, Wilfrid, Ingénieur civil et arp.-géomètre
xSavé, E., marchand
Angrignon, Germain, courtier en assurance
Lessard, H.-Pit, garagiste
David, Paul-Oscar, quincaillier
Classe "B"
xLafaille, Marcel, courtier en assurance
xLalonde, Fabien, contremaître
xLépine, Bruno, plombier
Dauphin, Arthur, barbier
Gravel, Romuald, électricien
Parent, Madeleine, organisatrice
Vezeau, Lionel, ébéniste
Mondor, Raymond, journaliste
Téodori, Colombo, entrepreneur
Hamel, Albert, entrepreneur

DISTRICT No 2

Classe "A"
xGuyot, Antoine, rentier
xO'Flaherty, E. William, épicié
xLoiselle, Gérard, épicié-boucher
Hough, Frank, commis
Trudeau, Paul, courtier en immeuble
Crompt, Adéodat, vérificateur
Classe "B"
xBurrows, Percy, poseur d'appareils de chauffage
xHealy, Thomas P., Gérant de ventes
xHanley, Frank, garagiste
Anley, H., garagiste
Dufour, Réal Lucien, plombier
Dandreaux, Guillaume R., vendeur
O'Donnell, William J., Agent d'assurance
Lynch, Michael Joseph, rentier
Clark, Robert-James, garagiste

DISTRICT No 3

Classe "A"
xAsselin, J.-Omer, administrateur
xQuintin, A.-D., administrateur
xWagar, Roy E., président
Belanger, Henri, comptable
Singerman, I. L., préposé à l'entretien
Larkin, Ernest Harold, courtier en assurance
Woodcock, John F., représentant
Flynn, C. W. Leslie, gérant des ventes
Classe "B"
xLyall, Edward, éditeur
xMundey, Ernest, vendeur
Daniels, Dan, expéditeur
Lynch, J. Sylvie, chirurgien dentiste
xAsselin, E.-T., courtier en bourse
Brown, Charles C., gérant de publicité
Dumas, Charles-P., gérant
Boyle, John-Patrick, courtier en immeuble
Moxon, Anthony W. R., marchand

DISTRICT No 4

Classe "A"
xVautlet, Henri-E., courtier d'assurance
xMcKenna, Leo James, fleuriste
xFisher, Miss Kathleen
Hart, I. R., notaire
Farber, I., contracteur
Kliger, Harry H., avocat
Solferman, Albert, courtier d'assurance
Fréchet, René, manufacturier
Classe "B"
xStephens, J. Stephen, gérant d'immeubles
xHoran, Frank John, secrétaire
Leclerc, Paul, imprimeur
Snyder, Gerry, marchand
Kolber, Leo, avocat
Pike, Charles J., surintendant d'ass.

Sullivan, John H., courtier en immeuble
Gulkin, Harry M., journaliste
Dupuis, Armand, marchand
Mayer Charles, journaliste.

DISTRICT No 5

Classe "A"
xKolber, Harry, notaire
xSeigler, Max, courtier d'assurance
xVictor, William V., comptable
Halickman, Bennie, gérant
Dubrovsky, Harry, marchand de bois
Taschereau, Jean-C., entrepreneur
Craig, Roger, avocat.
Classe "B"
xMahomed, Max, buandier
xBass, Louis, vendeur
Aronoff, Nat., Modiste
Caron, Gui, journaliste
Huza, Steve, épicié
Savignac, Roland, notaire
Sheff, Louis, gérant
Blais, Sarto, machiniste
Boisvert, Georges, menuisier
Cohen, Abraham, avocat
Hébert, Maurice S., avocat
Gagnon, Isidore, journaliste
Beaudry, Roland, chauffeur

DISTRICT No 6

Classe "A"
xCarrière, Héliodore, administrateur
xFilion, Alfred, constructeur
xPrud'homme, H., médecin de Bellefeuille, Jacques, restaurateur
Labelle, Jean, marchand
Tozzi, Jacques, assureur
Classe "B"
xDubreuil, J.-Emile, marchand
xGagliardi, Alfred, technicien
xSimard, Elzéar, marchand
Charpentier, Lionel, maître-barbier
Cloutier, René, huissier
Léger, Maurice, marchand
O'Hearn, Daniel, enquêteur
Gélinas, Marcel, agent d'immeubles
Dufresne, Emile, industriel
Holland, Robert, chaudronnier

DISTRICT No 7

Classe "A"
xLeblanc, Ulric, industriel
xLévesque, Ruben, médecin
xDeslauriers, Wilfrid, rentier
Loranger, Bernard, marchand
Nadeau, J.-A., manufacturier
Ouimet, J.-René, agent.
Classe "B"
xNaud, Emile, publiciste.
xSavignac, J.-M., notaire.
xDesormiers, Roméo, plombier.
Croteau, Gilbert, chiropraticien.
Desmarais, André, notaire.
Niding, Gérard, gérant.
Pineault, Vianney, libraire.
Parent, Roger, maître-boucher.
Duclos, Fred, vendeur.

DISTRICT No 8

Classe "A"
xGaudry, Eugène, courtier d'ass.
xGrégoire, Jean-Paul, avocat.
xRavary, Hervé, quincaillier.
Bergeron, Georges H., épicié.
Samson, Lucien, emp. C.N.R.
Guilbeault, J.-Albert, médecin.
Des Marais, Pierre, imprimeur
Classe "B"
xNoël, Raymond, avocat.
xPigeon, Emile, organisateur.
xGodin, Georges, ent. de p. funèbres.
Drapeau, Fernand, mar. de meubles.
Mireault, Maxime, nettoyeur.
Brunelle, Mme Jeanne P., mén.
Bélair, J.-Eugène, publiciste.
Bonnier, J.-Robert, org. d'expos

DISTRICT No 9

Classe "A"
xDrapeau, J.-N. courtier d'assurance
xFarley, Adeline, bourgeois
xGauthier, Gérard, courtier en imm.
xGuerremont, Georges, pharmacien
xLalancette, Georges, tavernier
Thibault, Richard, garagiste
Gingras, Joseph, ent.-plâtrier
Montpetit, Horace, marchand
Classe "B"
xCusteau, Maurice-T., gérant
xDespatis, Marcel, marchand
xDubéau, Achille, menuisier
Dahne, Jacques, agent manufact.
Meunier, Jean, expéditeur
Moisan, Horace, gérant

Lavallée, Clarence, marchand
Marsolais, Jean, importateur
Rodrigue, Louis, plombier

DISTRICT No 10

Classe "A"
xDespatis, Ant., ent. en camionnage
xSimoneau, Pierre, courtier d'assur.
xTardif, J.-Albert, marchand
Bertrand, Léon, imprimeur
Lemire, J.-E., plombier
Parent, L.-C., marchand
Tremblay, Ant., courtier d'assur.
Angers, Adrien, assureur agréé
Huot, Maurice, contracteur
Bou langer, Prosper, marchand
Lizotte, Edgar, épicié

Classe "B"

xVachon, Valère, marchand
xHamelin, Edmond, garagiste
xGauthier, Emile, industriel
Boisjoly, Jean-Paul, comptable
Maranda, Ch.-Ed., tailleur de pierre
Raymond, Armand, agent d'imm.
Tremblay, Lucien, entrepreneur
Crépeault, Ernest, sec.-trésorier

DISTRICT No 11

Classe "A"
xMoore, Rodrigue, administrateur
xPapineau, J.-A.-Léo, c. d'assur.
xGirard, Jos.-Clément, notaire
Saulnier, Lucien, marchand
Sigouin, Roger, agent d'assurance
Aubut, Paul, avocat
Classe "B"
xBrien, Hervé, voy. de commerce.
xHamelin, Jean-Paul, vendeur
xCroteau, Lucien, agent d'affaires
Pelletier, Paul, ingénieur
Lancault, J.-E.-H., court. en imm.
Larose, Rod., ent. général
Boisseau, Fernand, administrateur
Remiggi, William, tailleur

x—conseiller sortant.

Réveil rural

MONT-LAURIER. — "Pour que la nation canadienne-française continue sa marche ascendante, il faut que toutes les petites patries qui la composent soient vigoureuses. Il faut infuser une vie nouvelle, intense et féconde à toutes nos régions rurales pour rétablir la santé de la nation". Voilà ce qu'a affirmé à la Semaine sociale de Mont-Laurier, M. Albert Rioux, de l'Office de l'Électrification rurale.

A travers le monde

TEL-AVIV, Israël, 15. (Reuters f.) — Les principaux points d'un accord de principe entre Israël et la Jordanie ont enfin été éclaircis en vue de mettre fin aux incidents à la frontière judéo-arabe, et plus particulièrement aux abords de la ville sainte de Jérusalem.

Le major-général E. L. M. Burns, d'Ottawa, qui a conclu cette entente, a révélé qu'il avait enfin obtenu l'appui des principales autorités des deux pays concernés pour mettre fin à ces incidents. Burns agit comme médiateur en chef des Nations Unies en Palestine.

GOOSE-BAY, Labrador, 15. (P. C.f.) — Un incendie d'origine inconnue a ravagé hier un hangar de l'aviation américaine à la base de Goose-Bay, détruisant deux avions bimoteurs, un hélicoptère et plusieurs véhicules à moteur. Il n'y aurait pas de blessés.

VIENNE, Autriche, 15. (Reuters f.) — On apprend de source généralement digne de foi que le gouvernement communiste de Pologne a fermé les facultés de Théologie des universités de Varsovie, Cracovie et Poznan, ce qui limite les études supérieures de théologie à l'université catholique indépendante de Lublin, qui jouit d'une protection spéciale en vertu du concordat d'avril 1950.

SAN JUAN, Porto-Rico, 15. (P. A.f.) — Le bilan des inondations à Porto-Rico s'établissait hier à six morts connus et à deux disparus, selon la police. Les pluies qui se sont abattues sans relâche sur l'île durant les 35 dernières heures ont diminué. Les pertes atteindraient \$1,000,000. Les récoltes ont subi le plus de dommages.



Y a-t-il
réellement un
"GOÛT CANADIEN"
en lagers?



Incontestablement! Des enquêtes approfondies faites par Kingsbeer le prouvent. Il existe bien une lager idéale qui réunit chacune des qualités qui constituent le goût de l'immense majorité des Canadiens amateurs de lager. Il n'y en a qu'une: c'est Kingsbeer.



LA SEULE
BIÈRE DE RIZ

parfaitement AU GOÛT DES CANADIENS





Q.—Depuis plus d'un an, j'ai mis de côté chaque mois un certain montant en vue de faire l'acquisition d'un manteau de fourrure de belle qualité. Il reste à fixer mon choix. Ce n'est pas très facile, car je tiens à me procurer un article qui me fournira une bonne durée et qui soit parfaitement seyant. Comme je suis de taille courte et plutôt forte, je pense que certaines fourrures doivent me convenir plus spécialement. Auriez-vous quelques suggestions à me fournir.

Mme H. P.

R.—Il est sur le marché un grand choix de fourrures dont plusieurs, très luxueuses, conviennent particulièrement à l'élégante qui peut s'accorder la fantaisie de varier sa mise selon les circonstances: manteau pour accompagner la tenue de la ville, manteau pour compléter l'ensemble sportif, manteau pour les heures de grand appareil.

Mais comme, dans la plupart des cas, le manteau des saisons froides doit servir en diverses occasions, il importe certainement de le choisir avec soin. Le mieux que je puisse vous conseiller, c'est de vous adresser à une maison de confiance comme il en est plusieurs en notre ville.

Là, on jugera, d'après votre taille, d'après le montant dont vous entendez disposer et l'usage auquel vous destinez ce manteau, quelle fourrure vous habillera élégamment en toutes circonstances, et vous assurera entière satisfaction.

A côté des fourrures au pelage délicat et au fini insurpassable, il en est d'autres, de qualité moindre, qui peuvent fournir une excellente durée et qui, savamment traitées, sont d'aspect très attrayant. Pour aménager une silhouette, ce sont les fourrures rasées, de nuance plutôt foncée qui sont indiquées.

UNE ABONNÉE :

Pour rendre ce vif plus clair et le faire paraître plus vaste, faites en peindre les murs d'un ton jaune abricot très doux et appliquez la même couleur aux boiseries. Sur l'un des pans, placez une glace de belle dimension qui produira un heureux effet d'optique.

Q.—Si je raconte à ma mère que tous les garçons nous embrassent lorsque nous allons dans les réunions dansantes, mes amies et moi, elle ne consentira plus à me laisser sortir avec le groupe de jeunes dont je fais partie.

Mes amies sont très populaires parmi les jeunes gens, mais je vous avoue trouver parfois leurs manières, comment dirais-je?... un peu osées, et même provocantes. Et puis, vous savez, quand tout le monde accepte plusieurs consommations de suite, ça n'aide pas à se bien tenir. Allez-vous me conseiller de délaissier mes camarades? Je voudrais bien me marier un jour, et il n'est pas gai de passer les soirées toute seule à la maison, quand on a dix-huit ans?

ROSETTE

R.—Si vous mettez votre chère maman au courant de ce qui se passe dans ce groupe que vous fréquentez régulièrement, elle s'avisera, j'espère, de faire elle-même à l'avenir la sélection de vos amis et ce sera tant mieux pour vous. Il ne manque pas vous savez, de groupes de jeunes qui savent se distraire joyeusement et passer des soirées agréables, tout en ne s'accordant pas des libertés répréhensibles et en ne s'exposant pas à commettre des erreurs regrettables.

Si vos parents et ceux de vos bonnes amies avaient l'heureuse idée de vous accueillir tour à tour sous leur toit avec vos camarades, plutôt que d'autoriser ces sorties dans les endroits publics, cela leur permettrait de vous guider mieux et de vous aider à découvrir un partenaire à qui vous puissiez faire confiance.

N'hésitez donc pas à faire vos confidences à votre mère, et ne tardez pas à vous créer de nouvelles relations dont les habitudes sobres et la bonne éducation contribueront à vous faire retirer agrément et contentement de vos heures de loisirs.

En novembre

Problèmes internationaux féminins étudiés à Montréal

PARIS — (C.C.C.) — La présidente, les secrétaires ainsi que l'aumônier de l'Union mondiale des Organisations féminines catholiques quitteront Paris par avion le 1er novembre pour se rendre à Montréal. Ils dirigeront, dans plusieurs villes du Canada et des Etats-Unis, des journées d'information sur les problèmes internationaux pour les femmes catholiques.

Mlle du Rostu, présidente générale de l'U.M.O.F.C., M. le chanoine Lamont, aumônier général, Mlle de Saint-Maurice et Swagemakers, secrétaires générales, se rendront à Montréal du 2 au 4 novembre. Ils passeront ensuite une journée à Québec, puis se rendront à Boston, New-York, Washington, et Niagara. Ils visiteront Toronto le 17 novembre, Ottawa le 19 et reviendront à Montréal avant de retourner à Paris. A Boston, les dirigeants de l'U.M.O.F.C. prendront part au congrès du "National Council of Catholic Women".

Ces journées d'information serviront de préparation au congrès mondial que cette union internationale tiendra en 1956 à Rome. Des rencontres du genre ont déjà eu lieu pour les Européennes d'expression allemande à Strasbourg, et pour celles d'expression latine à Fatima. D'autres s'organisent pour les pays scandinaves et anglosaxons ainsi qu'en Amérique latine.

L'Action catholique canadienne a mis sur pied un comité national de réception et d'organisation, dont Mlle Anna-Maria Pigeon est la secrétaire. Ce comité, composé d'une représentante de chaque association féminine nationale officiellement catholique, a déjà tenu une première réunion à Montréal le 13 octobre, en vue d'organiser des rencontres avec les dirigeants de l'U.M.O.F.C. lors de leur séjour au Canada.

Fleur d'octobre

Les feuilles d'automne, par leur riche coloris, donnent souvent une allure de gale tapissée au paysage qui se déroule à nos yeux. Les rouges dramatiques et les jaunes fervents ne sont pas limités seulement aux feuilles. Les fleurs automnales entrent elles aussi, dans la ronde de couleurs.

La fleur du mois, c'est le pompon. Jolies et replètes, ces gentilles petites couleurs peuvent être réunies en bouquet, disposées au centre de la table, ou utilisées pour des motifs décoratifs à l'oc-

L'art DE BIEN S'HABILLER

Grande?



Vous pouvez vous permettre de larges encolures.

casion d'une circonstance particulière.

Voici quelques suggestions sur la façon dont vous pouvez "pomponner", c'est le cas de le dire, votre maison, pour ces réceptions de la Halloween ou pour tout autre événement. Prenez une citrouille évidée et placez-y des pompons jaunes entremêlés de taches noires; le noir peut être obtenu par des fleurs teintes, des suçons ou tout autre objet noir approprié que l'on peut trouver dans les magasins vers la fin du mois. Ou encore, choisissez un réceptacle noir, disposez-y des pompons blancs et des feuilles de dragonnier noires, flanquées d'un fantôme de cire sur un côté.

Le jeu de la vie pour les moins de dix ans

Les parents qui ont des enfants savent que ceux-ci vivent en jouant; ils peuvent à volonté transformer tout ce qu'ils voient, tout ce qu'ils touchent. Pour vivre dans un pays enchanté, merveilleux, ils n'ont qu'à laisser parler leur imagination; et elle est fertile, je vous prie de le croire! Sans le moindre effort de leur part, ils se plaisent à transformer n'importe quel personnage, animal ou objet quelconque en images des plus colorées; les contes de fées les passionnent et, dans les histoires qu'ils imaginent, le rôle du héros — qu'ils s'attribuent toujours — les tient en haleine des heures durant.

Tout en jouant, ils échangent d'étranges conciliabules avec des personnages mystérieux et se jachent si vous n'entrez pas de bonne grâce dans leurs longs dialogues. Vous croyez peut-être qu'ils sont menteurs lorsqu'ils veulent vous faire croire qu'ils ont un "petit frère" qui les suit continuellement? Mais non; pour eux, le jeu se continue tout simplement. S'ils s'entourent de mystère, ne prenez pas la chose au tragique, et surtout ne leur faites pas plus de reproches qu'absolument nécessaire... s'ils vont trop loin. Ce monde imaginaire dans lequel ils vivent a trop d'attrait pour eux pour qu'ils pensent même à mentir; ils dénaturent la vérité, il est vrai, mais sans malice.

Ils règnent toujours en maîtres dans leurs jeux à plusieurs personnages et personne (pas même leur mère) n'a d'emprise sur la marche du jeu. Ils sont les rois, peuvent tempêter, si bon leur semble, ou bien donner des commandements à tout le monde... quel triomphe!

Du moment qu'ils s'amuse sans faire de tort à qui que ce soit, pourquoi les blâmer ou les traiter de menteurs? Certaines mamans semblent oublier que rien ne les désestie autant que d'échapper au monde dans lequel elles vivent pour courir au cinéma au moins une fois par semaine... Et que dire des romans-fleuves qu'elles suivent religieusement à la radio et du feuilleton qu'elles se dépêchent de croquer aussitôt le journal arrivé... Elles devraient comprendre mieux ces petits garçons ou ces petites filles qui sont continuellement à la recherche d'émotions fortes et ne peuvent compter que sur leur imagination pour s'en gaver.

Essayez, autant que possible, de vous faire des amis de vos enfants en les traitant comme ils le méritent, mais surtout en leur évitant cette "peur d'être ridicules" qu'ils éprouvent souvent lorsqu'ils sont surpris au milieu de leurs jeux ou dialogues imaginaires. Ne vous faites pas trop prier, non plus, pour leur raconter de belles histoires qui alimenteront leur jeune imagination. Qu'il y ait toujours une leçon à tirer de votre histoire ou un côté instructif qui puisse les servir de plus utile façon que ne le ferait le cours d'un maître. Et qui sait... vos jeunes "froufrous" d'aujourd'hui au génie inventif seront peut-être appelés à se servir de toutes ces belles images-là plus tard. Il ne faut rien négliger dans la vie, car chaque chose a du bon pourvu qu'on sache y découvrir le côté intelligent.

Suzanne Ruzé

Cours d'art culinaire

Les dames et les jeunes filles désireuses d'acquies des connaissances culinaires seront heureuses d'apprendre que les Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil pourront répondre à leur ambition dès mercredi le 27 octobre prochain, à 7 h. 30 p.m.

Une série de cours de cuisine commencera en effet au Centre Social Ste-Brigide, 1589 rue Malsonneuve, à la date précitée. Ces cours sont des plus avantageux puisque chacun d'eux comprend un menu complet avec table dressée

et qu'ils sont à la portée de toutes les personnes qui désirent s'inscrire. Pour tout renseignement supplémentaire, téléphoner à Chérrier 1791.

Pour les gourmets...

OMELETTE ECONOMIQUE

- 1 tasse de chapelure
- 1 tasse de lait
- 4 oeufs, séparés

Sel et poivre au goût

Mêler le lait et la chapelure, laisser tremper et battre ensuite légèrement. Ajouter les jaunes d'oeufs préalablement battus, incorporer au premier mélange. Battre les blancs en neige, ajouter à la préparation. Verser dans une poêle chaude graissée et cuire lentement jusqu'à consistance, 25 minutes à 30 minutes. Mettre au four pour les dix dernières minutes afin d'obtenir une belle couleur dorée. Cette omelette servira quatre ou cinq personnes. Le même mélange peut être cuit à la manière des oeufs brouillés.

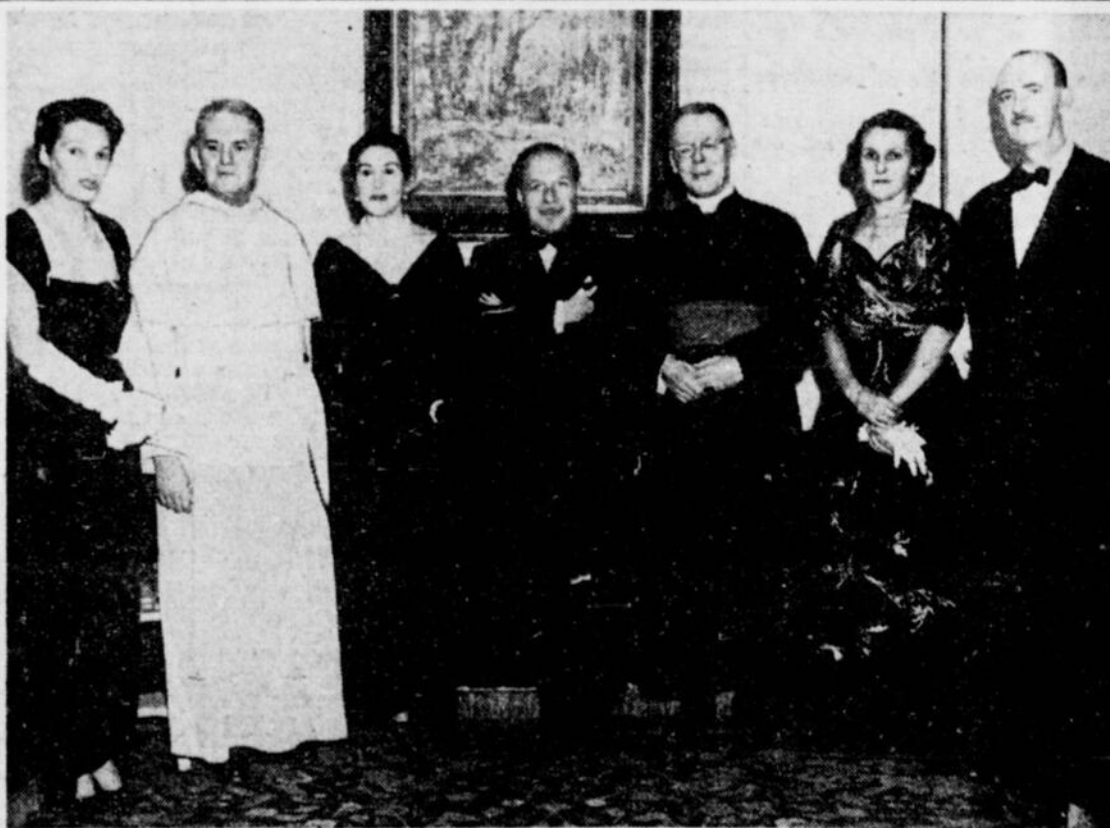
BLANC-MANGER

1 chopine de lait, cuit au bain-marie. Mélanger 2 cuillerées à soupe de fécule de maïs dans un peu de lait froid, ajouter 1/2 c. à thé de sel, 2 c. à table de sucre ou 2 1/2 c. à soupe de sirop de maïs, 1 c. à thé de vanille et 1 jaune d'oeuf battu. Mélanger tous ces ingrédients et les ajouter au lait bouillant en remuant constamment. Faire cuire lentement dix minutes. Faire refroidir et recouvrir d'un blanc d'oeuf battu et de confiture.

Retraite fermée

Une retraite fermée de deux jours aura lieu de vendredi le 22 octobre à 8 h. 30 p.m., pour se terminer dimanche le 24 octobre à 4 hrs p.m., à la maison St-René Goupil, 910 Boul. Taschereau, à Ville Jacques-Cartier.

La retraite sera prêchée par le R. P. Jules Emery, S.J., aumônier de l'Amicale des Retraitants de la Commission de Transport. Pour tout renseignement, communiquer avec M. P. Doré, à DO. 1746.



SON EXCELLENCE PIERRE DUPUY, ambassadeur du Canada à Rome, était le conférencier invité de la Société d'Etude et de Conférences mercredi soir. M. Dupuy a parlé du "pays des Dieux". Sur cette photo, prise à l'issue de la réception, on reconnaît: Mme Pierre Dupuy, le R.P. Ceslas Forest, O.P., directeur spirituel de la Société, Mme Redmond Roche, présidente de la Société d'Etude, Son Excellence Pierre Dupuy, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, Mme la comtesse de Rege et son époux, le comte de Rege, consul d'Italie à Montréal.

Mondanités

Parties de cartes

Une grande partie de cartes organisée par les dames bienfaitrices de la Miséricorde, au profit de la maternité catholique, aura lieu le 19 octobre à 2 h., à la salle sise à 897 rue Lagauchetière. Prière d'apporter cartes, marqueurs et crayons.

Il y aura partie de cartes organisée au profit des Scouts et Louveteaux de la paroisse Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, mardi le 19 octobre prochain à l'école Dollier-de-Casson, angle Mistral et Saint-André. Les prix sont aussi beaux que ceux de l'an dernier. Informations VE 4643.

Les Dames patronnesses de l'hôpital St-Joseph des Convalescents du Boulv. Rosemont, donneront leur première partie de cartes à l'hôpital même jeudi le 23 octobre à 2 h. de l'après-midi. Mme Adhémar Raynault a bien voulu en accepter la présidence. Pour informations appelez à l'hôpital St-Joseph des Convalescents, TU. 3781.

Débutantes

Mlle Sheila Constance Morris, fille de Mme Gordon Morris, de Riverside, Ont., est parmi les débutantes de la saison.

Mlle José Trudeau, fille du lieutenant-colonel et de Mme Paul Trudeau de la Côte-des-Neiges, sera au nombre des débutantes de la saison.

Elle sera présentée au Lieutenant-Gouverneur et Mme Gaspard Fauteux, qui renauseront de leur présence le bal des petits souliers de la Ligue de la Jeunesse Féminine à l'hôtel Windsor, le 5 novembre.

Mme Walter M. Stewart donnera une soirée dante, le vendredi 29 octobre, au Ritz Carlton en l'honneur de ses petites-filles Mlle Judy Mather et Penelope Pasmore, toutes deux débutantes de la saison.

Dîner

Sous l'égide de l'Association libérale féminine de Notre-Dame-de-Grâce, un dîner sera offert au Club de Réforme, le 19 octobre, à sept heures trente. L'hon. R. H. Winters, ministre des Travaux publics, en sera l'hôte d'honneur. A ses côtés, à la table présidentielle, on remarquera: Mme R. H. Winters, Mme Maurice, présidente de l'Association, M. Paul Earl, M.P.P., et Mme Earl, M. et Mme Fred P. Whitman, M. et Mme R. E. Wager, Mme Flore-D. Jutras, Mme P. G. Samson, M. E. T. Asselin, M. James Cleary ainsi que l'hon. George Marier, président du Club de Réforme.

Vente de charité
Les dames auxiliaires de la pouponnière Sainte-Famille organisent leur vente de charité annuelle pour le samedi 6 novembre, au Victoria Hall. Mmes S. L. E. Cuddy et Kenneth Toy qui ont accepté la présidence de cette fête de bienfaisance recevront le concours de Mme Georges Gonthier, de Mlle Marie Oulmet, de Mmes Paul Oulmet, John Belcourt, Norman Hampshire, de Mlle Marguerite Terroux, de Mmes H. E. McKeen, Wallace Caven, Frederick Drumm, Andrew Murray, de Mlle Hazel McDonnell, de Mmes Victor Soucisse, Pierre Beaubien, Alfred Savard, et autres. Mme Graham W. Coghlin est la présidente du comité des dames auxiliaires.

Au club Wilfrid Laurier

Le club Wilfrid Laurier des Femmes libérales reprendra ses activités le 18 courant à 2 h. 30 p.m., dans les salons du club de Réforme, 82 ouest, de la rue Sherbrooke. L'invitée d'honneur sera l'hon. sénatrice Mariana-B. Jodoin, M.B.E. Bienvenue à tous.

Réunion

Les dames auxiliaires des Corps médical et dentaire de l'Armée Royale Canadienne (réserve) se réuniront au mess des officiers, 3626, rue Saint-Urbain, demain soir, à huit heures et demie.

Soirée dansante

Sous l'égide du mess des sergents des Fusiliers Mont-Royal, aura lieu une soirée dansante régimentaire, le samedi 16 octobre. Le lieutenant-colonel Yves Bourassa, M.B.E., C.D., présidera. L'orchestre sera dirigé par Larry Edwards.



Mme Pierre CASGRAIN, fondatrice de la Ligue de la Jeunesse Féminine, recevait à un thé hier, un groupe d'anciennes présidentes de la Ligue.

Déjeuner

Le premier déjeuner de la saison du Cercle des épiciennes a eu lieu mercredi, et Mme Nicole Germain en était l'invitée d'honneur. Les autres convives étaient: Mmes Claude Champagne, Pierre Vanheerswynghe, H.-L. Duwel, Pierre Andrieux, Paul Sanche, la marquise de Ruzé d'Effiat, Mmes Henri Gélinas, Berthe Paquette, Leslie Robertson, Paul Robin, Claire Yale, A. Saint-Onge, Pierre Desmarais, Jean Drapeau, Alfred Le Roy, H.-J. Duhamel, Bernard Hébert, Annette Brunet-Séguin, Manolita del Vayo. Mme Maurice Billard, présidente fondatrice du Cercle, recevait les invitées.

Déplacements

Mme Henry Bray, de Québec, a passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme J.-G.-M. LeMoine et leur famille sont revenus de St-Patrice où ils ont passé la dernière fin de semaine.

Le Dr et Mme J.-A. Lambert, de Montréal, ainsi que Mme Roméo Gibeault, d'Ottawa, sont partis pour New-York.

Mlle M.-Denise Granger, de St-Jean, Qué., partira prochainement pour New-York où elle demeurera désormais.

M. Edouard Bélique est retourné à New-York, après un court séjour en ville, chez M. et Mme F.-A. Bélique.

Le très hon. lord Beaverbrook, chancelier honoraire de l'univer-

sité du Nouveau-Brunswick, est actuellement à St-Jean, N.-B.

M. Louis Saint-Laurent, qui poursuit ses études à Montréal, a passé la dernière fin de semaine à Québec, chez ses parents, M. et Mme Jean-Paul Saint-Laurent.

Mme Ross Drouin et Mlle Monique Drouin sont retournées à Québec, après avoir passé quelques jours au Ritz Carlton.

M. et Mme B.-W. Roberts arriveront samedi sur l'"Empress of France" d'un séjour outre-mer.

M. et Mme René Lévesque et leurs enfants étaient de passage à Québec, ces jours derniers.

Toutant-Méthot

M. et Mme Achille Méthot font part du mariage de leur fille, Thérèse, avec M. Gaston Toutant, fils de M. Victor Toutant, décédé, et de Mme Toutant. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le samedi 16 octobre, à neuf heures, à la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Choquette-Hoyau

Me Claude Choquette, C.R., et Mme Choquette, de Notre-Dame-de-Grâce, font part du mariage de leur fils, Gilbert, avec Mlle Gilberte Hoyau, fille de M. et de Mme Jules Hoyau, de Casablanca, Maroc. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 16 octobre prochain, à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Fiançailles

M. et Mme Joseph Desrosiers, de Montréal, font part des fiançailles de leur fille, Marie, à M. Gaston Laforest, fils du capitaine et de Mme Vincent Laforest, de Tracy.

M. et Mme Pierre Gérard, de L'Oron, Mayenne, France, font part des fiançailles de leur fille, Germaine, à M. Jean-Louis Homet, fils de M. et de Mme Jean Homet, de Montréal et Casablanca.

Moreau-Gagnon

Le mariage de Mlle Huguette Gagnon, fille de M. Alcide Gagnon, décédé, et de Mme Gagnon, avec M. Eugène Moreau, fils de M. Damase Moreau, décédé, et de Mme Moreau, de North Bay, Ont., a été béni par le R.P. Henri-M. Bradet, O.P., curé, samedi matin, à dix heures, à l'église Notre-Dame-de-Grâce, et pendant la messe, il y eut programme musical. Glorieux et pompons blancs avaient été disposés à profusion dans le chœur et la nef, pour la circonstance. M. Jean Deschamps accompagnait sa belle-soeur et M. Lucien Moreau était le témoin de son frère.

La mariée portait une robe de guipure blanche à corsage cintré et jupe très ample formant courte traine, un voile de tulle illusion retenu

sous un bandeau de même dentelle que sa robe et un bouquet d'oeillets blancs et de stéphanotis. Mme Jean Deschamps, sœur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de cristallite bleu glacier, un petit chapeau de même tissu et un bouquet de pompons blancs. La petite bouquetière Danielle Deschamps, nièce de la mariée portait une robe cristallite rose, un béguin assorti et tenait un bouquet colonial de roses Sweetheart. M. Lucien Moreau était garçon d'honneur tandis que MMs. Victor Landriault et Ian Martyn plaçaient les invités.

Mme Gagnon, mère de la mariée, portait une robe de chantilly noisette sur fourreau de taffetas, un chapeau de même ton, une jaquette d'écureuil de Russie et une touffe de gardénias blancs. Mme Moreau, mère du marié, portait une robe de crêpe gris taupe avec touche de nylon rose, un chapeau et des accessoires assortis, une jaquette de taupe et des roses Sweetheart au corsage. Après une réception chez les parents de la mariée, M. et Mme Moreau partirent pour la Virginie. Pour voyager, Mme Moreau portait un costume turquoise, un chapeau de plumes havane et beige, des accessoires d'alligator brun, une écharpe de vison et des gardénias à la boutonnière.

QUEBEC

Mme Antonio Martel recevra son cercle de couture cet après-midi à sa résidence, au profit de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Mme Louis St-Laurent qui a passé quelques mois à sa résidence d'été à St-Patrice, fait présentement un séjour à Québec, avant de retourner à Ottawa.

Mlle Marie Gagnon, fille de l'hon. et de Mme Onésime Gagnon, s'embarquera aujourd'hui, quatorze octobre à bord de l'"Atlantic", pour un séjour en Europe.

M. Claude Michel, de notre ville a pris l'avion en fin de semaine à destination de l'Angleterre. Il se rendra ensuite en France où il rejoindra son épouse et sa belle-soeur Mlle Denyse Falardeau, qui sont présentement à Paris, les invitées de M. et de Mme Paul Michel.

Mme C. Joncas, le docteur et Mme J. Ouellette, ainsi que M. et Mme L.-P. Doherty, de Québec, étaient au nombre des invités de l'extérieur au mariage d'Anjou-Hotte, célébré samedi dans la métropole.

Mlle Mariette Renouf, Claire et Marthe Brault, de Montréal, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis au cours duquel, elles ont séjourné en Californie.

Me et Mme Jacques Cantin, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec.

Mme M.-A. Gagné, de notre ville, fait présentement un voyage d'affaires à New-York.

A Québec, ces jours derniers, à 10 heures, à l'église des St-Martyrs Canadiens, décorée de fleurs de saison, Mgr Georges Deniger, P.D., a béni le mariage de sa nièce Louise, fille de M. et Mme Eugène Deniger, de Québec, avec M. Louis

LES PATRONS

DE LA "PATRIE"



PATRON No 4612 — Cette jolie robe vous prendra très peu de temps à la confectionner. Elle vous rendra de nombreux services dans vos courses. Les lignes sont très flatteuses pour les tailles un peu plus fortes.

Le PATRON No 4612 vous est offert dans les demi-tailles 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 5½ verges d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Joubert, M.S.C., fils de M. et de Mme Charles Joubert, également de Québec. Pendant la messe, M. Gilles Lamontagne interpréta un programme de chant, et M. Roger Bernier toucha l'orgue. M. Deniger accompagnait sa fille et M. Joubert servait de témoin à son fils. M. Guy Paradis, beau-frère de la mariée, M. Jean-Paul Hardy, beau-frère du marié, M. Pierre Chouinard et M. Marc Dubuc plaçaient les invités.

A l'issue d'une réception au Québec Winter Club, M. et Mme Joubert partirent, en automobile, pour New-York, d'où ils prendront l'avion pour les Bermudes. A leur retour, les mariés demeureront à Québec.

Nouveau procédé pour teindre le textile

Un spécialiste britannique du procédé relativement nouveau par lequel on teint les nouvelles fibres du textile comme le Dacron, l'Orlon et le reste, exposera les derniers développements de ce domaine samedi soir le 16 octobre à l'université McGill.

M. Maurice R. Fox, F.T.I., F.S.D.C., de l'Imperial Chemical Industries Limited, Manchester, Angleterre, sera le principal conférencier lors de la réunion de la Canadian Association of Textile Colourists and Chemists, section québécoise. Il décrira aux spécialistes canadiens du textile quelques-uns des problèmes que constitue la teinture à la très haute température nécessaire quand il s'agit des nouvelles fibres. Il exposera aussi quelques-unes des méthodes mises en oeuvre pour régler les problèmes que présente ce procédé.

M. L.-J. Sheps, président de la section québécoise du CATCC, présidera la réunion. L'assemblée se tiendra au centre des sciences physiques de l'université et commencera à 7 h. 30 du soir.



LE DINER-DANSE REGIMENTAIRE DES FUSILIERS MONT-ROYAL, l'un des événements saillants de la saison sociale à Montréal, aura lieu cette année le samedi 20 novembre, sous la présidence d'honneur du major général Georges-P. Vanier, DSO, MC, et de Mme Vanier. On voit ici le comité féminin d'organisation de cette fête régimentaire traditionnelle. De gauche à droite: Mme Paul Turgeon, Mme Guy Perreault, Mme Roger Monast, Mme Lionel Laprade, Mme Yves Bourassa, Mme Guy Lévesque, Mme Sarto Marchand et Mme Patrick Desgroseilliers.

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TELEVISION

Les rumeurs de la ville

CE N'EST PAS UN PRECEDENT. — New-York n'a pas à faire état du fait d'un orchestre jouant sans chef. Montréal peut également revendiquer ce fait. Il y a de cela plusieurs années, à Montréal, un "orchestre majeur" des Etats-Unis, dont la réputation était longuement faite, venait donner un concert au Forum, au cours d'une tournée de concerts aux Etats-Unis et au Canada. Comme la tournée était plutôt longue, on avait engagé, en plus du chef attitré, un autre comme adjoint, bon pianiste, mais chef d'orchestre quelconque. C'est ce dernier qui montait au pupitre au Forum, mais les musiciens ne le prenaient guère, et se fachaient de sa direction. Comme question de fait, les musiciens, tous des vétérans aux cheveux blancs, se dirigeaient seuls, ne faisant aucun cas des coups de bâton partant du "podium". La situation avait bien amusé nos musiciens, et le concert avait obtenu un franc succès. Point de gouvernail... réel, mais la barque voguait à pleines voiles à bon port.

DIVERS. — Il faut regretter que les émissions de Claude Jutra sur le cinéma soient terminées. En tout cas ce fut une belle série spéciale, agréablement mise en ondes par des gens de talent. — Maintenant que le beau temps nous est revenu, les "jets" recommencent leur tintamarre au-dessus de Montréal. La "saison" des pluies les avait cloués au sol pour un temps.

TV. — Le programme "Le Nez de Cléopâtre" n'a plus du tout l'intérêt qu'il avait durant les premiers mois de son existence. Les questions sont de plus en plus saugrenues pour ne pas dire idiotes et ce divertissement devrait changer de formule car les participants eux-mêmes ont l'air de s'y ennuyer. Ce qu'ils font est devenu du métier pur et simple. Pourquoi alors ne pas varier et faire par exemple un jeu de charades... mon premier est un, mon second est un, mon tout est un, qui suis-je? — Le programme de Michèle Tisseyre continue d'être trop chargé. Les invités y sont poussés, bousculés, et la charmante animatrice a l'air d'y courir un marathon. On a parfois l'impression d'une série d'entrées et de sorties hâtives comme dans un vaudeville. Non, non, du calme, du calme. Moins d'invités et plus de "poise" comme diraient les Anglais. Pourquoi ne pas insister davantage sur un invité de marque au lieu de courir d'un personnage à l'autre et d'être obligé de parler hâtivement comme pour bâcler l'émission? — Les films à CBFT commencent à être un peu trop répétitifs. S'il est vrai que les répétitifs plaquent il ne faut pas abuser des reprises. Il y a encore quantité de films qu'on n'a jamais montrés et qui en valent la peine. — Les plaintes contre un horaire de TV plus court au poste CBFT qu'au poste CBFM continuent de percer. Nous reprendrons l'argument que nous avons déjà servi. La télévision est service d'Etat il faut que l'Etat soit juste pour ses sujets. Le téléspectateur de langue française a payé aussi cher que le spectateur de langue anglaise pour son récepteur. De plus c'est un payeur d'impôts au même titre que le téléspectateur anglais. Deux postes de télévision d'Etat dans une même ville doivent avoir un horaire égal.

BIEN DE LA VOILE, MAIS PAS DE GOUVERNAIL. — La "Symphony of the Air" (ci-devant l'Orchestre de la NBC) donnera son premier concert public à New-York, dimanche prochain le 17 octobre, mais avec cette particularité que les musiciens se dirigeront eux-mêmes, parce qu'il n'y a point de "podium", comme on dit en jargon, et point de chef d'orchestre. Ce sera une barque sans gouvernail. Et l'on nous dit que cette situation plutôt anormale est amenée par suite de l'indécision de l'administration générale à choisir un successeur à Arturo Toscanini, qui prenait sa retraite, le printemps dernier, comme l'on sait, après avoir dirigé pendant 17 ans l'Orchestre qu'il avait fondé. Et les musiciens ne craignent pas l'insuccès du concert. D'ailleurs, ils ont eu une répétition déjà, et cela a bien marché. Ils ont envoyé un télégramme à Toscanini en Italie pour lui faire part de leur décision, ajoutant — et c'est un hommage qu'ils lui rendaient: "Nous nous inspirerons de votre mémoire, ce sera comme si vos mains tenaient le bâton devant nous."

APOSTILLES. — A la veille des élections municipales, il est temps de se rappeler le mot de Xénophon surtout si on se porte candidat: "La plus grande imposture est de prétendre gouverner les hommes quand on n'en a pas la capacité." — Le premier mois scolaire écoulé, les premiers se dessinent à la tête de la classe... les derniers aussi. Les uns tiendront la tête, les autres la queue et il en est d'autres qui occuperont modestement le milieu tout en faisant de la bonne besogne. — Tel brille au premier rang de sa classe qui s'effondre ensuite au dernier dans la vie. — Le journalisme mène à tout pourvu qu'on réussisse à en sortir ceux qui n'y ont nulle affaire... ou qui s'y sont immiscés. — Ceux qui jonglent avec les chiffres ne sont pas plus fûtés que ceux qui finissent avec les mots: l'important c'est de faire dire aux chiffres comme aux mots ce qu'il faut révéler. — La chasse au chevreuil et à l'original retient bien du monde dans les bois mais la chasse à l'homme occupe tout le monde tout le temps.

VERGOR

José Ferrer écrit au théâtre du T.N.M.

On sait qu'en même temps que le Théâtre du Nouveau Monde prenait des droits pour Les Hussards, l'été dernier, à Paris, José Ferrer les retenait, lui, pour Broadway, où il compte présenter la pièce sous peu. Dans une lettre, qu'il adressait récemment aux directeurs du T.N.M., José Ferrer disait entre autres choses, au sujet de la pièce de P.-A. Bréal: "J'ai été tellement emballé par les représentations des Hussards, à Paris, l'hiver dernier, que j'ai immédiatement cherché à en obtenir les droits pour Broadway. Je suis sûr que quiconque verra cette pièce sera d'avis, comme moi, que c'est une comédie des plus gaies, qui procure une soirée de théâtre dont on aura longtemps souvenir".

M. Ferrer terminait sa lettre en formulant, pour le T.N.M., ses meilleurs vœux de franc succès.

Les Hussards ont débuté jeudi le 7 octobre, à 9 heures, au Gesù. Les représentations se poursuivront jusqu'à la fin du mois. La mise en scène a été confiée à Jean Gascon, les maquettes du décor et des costumes, à Michel Ambrogi. Les interprètes sont, par ordre alphabétique: Georges Bouvier, Jean Dalmain, Jeanne Demons, Denise Dubreuil, Marc Favreau, Gabriel Gascon, Jean Gascon, Antoinette Giroux, Georges Groulx, Guy Hoffmann, Ovide Légaré, Jean-Louis Roux et Gisèle Schmidt.

Le Théâtre du Nouveau Monde apporte, comme d'habitude, le plus grand soin à la préparation du spectacle, qui devrait pouvoir plaire à tous.



A L'IMPERIAL. — Olivia de Havilland, Vivien Leigh et Clark Gable dans une scène de "Gone with the Wind", au cinéma Imperial.

Charles Chaplin donne \$14,285 à un prêtre de religion catholique

PARIS — (PAF) — Charlie Chaplin, qui connut la gloire dans la personification du vagabond sentimental et baroquement moustachu, a annoncé hier avoir donné 5,000,000 de francs (\$14,285) en vue d'aider un prêtre catholique français dans son oeuvre d'aide aux miséreux.

De sources proches de Chaplin, on apprend que la somme donnée provient du prix de la paix de \$14,000 que le Conseil pour la Paix mondiale, sous l'égide des Soviets, a conféré à l'artiste en 1953.

Chaplin, qui s'était déclaré honoré d'avoir reçu ce prix, est arrivé hier à Paris venant de Suède et accompagné de son épouse Oona.

La somme sera remise aujourd'hui à l'abbé Pierre, un frère prêtre, portant barbe et qui a atteint la notoriété à la suite de la campagne qu'il a menée en faveur des déshérités de Paris, durant la plus dure période de l'hiver dernier.

"The Caine Mutiny Court Martial" ici sous peu

Une des attractions théâtrales les plus attendues est certainement "The Caine Mutiny Court Martial", une production de Paul Gregory de la pièce complète de Herman Wouk, gagnante du Prix Pulitzer, que nous verrons sur la scène du Théâtre Her Majesty's, pour une semaine, à partir du lundi soir, 15 novembre, à 8 h. 30 p.m.

En tête de la distribution de la National Festival Company actuellement en tournée, on trouve le nom de Paul Douglas, dans le rôle de Captain Queeg, rôle qui marque son premier retour à la scène depuis "Born Yesterday". Aussi, Wendell Corey paraîtra dans le rôle du Lieutenant Greenwald et Steve Brodie jouera le Lieutenant Steve Maryk.

Metteur en scène de cette grande production théâtrale n'est autre que le grand acteur de l'écran et de la scène, Charles Laughton, qui remporta dernièrement le New York's Outer Circle Critics Award, et qui fut dernièrement associé avec Paul Gregory dans les productions mémorables de "Don Juan in Hell" et de "John Brown's Body".

Ce fut Gregory, reconnu aujourd'hui comme un des plus ingénieux producteurs de théâtre, qui envisagea pour la première fois les possibilités de la réalisation à la scène de "The Caine Mutiny Court Martial" et qui approcha l'auteur même afin de l'adapter à la scène. A Broadway, la pièce fut un succès sans précédent à tous les points de vue.

Une distribution de 18 personnes forme les interprètes de cette superbe réalisation dont on dit qu'elle apporte de nouvelles idées dans la forme de présentation sur scène.

La direction du Théâtre Her Majesty's annoncera prochainement les arrangements faits pour la mise en vente des billets et la réservation des places pour cette attraction exceptionnelle.

La verve, la couleur, le soleil de l'Espagne réunis chez Greco

Deux apparitions dans l'arène des toréadors, naturellement à l'écran, ont été des événements qui ont marqué une croisée des chemins dans la carrière du célèbre danseur espagnol, José Greco, que nous verrons sur la scène du théâtre Her Majesty's avec sa troupe de danseurs espagnols, durant une semaine de représentations qui débutera lundi soir, à 8 h. 30.

Pour le film "Manolete", récit de la vie du grand matador où Greco incarne le rôle-titre, il choisit la fleur des meilleurs danseurs qu'il trouva en Espagne. Ceux-ci devinrent par la suite les membres permanents de sa troupe actuelle. Naturellement, les pesetas qu'il gagna avec son fils, furent dépensées pour l'organisation de sa première tournée européenne qui s'avéra un succès grandiose.

Le film fut tourné dans le ranch du grand matador Belmonte et les danseurs se familiarisèrent avec les plus dangereux taureaux d'Espagne.

(Suite à la page 15)

IMPERIAL A l'affiche
"GONE WITH THE WIND"
en technicolor
Clark GABLE — Vivien LEIGH

A l'affiche **PALACE**
"SEVEN BRIDES FOR SEVEN BROTHERS"
aussi
"THIEVING MAGPIE"

PRINCESS 2e semaine
"SUDDENLY"
Frank SINATRA — Sterling HAYDEN

A l'affiche **ORPHEUM**
"The Law VS Billy The Kid"
aussi
"GERALDINE"

LOEW'S 2e semaine
"THE GAIN MUTINY"
en technicolor
Humphrey BOGART — Jose FERRER

A l'affiche **CAPITOL**
"ON THE WATERFRONT"
aussi
"BRITISH EMPIRE GAMES"

ALOUETTE A l'affiche
"DISPARUE A RIO"
aussi
"NOEL AU CAMP"

STUDENTS A l'affiche
MARTHA EGGERTH
JAN KIEPURA dans
"LE PAYS DU SOURIRE"
en couleurs
FRANK VILLARD
MADELEINE LEBEAU
Mandat d'arrêter

3e semaine **Cinéma de Paris**

300 ans de l'histoire de France avec la plus vaste distribution de toute l'histoire du cinéma

En Eastmancolor

SI VERSAILLES M'ETAIT CONTÉ

La Russie en faveur de la résolution canadienne

NATIONS-UNIES, N.-Y., 15. — (PCf) — On a appris hier que la Russie était disposée à se joindre à la France, à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pour appuyer une résolution canadienne demandant la reprise des pourparlers à cinq sur le désarmement mondial.

Le geste soviétique suivra l'accord des quatre autres puissances sur plusieurs amendements relativement peu importants apportés par les Russes à la résolution canadienne, qui a été présentée mercredi à la commission politique de l'Assemblée par l'hon. Paul Martin, ministre canadien de la Santé.

La proposition canadienne demande que les cinq puissances se réunissent de nouveau à huis clos pour s'entretenir du désarmement. Les cinq se sont réunis à Londres l'été dernier sous forme d'une sous-commission de la commission du désarmement de l'ONU et ont élaboré un plan franco-britannique de désarmement sur lequel la Russie a depuis basé sa proposition de traité mondial de désarmement.

Le débat sur le désarmement actuellement en cours à la commission politique a trait principalement à la proposition russe. Il existe encore un fossé entre le point de vue occidental et celui des Soviets, mais il semble que les Russes soient désireux de résoudre le problème et c'est ce qui a incité le Canada à prendre l'initiative que l'on sait.

Les amendements russes n'ont pas encore été rendus publics, mais on affirme de source digne de foi qu'ils accordent plus d'importance aux propositions soviétiques.

Les quatre puissances occidentales ont tenu hier matin, à la suite de la conversation privée qu'avaient eue mercredi soir MM. Martin et Vishinsky, une réunion fermée pour examiner les amendements soviétiques.

Après que la séance de la commission politique ait été levée hier à midi, M. Martin a eu de nouveau un bref entretien.

M. Martin est ensuite parti pour Ottawa en consultation. Il a dit qu'il ne prévoyait aucun développement de la question avant la semaine prochaine.

Arrivée de l'"Empress of France"

De nombreux Canadiens en vue arriveront à Montréal samedi à bord du paquebot du Pacifique Canadien "Empress of France", venant de Liverpool.

On remarque parmi eux le vice-maréchal de l'Air A. James, de Montréal, ancien chef du commandement de la défense aérienne à St-Hubert et maintenant fonctionnaire de la Bristol Airplane Co. of Canada, et Mme James; le capitaine de groupe Basil D. Hobbs, D.S.C., président de la firme Basil D. Hobbs & Sons, et Mme Hobbs; M. E. V. Leopoldt, de Montréal, vice-président de la Shawinigan Engineering Co., et Mme Leopoldt; M. J. Blackwell, de Montréal, gérant général de la Guardian Insurance Co., et Mme Blackwell; M. B. W. Roberts, de Hudson Heights, vice-président des achats et magasins au C.P.R., et Mme Roberts; M. Hartland K. McKeown, de Montréal, président de la Roberts McKeown Ltd., et Mme McKeown; M. Peter Redpath, de Westmount, vice-président des ventes à la Canadair Ltd., et Mme Redpath.

Mentionnons également M. Joseph Murray Ihme, officier des visas à la légation canadienne de Stockholm, qui revient au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à Ottawa; M. Herbert C. Parker, officier des visas à la légation canadienne d'Helsinki, qui revient aussi à Ottawa; M. J. A. Hall, physicien du National Physical Laboratory, d'Angleterre.

Au Forum

Brillants débuts du London Ballet

Le London's Festival Ballet est revenu pour la seconde fois à Montréal hier soir, au Forum, donner une courte saison de danses classiques dont La Esmeralda, oeuvre chorégraphique inspirée par le Notre-Dame de Paris de Victor Hugo. Ce ballet est prétexte à une mise-en-scène impressionnante.

Au dire de certains spectateurs, la scène est parfois tellement composite et tellement peuplée, que les caractères principaux de cette grande fresque nous échappent à certains moments.

Le scénario de ce ballet traite d'une fille qui tente de séduire à la fois un moine et un gentilhomme et qui manque de se faire pendre pour cela. Le tout est rehaussé de divertissements qui permettent aux divers artistes de se faire valoir dans des pas variés. Ainsi tout le long du deuxième acte, des danseurs et danseuses sortent parfois des rangs et viennent briller un moment.

Si on fait une étude d'ensemble de ce ballet tel que dansé hier soir, on reste avec l'impression d'une troupe vigoureuse et bien disciplinée dansant dans une atmosphère haute en couleurs. L'effet est impressionnant. Dominaient le plateau par leur prestance et leur talent: l'étoile Tamara Tomanova dans l'emploi d'Esmeralda, la bohémienne, et John Gilpin dans le rôle du poète Gringoire. Dans certaines scènes où le plateau était dégagé, ces deux danseurs ont fait briller une technique précise qui fut justement applaudie. Mlle Tomanova a été particulièrement effective dans le grand pas de deux, à la fin du deuxième acte. John Gilpin l'assistait avec beaucoup de brio et fut heureux dans ses soli. Mentionnons encore Nikolai Palajenko en Phoebe et Violette Verdy en Fleur-de-Lys.

Comme déploiement spectaculaire, le ballet Esmeralda est bien à sa place dans le répertoire. Mais il exige la discipline la plus absolue car en mains moins expertes que celles du London's Festival Ballet l'affaire aurait pu tourner au chaos et à la confusion générale. Ce soir, on donne Scheherazade, Don Quichotte et Casse-Noisette.

★ ★ La verve, la ...

(Suite de la page 14)

On demanda à Greco s'il avait réellement rencontré des taureaux dans sa vie? Et Greco de répondre: "Croyez-vous que les producteurs étaient des fous? Ils voulaient me garder pour des reprises de scènes éventuelles!"

Lorsque le film "Manolete" fut présenté à Paris, à la première le public alla jusqu'à exiger un "bis" de la partie du solo de Greco. C'est ce que l'opérateur dut faire. Il remonta le film et projeta la scène.

La deuxième parution de Greco à l'écran fut dans le film de la M-G-M, "Sombbrero", où il interprétait le rôle d'un matador superstitieux. Les producteurs restèrent avec l'impression qu'ils avaient découvert un Gene Kelly latin. Pour Jose Greco c'était là une occasion de montrer à des millions de spectateurs ce qu'il savait faire.

Aujourd'hui, Jose Greco a la réputation d'être un des plus grands danseurs espagnols de notre époque et sa popularité fut prouvée par l'immense nombre de spectateurs qui s'empressaient l'été passé au Lewinsohn Stadium de New-York où il battait tous les records de recettes.

LES CANDIDATS A LA MAIRIE



Le sénateur Sarto FOURNIER



M. Adhémar RAYNAULD



M. Jean DRAPEAU



M. Hector DUPUIS



M. Jacques SAURIOL



M. Dave ROCHON



M. C.-O. BOUSQUET



M. Charles LAFONTAINE



M. Camille DIONNE

"L'Aventurier de Séville" à La Scala

Une éclatante superproduction tournée en Espagne avec Luis Mariano prendra l'affiche samedi au cinéma La Scala. Il s'agit de "L'Aventurier de Séville", le meilleur film d'action de Luis Mariano qui sera montré en grande primeur dans le nord de la ville.

Voilà une fiesta peu ordinaire, rehaussée de toutes les séductions du procédé gévacon (couleurs naturelles) et qui montre de splendides paysages de la joyeuse Espagne. Inutile de dire qu'il y a aussi de la musique, tout aussi séduisante, des chansons, des sérénades égrenées par la voix lancinante des guitares, de jolies filles et de belles dames vêtues de leurs plus riches atours.

Dans "L'Aventurier de Séville", Mariano fait revivre le fameux Figaro, barbier à Séville et grand coureur d'aventures. Le héros de Beaumarchais et de Rossini connaît ici une existence nouvelle que ces auteurs n'avaient pas imaginée. Le film se déroule dans les paysages pittoresques de l'Andalousie, au XVIII^e siècle, siècle des élégances s'il en fut jamais et qui convient à merveille au talent et à la délicatesse de Luis Mariano.

Outre le populaire chanteur, qui donnait des sérénades pour aider une troupe de brigands espagnols, on retrouve dans ce film la séduisante Lolita Sevilla et la jolie starlette française Danièle Godet. Jean

Galland est le docteur Bartolo et José Isbert, le corregidor. Une nombreuse et brillante figuration contribue à donner à "L'Aventurier de Séville", beaucoup de mouvement, de vie et d'animation. La richesse des centaines de costumes que l'on voit n'est pas pour peu dans le succès de cette grande production franco-espagnole que tout Paris applaudissait il y a quelques mois.

Au même programme, on verra une ébouriffante comédie "La Perle du Brésilien", où l'on constatera qu'il est bien difficile de se choisir une femme après ne l'avoir regardée... qu'en photographie. On imagine facilement quelles loufoques aventures peuvent naître de pareille situation et c'est ce qui fait de "La Perle du Brésilien" une comédie de haute tenue, hilarante au possible.

Cigarettes à 37 cents

Quatre grands magasins à succursales multiples ont consenti à majorer de 33 à 37 cents le prix du paquet de cigarettes. Un porte-parole de l'Association des distributeurs de tabac précise que l'accord fait suite à une campagne lancée par cet organisme en vue d'éliminer la pratique qui consiste à réduire les prix dans les grands magasins.

Débris d'un avion disparu retrouvés

EDMONTON, 15. (PCf) — Les débris d'un petit avion disparu depuis le 2 octobre ont été trouvés sur le flanc d'une montagne au Yukon, a-t-on rapporté ici hier soir. Les quatre personnes qui se trouvaient à bord ont été tuées.

Un porte-parole du CARC, confirmant un rapport antérieur d'un poste de radio d'Edmonton, a dit que l'avion a été aperçu à une altitude de 5,800 pieds sur le flanc du mont Fox, environ 96 milles au nord-est de Whitehorse, Yukon.

A bord de l'avion se trouvaient le pilote, George Milne, de Whitehorse; R.-R. Ross, d'Ottawa, ingénieur en vol pour le gouvernement fédéral, et deux Indiens non identifiés.

Les débris ont été aperçus du haut des airs mercredi soir par le lieutenant de section A.-E. Richards, de l'unité de recherches et de sauvetage du CARC à Whitehorse. Il resta non identifié jusqu'à ce qu'un hélicoptère de la Hudson's Bay Exploration Co. se rendit sur les lieux, hier. L'équipage de l'hélicoptère a rapporté qu'il n'y avait aucun survivant.

Les corps ont été conduits à Ross River, d'où ils seront transportés à Whitehorse par hélicoptère.

Un représentant du ministère fédéral des Transports aurait quitté Edmonton hier soir pour se rendre à Whitehorse afin de faire enquête sur l'accident.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
1015 Abitibi P.P.	23 1/4	23 1/4	23 1/4
750 Abitibi P.P.	25 1/4	25 1/4	25 1/4
25 Acadia At. S.	8 1/4	8 1/4	8 1/4
80 Algoma Steel	42 1/4	42 1/4	42 1/4
2452 Alumin Ltd.	65 1/4	65 1/4	65 1/4
55 Alumin 5 1/4 pr.	107 1/4	107 1/4	107 1/4
75 Alum Co 4 pr	26 1/4	26 1/4	26 1/4
140 Ang Can T pr	46 1/4	46 1/4	46 1/4
275 Argus Corp.	17 1/4	17 1/4	17 1/4
485 Asbestos Corp.	30 1/4	30 1/4	30 1/4
150 Atlas Steels	13 1/4	13 1/4	13 1/4
235 Bathurst P.P.	35 1/4	35 1/4	35 1/4
25 Bathurst P.P.	34 1/4	34 1/4	34 1/4
1144 Bell Tel Co.	45 1/4	45 1/4	45 1/4
75 Bralorne Mines	300 1/4	300 1/4	300 1/4
650 Bralorne Tract	7 1/4	7 1/4	7 1/4
840 B.A. Oil Co.	27 1/4	27 1/4	27 1/4
232 B.C. El 4 1/4 pr	102 1/4	102 1/4	102 1/4
1375 B.C. Forest	8 1/4	8 1/4	8 1/4
25 B.C. Power Corp.	23 1/4	23 1/4	23 1/4
50 B.C. Tel Co.	43 1/4	43 1/4	43 1/4
275 Bullitt Prod.	42 1/4	42 1/4	42 1/4
300 Bulolo Gold	665 1/4	665 1/4	665 1/4
65 Can Cement	122 1/4	122 1/4	122 1/4
95 C. Cement pr.	31 1/4	31 1/4	31 1/4
25 Can Forg. A.	26 1/4	26 1/4	26 1/4
80 Can Iron Fdr.	23 1/4	23 1/4	23 1/4
100 Can North Pw.	15 1/4	15 1/4	15 1/4
5 Can Safe 2 Ser	105 1/4	105 1/4	105 1/4
35 Can Steamship	25 1/4	25 1/4	25 1/4
358 Can Breweries	24 1/4	24 1/4	24 1/4
180 Can Brown Co	32 1/4	32 1/4	32 1/4
2310 Can Car Fdry	25 1/4	25 1/4	25 1/4
450 Can Car pr.	25 1/4	25 1/4	25 1/4
940 Can Celan Ltd	20 1/4	20 1/4	20 1/4
75 Can Celan pr.	35 1/4	35 1/4	35 1/4
1585 Can Chemical	9 1/4	9 1/4	9 1/4
779 Can Indust.	24 1/4	24 1/4	24 1/4
235 Can Oil Cos.	15 1/4	15 1/4	15 1/4
10 Can Oils 5 pr	105 1/4	105 1/4	105 1/4
310 Can Pac Rly.	26 1/4	26 1/4	26 1/4
1800 Can Petro pr.	19 1/4	19 1/4	19 1/4
350 Can Vickers	30 1/4	30 1/4	30 1/4
328 Cock Farm E.	7 1/4	7 1/4	7 1/4
2500 Cons M. Smelt	27 1/4	27 1/4	27 1/4
100 Cons Textile	6 1/4	6 1/4	6 1/4
15 Cons Glass Co	26 1/4	26 1/4	26 1/4
50 Corby Dist. A.	14 1/4	14 1/4	14 1/4
2630 Dist. Reagr.	21 1/4	21 1/4	21 1/4
985 Dom Bridge	19 1/4	19 1/4	19 1/4
400 Dom Fdries	18 1/4	18 1/4	18 1/4
10 Dom Glass Co	40 1/4	40 1/4	40 1/4
125 Dom Glass pr.	17 1/4	17 1/4	17 1/4
835 Dom St. Coal.	13 1/4	13 1/4	13 1/4
380 Dom Stores	30 1/4	30 1/4	30 1/4
825 Dom Tar Ch.	9 1/4	9 1/4	9 1/4
700 Dom Tar pr.	23 1/4	23 1/4	23 1/4
575 Dom Textile	6 1/4	6 1/4	6 1/4
3 Dom Textile pr	140 1/4	140 1/4	140 1/4
100 Donohue Bros.	22 1/4	22 1/4	22 1/4
80 Dow Brew Ltd	25 1/4	25 1/4	25 1/4
250 Electroch. Cor.	11 1/4	11 1/4	11 1/4
45 Famous Play	26 1/4	26 1/4	26 1/4
25 Foundation Co.	19 1/4	19 1/4	19 1/4
1650 Fraser Cos Ltd	22 1/4	22 1/4	22 1/4
510 Githneau Pwr.	26 1/4	26 1/4	26 1/4
25 Githneau 5 pr.	110 1/4	110 1/4	110 1/4
275 Gen Dynamics	65 1/4	65 1/4	65 1/4
75 Gypsum L. Al.	44 1/4	44 1/4	44 1/4
625 H. Smith Paper	23 1/4	23 1/4	23 1/4
125 H. Smith pr.	50 1/4	50 1/4	50 1/4
2025 Hudson Bay	49 1/4	49 1/4	49 1/4
2410 Imp Oil Ltd.	34 1/4	34 1/4	34 1/4
125 Imp Tob Co.	9 1/4	9 1/4	9 1/4
305 Ind. Accpt	46 1/4	46 1/4	46 1/4
400 Ind. Acc 540 pr	46 1/4	46 1/4	46 1/4
2085 Int. Nickel	47 1/4	47 1/4	47 1/4
10 Int. Nickel pr.	134 1/4	134 1/4	134 1/4
10 Int. Paper	77 1/4	77 1/4	77 1/4
5 Int. Petroleum	21 1/4	21 1/4	21 1/4
700 Int. Pipe Line	27 1/4	27 1/4	27 1/4
400 Int. Util. Corp.	35 1/4	35 1/4	35 1/4
350 Int. Util. pr.	35 1/4	35 1/4	35 1/4
100 Jamaica P.S.	17 1/4	17 1/4	17 1/4
10 Labatt Ltd J.	21 1/4	21 1/4	21 1/4
20 Laurende pr.	20 1/4	20 1/4	20 1/4
125 McMillan B.	22 1/4	22 1/4	22 1/4
10 Mailman P. pr.	19 1/4	19 1/4	19 1/4
882 M. Harris Ltd.	8 1/4	8 1/4	8 1/4
50 McCall Front.	33 1/4	33 1/4	33 1/4
200 Molson's Br A	25 1/4	25 1/4	25 1/4
50 Mt. Locom	18 1/4	18 1/4	18 1/4
300 N. T. Drug Ch.	13 1/4	13 1/4	13 1/4
245 Nat. Steel Car.	25 1/4	25 1/4	25 1/4
155 Noranda Mines	73 1/4	73 1/4	73 1/4
225 Oshville P. M.	36 1/4	36 1/4	36 1/4
275 Powell River	36 1/4	36 1/4	36 1/4
780 Pwr Corp of C.	46 1/4	46 1/4	46 1/4
531 Price Bros Co.	41 1/4	41 1/4	41 1/4
50 Price Bros pr.	101 1/4	101 1/4	101 1/4
510 Prov. Transport	15 1/4	15 1/4	15 1/4
125 Quebec Power	27 1/4	27 1/4	27 1/4
25 Rolyand Paper	36 1/4	36 1/4	36 1/4
1000 Royalté Oil	13 1/4	13 1/4	13 1/4
815 St. Law Corp.	60 1/4	60 1/4	60 1/4
535 Shawinigan W.	53 1/4	53 1/4	53 1/4
75 Shawin 4 pr.	50 1/4	50 1/4	50 1/4
125 Shawin 4 pr.	54 1/4	54 1/4	54 1/4
10 Sher Williams	35 1/4	35 1/4	35 1/4
15 Sh Williams pr	141 1/4	141 1/4	141 1/4
50 Sicks Brew Ltd	27 1/4	27 1/4	27 1/4
1 Simpsons Ltd.	18 1/4	18 1/4	18 1/4
570 Steel Co of C.	36 1/4	36 1/4	36 1/4
5 Superst P. pr	103 1/4	103 1/4	103 1/4
1970 Thrift Rights	86 1/4	86 1/4	86 1/4
79 Thrift Stores	25 1/4	25 1/4	25 1/4
3000 Trad Oil Co.	300 1/4	300 1/4	300 1/4
225 Union Steel	13 1/4	13 1/4	13 1/4
25 Wabasso Cotti	11 1/4	11 1/4	11 1/4
490 Walker G. W.	65 1/4	65 1/4	65 1/4
208 West Lasebolds	425 1/4	425 1/4	425 1/4
225 Zeller's Ltd.	23 1/4	23 1/4	23 1/4

Nouvelles de la Bourse

Les prêts sur nantissement aux membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, à la fin de septembre s'élevaient à \$18-586,491.00. Le total à la fin du mois précédent était de \$17,820,085.00, et celui de septembre 1953 se chiffrait par \$22,644,054.00.

Canadian Collieries (Dunsmuir) Limited vient d'aviser la Bourse Canadienne que son conseil d'administration a autorisé la vente, à titre privé, de 100,000 actions du trésor à Norman R. Whittall Ltd. à un prix minimum de \$8.70 l'action. Il y a 1,246,667 actions au trésor et 1,253,333 en circulation.

On apprend à la Bourse de Montréal que Canadian Oil Companies Limited a émis 830 actions ordinaires additionnelles en vertu du système d'options du personnel de la compagnie, et sur présentation de certificats (warrants) attachés aux obligations 5 p.c. On compte 1,005-795 actions en cours.

La Bourse Canadienne annonce que Crown Zellerbach a émis 270 actions ordinaires en vertu d'un plan d'options destiné à certains membres du personnel de la compagnie. Il y a 7,286,152 actions ordinaires émises et en cours.

International Utilities Corporation a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'au 30 septembre, 243-980 actions privilégiées et 965,558 actions ordinaires de la compagnie étaient émises et en cours.

Mines non inscrites

	Cour.	Offre	Dem.
Abasam	22 1/4	24 1/4	24 1/4
Adior	06 1/4	09 1/4	09 1/4
Anthoulan	20 1/4	24 1/4	24 1/4
Belmont	04 1/4	08 1/4	08 1/4
Beliren	18 1/4	19 1/4	19 1/4
Burnt Hill	3.20	3.30	3.30
Calumet Cont.	10 1/4	12 1/4	12 1/4
Clinger	08 1/4	10 1/4	10 1/4
Cont. Copper	12 1/4	15 1/4	15 1/4
Dawmac	1.03	1.08	1.08
Derogan	40 1/4	45 1/4	45 1/4
Frebert	06 1/4	09 1/4	09 1/4
Pundy Bay	16 1/4	18 1/4	18 1/4
Garland	30 1/4	35 1/4	35 1/4
Glenora	03 1/4	05 1/4	05 1/4
Goldmine	09 1/4	11 1/4	11 1/4
Grenier	03 1/4	05 1/4	05 1/4
Imperial Min.	45 1/4	48 1/4	48 1/4
Independent	12 1/4	15 1/4	15 1/4
Int'l Asbestos	06 1/4	10 1/4	10 1/4
Kamiac	10 1/4	12 1/4	12 1/4
Kenbay	07 1/4	09 1/4	09 1/4
Kenmac	25 1/4	28 1/4	28 1/4
King Copper	35 1/4	38 1/4	38 1/4
Lassie	06 1/4	08 1/4	08 1/4
Lorie New	04 1/4	06 1/4	06 1/4
Lun Echo	30 1/4	33 1/4	33 1/4
Mac Kellar	20 1/4	23 1/4	23 1/4
Montgomery	08 1/4	10 1/4	10 1/4
Nat'l Mai	02 1/4	04 1/4	04 1/4
New Malartic	04 1/4	06 1/4	06 1/4
New Aurifer	04 1/4	06 1/4	06 1/4
New Pm	04 1/4	06 1/4	06 1/4
Nipiron	14 1/4	16 1/4	16 1/4
Norbeau	05 1/4	07 1/4	07 1/4
Oklend	08 1/4	10 1/4	10 1/4
Ont Nickel New	12 1/4	15 1/4	15 1/4
Pascalis	05 1/4	07 1/4	07 1/4
Provincial	03 1/4	05 1/4	05 1/4
Que Beryl	19 1/4	20 1/4	20 1/4
Quejo	04 1/4	06 1/4	06 1/4
Rainville	14 1/4	17 1/4	17 1/4
Rand Mal	06 1/4	08 1/4	08 1/4
Redcon	07 1/4	09 1/4	09 1/4
Romac	24 1/4	28 1/4	28 1/4
Roymont	06 1/4	08 1/4	08 1/4
St. Michaels	15 1/4	18 1/4	18 1/4
St. Simon	24 1/4	28 1/4	28 1/4
Scott Chib	02 1/4	03 1/4	03 1/4
Starlight	12 1/4	15 1/4	15 1/4
South Bay	18 1/4	20 1/4	20 1/4
South N. R.	20 1/4	22 1/4	22 1/4
Titanium	28 1/4	30 1/4	30 1/4
Trans Dom.	47 1/4	50 1/4	50 1/4
Uran King	27 1/4	31 1/4	31 1/4
Wadana	06 1/4	08 1/4	08 1/4
Wesley	03 1/4	04 1/4	04 1/4
Wm Lays	24 1/4	27 1/4	27 1/4
Young Dave	05 1/4	07 1/4	07 1/4

Le prix des denrées

(Pcf) — Prix d'ouverture à la bourse des denrées de Montréal: Beurre, Québec (32 points) 58 demandé.

Oeufs: fa-est extra-gros 49 offert; gros 48 offert; moyens 40 offert; poulettes 30 offert; B 30 offert; C 28 offert.

Marché à terme: beurre de novembre 59 1/4.

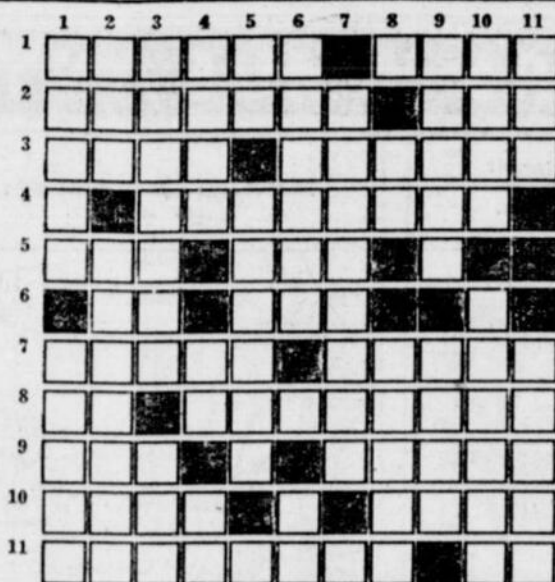
Lait écrémé en poudre: procédé de pression (en barils) 6 1/4 offert; 7 demandé; procédé de pression (en sacs) 6 1/4 offert; 7 demandé; procédé centrifuge (en barils) 9 1/4 offert; 10 demandé; procédé centrifuge (en sacs) 9 1/4 offert; 10 demandé.

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
390 Ang Can Pulp.	23 1/4	23 1/4	23 1/4
4040 Ang Nrd Dev.	11 1/4	11 1/4	11 1/4
1340 Brown Co.	15 1/4	15 1/4	15 1/4
188 Brown 1st pr.	109 1/4	109 1/4	109 1/4
200 C & D Sugar.	21 1/4	21 1/4	21 1/4
100 Can Pack 'B'.	36 1/4	36 1/4	36 1/4
50 Can Dredge D	17 1/4	17 1/4	17 1/4
23 Can Int. Inv pr	89 1/4	89 1/4	89 1/4
100 Can Marconi	5 1/4	5 1/4	5 1/4
105 Can Westing.	76 1/4	76 1/4	76 1/4
209 Claude Neom B	360 1/4	360 1/4	360 1/4
753 Cons Paper	57 1/4	57 1/4	57 1/4
100 Crown Zeller	52 1/4	52 1/4	52 1/4
5 Dom Oil Lin.	35 1/4	35 1/4	35 1/4
705 DuPont of Can	30 1/4	30 1/4	30 1/4
200 Fleet Man	185 1/4	185 1/4	185 1/4
650 Ford Motor A	93 1/4	93 1/4	93 1/4
31 For Pow Sec 6	35 1/4	35 1/4	35 1/4
275 Gr Lakes Pap.	27 1/4	27 1/4	27 1/4
120 Hayes Steel P	36 1/4	36 1/4	36 1/4
100 Lambert Alf A	12 1/4	12 1/4	12 1/4
115 McCall Front.	100 1/4	100 1/4	100 1/4
420 M & O Paper.	37 1/4	37 1/4	37 1/4
15 Newfield Light	26 1/4	26 1/4	26 1/4
10 Nor. Que P pr	52 1/4	52 1/4	52 1/4
100 Quebec Tel.	31 1/4	31 1/4	31 1/4
25 Russell Ind Ltd	14 1/4	14 1/4	14 1/4
25 Stowell Cr A.	20 1/4	20 1/4	20 1/4
190 Traders Fin A	39 1/4	39 1/4	39 1/4
50 Traders Fin pr	44 1/4	44 1/4	44 1/4
160 Trans Mt Oil P	23 1/4	23 1/4	23 1/4
60 Union Gas of C	40 1/4	40 1/4	40 1/4
680 Unit Corp B.	16 1/4	16 1/4	16 1/4
400 Vanadium Alloy	5 1/4	5 1/4	5 1/4
185 Watermans Pen	12 1/4	12 1/4	12 1/4
25 Watson Jack	12 1/4	12 1/4	12 1/4
25 Westeel Prod.	20 1/4	20 1/4	20 1/4

MINES			
Alta Mines Ltd	20	19	19
Amer Mines ..	18	14	15
Armo Lead	300	300	200
Armo Mines Ltd	2	2	3
Armora Sulphur	19	10	10
Baska Uran M	40	40	40
Boreal Rare M	217	215	215
Bouscailiac ..	11	10	10
Boutan Gold	3%	2%	3%
Bruns Mining...	950	925	950
Calumet Uran..	24	23	23
Can Collieries	950	950	950
Cassiar Ash ..	570	570	570
Celita Dew	11%	10	11
Chib Explorers.	70	70	70
Cons Camdego..	6	5%	5%
Cortez Explor.	2%	2%	2%
Cournoir Mining	8%	8%	8%
Dom Asbestos..	20	20	20
East Malartic..	315	315	315
East Sullivan...	415	415	415
Fab Metal Mines	26	26	26
Falconbridge ..	18%	17%	17%
Gal Pae Uran..	39	39	39
Hollinger Cons.	16%	16%	16%
Inspiration	212	212	212
Iso Uranium ..	75	65	72
Jacquet Mines	7	7	7
Kenney ..	32	30	30
Kenmaye ..	4	3%	3%
Kontiki L	13	13	13
Labadors	850	850	850
Lafayette Ash..	11	11	11
Lingade Copper	5%	5%	5%
Lorado Uran ..	232	205	211
Leveicourt Gold	17	16	17
Malartic Gold..	180	180	180
McIntyre Porc..	66	66	66
Molybdenite ...	45	44	45
New Form M ..	5%	5%	5%
New Harricana.	33	36	36
New Hugh Ma	16	13	15
New Pac C O	69	62	68
New Santiago..	3%	3%	3%
New Myiama...	44	40	41
Nocana Mines..	15	13%	15
Opemiska Copp.	225	225	225
Orchan Uran ..	27	25	25
Parbec Mine...	31	30	31
Pato C Gold ..	530	520	530
Quebec Chib ..	11	11	11
Quebec Copper.	104	102	103
Quebec Nickel..	52%	32	52%
Quebec Yellow.	3%	3%	3%
Smyrook Mines.	110	107	109
Standford ..	510	505	505
Standard Gold.	11	11	11
Steep Rock ..	705	705	705
Sudbury Cont.	43	17	39
Sullivan Cons..	420	410	415
Turin Mines ..	12	12	12
United Asbestos	375	375	375
Violamac Mines.	178	174	178
Virginia M ...	54	54	54
Windell Min P	8%	8	8

Mots Croisés de la "Patrie"



HORizontalement
1 — Religieux et ascète musulman — Partie d'une pièce de théâtre.
2 — Liens de jonc — Rôtir.
3 — Simple, mais — Figure simplifiée.
4 — Excommunication.
5 — Tête d'une tige de blé — Règle nécessaire et obligatoire.

Solution du problème d'hier

B I G O R N E C O R
I R A I S R U
M A I N V A I R E
B I M O T E U R S T
E S P E R A N C E E
L E O U T O T
O S T P I R E
T A S I R R
P E I G N E E T
D E N A I N R A T
R U E I D E R U U

L'emploi industriel est à la hausse

L'emploi, les salaires et le gain hebdomadaire moyen dans les industries ont atteint de nouveaux sommets en 1953, révèle le Bureau de la statistique dans son rapport annuel sur l'emploi et les salaires. L'indice général de l'emploi s'est établi à 113.4, comparativement à 111.6 en 1952, celui des traitements et salaires à 151.5, contre 140.3, et le gain hebdomadaire moyen s'est chiffré par \$57.30, au regard de \$54.13.

Bien que des hausses aient été enregistrées à peu près partout par l'emploi industriel, cependant de fortes proportions de régions ou d'industries ont accusé des baisses, par rapport aux années précédentes. Dans les Maritimes et le Québec, l'emploi a été réduit par rapport à 1952, mais l'Alberta et Terre-

6 — Métal jaune — Époque.
7 — Qui tue — Etoffe de soie à fleurs.
8 — Du verbe rire — Général d'armée.
9 — Terre entourée d'eau de tous côtés — Mélanger.
10 — Choix — Possessif.
11 — Cachette, lieu de refuge — Note de la gamme.

VERTICALEMENT

1 — Nom vulgaire de la moutarde des champs — Choisir.
2 — Pacha de Janina — Reproches mêlés d'injures.
3 — Timbale de cavalerie — Posséder.
4 — Qui est à toi — Usages, coutumes — Conjugaison.
5 — Charpente dure du corps humain — Alarme.
6 — Vieillard prudent et expérimenté — Marque le conditionnel.
7 — Eau-de-vie de grain, en Hollande et en Belgique.
8 — Interjection — Sorte de singe américain.
9 — Matière grasse qui s'élève au-dessus du lait — Emmêle, embrouille.
10 — Division d'un ouvrage — Qui est sujet à des colères violentes.
11 — Lettre grecque — Action de soumettre à une pression.

Neuve sont comptables du plus fort gain.

Trois des groupes industriels, — travaux forestiers, mines et construction, — ont abaissé la densité de l'emploi, la réduction de la dernière industrie s'étant manifestée dans la voirie. Dans le groupe minier, plusieurs facteurs ont concouru à la baisse, particulièrement les différends ouvriers dans les mines d'or du Québec et de l'Ontario. Une régression importante a également été accusée par les opérations en forêt, suivant en cela la courbe descendante dessinée en 1952. La situation de l'emploi n'a guère changé dans les transports, l'entreposage et les communications, la finance et le courtage en immeubles et en assurance. Dans les autres groupes industriels et la plupart de leurs sous-groupes, la hausse a été légère. L'indice des industries manufacturières est monté de 3.7 p. 100, atteignant ainsi un sommet sans précédent.

DÉCÈS

BEGIN — A Montréal, le 14 octobre 1954, à l'âge de 60 ans est décédé M. Léo Bégin, fils de feu Archille Bégin et de feu Eva Demers, autrefois de Lévis, demeurant chez sa soeur madame Henri Bellefeuille, 4438, Des Érables.

Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 4848, rue Papineau, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de Lévis, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le marché à bestiaux

(P.C.F.) — Les agneaux ont obtenu \$1 de plus cette semaine sur les marchés à bestiaux de la métropole cependant que les prix des bovins et des porcs sont demeurés stables. Le volume a été modéré. Les prix des veaux ont fléchi jusqu'à concurrence de \$1.

Les arrivages ont été de 1,900 bovins, 2,300 veaux, 775 agneaux et moutons et 2,500 porcs.

Quelques bouvillons de choix et de qualité ont rapporté \$21-\$22, les moyens \$16-\$19, quelques-uns \$19.50, les communs \$9-\$16; les génisses de qualité moyenne \$12-\$14, quelques-unes \$15, les communes \$8-\$12; les bonnes vaches \$10.50-\$12, les moyennes \$9-\$10.50, les communes \$7-\$9, les très communes \$4; les bons taureaux \$11-\$12, quelques-uns \$13, les communs et les moyens \$7-\$11.

Les veaux de lait de choix et de qualité se sont vendus \$20-\$23, quelques-uns \$24, les communs et les moyens \$12-\$20, les veaux d'herbe et de chaudière \$8-\$10.50, quelques-uns \$11.

Les agneaux ont rapporté \$17-\$18.25 les 100 livres en lots mixtes, les bons agneaux \$19, les communs et les moyens \$12-\$16; les moutons \$3-\$8.

Les porcs de catégorie A ont trouvé preneur à \$24.75, ceux de la catégorie B1 à \$23.75. Quelques

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que GARDNER HINCKLEY PRES-COTT, industriel, de la ville de Fort Chambly, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, LEONA MARIE SCHWEICH PRES-COTT, sans occupation, sans domicile connu, et résidant à 47 avenue Kelvin, dans la cité d'Outremont, district de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

Montréal, le 6 octobre, 1954.

WALKER, CHAUVIN, WALKER, ALLISON & BEAULIEU, Procureurs du requérant,

414 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

petits lots de chaque catégorie ont obtenu 25 cents de plus. Le prix des truies est demeuré inchangé à \$16.50.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est ici par les présentes donné que DAME SHIRLEY PATRICIA KING, dactylo, de la Cité de Ville Lasalle, district de Montréal, Province de Québec, demandera au Parlement du Canada, à sa session prochaine ou subséquente, un bill en vue de divorcer son époux JOHN JOHNSTONE CRADDOCK, vendeur, de la Cité de Ville Lasalle, district de Montréal, Province de Québec, pour motif d'adultère.

Montréal, 22 sept., 1954.

F.-X.-A. BIRON, Procureur du requérant

Edifice : Radio City, suite 390, 265 ouest, rue Craig, Montréal, Qué.

LEGISLATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

AVIS DE PRESENTATION D'UN PROJET DE LOI

LES SOEURS DE L'ESPERANCE, dûment autorisées aux fins des présentes par résolution, corps politique et incorporé, constitué en corporation par Loi 4 ED VII ch. 107, refondu par la Loi 12 GEO VI, ch. 85, donnent avis qu'elles s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session et y présenteront un projet de loi pour constituer en corporation distincte l'HOPITAL DE L'ESPERANCE DE ST-LAURENT, que le siège social de cette corporation sera situé à VILLE ST-LAURENT, dans la province de Québec; que les buts poursuivis par cette corporation distincte sont les suivants : hospitaliser et soigner les malades et les blessés, indigents et autres, sans distinction de race ni de religion; maintenir et administrer un hôpital général, une école d'infirmières et d'aides-infirmières, une école d'infirmiers et d'aides-infirmiers, avec toutes les oeuvres et tous les services connexes; maintenir, administrer, développer une institution d'enseignement de technologie médicale, des laboratoires, des cliniques; maintenir et administrer un service social extérieur, le tout avec tous les pouvoirs généralement accordés aux hôpitaux généraux dans la province de Québec y compris celui d'exproprier en tout ou en partie des terrains appartenant à autrui nécessaires pour atteindre les fins de la corporation, le tout conformément aux lois régissant l'expropriation dans la province de Québec, et aussi avec tous les pouvoirs ordinaires généralement dévolus aux corporations dans la province de Québec.

Jacques CODERRE, procureur de "Les Soeurs de l'Espérance"

La Patrie

Annouces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centins par mot, minimum 15 mots.
Semi-diaplay sur semaine de la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.
Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, même de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

A VENDRE

A VENDRE, un beau poêle à gaz, en ordre. CR. 5093.

AGENTS DEMANDES

Avec \$18 partez vous en affaires. Bons territoires vacants. 225 produits garantis: articles de toilette, médicaments, cosmétiques, domestiques, thé, café, etc. Assortiment de cadeaux de Noël. Deux spéciaux chaque mois: primes pour le vendeur et le client. Bénéfices illimités pour personnes travaillantes. JTO: 5130 St-Hubert, Montréal.

MEDECINS

A BRISBOIS, M. Médecin - chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, ord. St-Hubert, P. 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Yacinthe, Québec.

AVIS est par les présentes donné que MARY EVELYN MARTINSON ROSS, de la cité de Westmount, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, JOHN WARDROE ROSS, secrétaire-trésorier, de la cité de Westmount, district de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 24 septembre 1954.

FOSTER HANNEN WATT, LEGGAT & COLBY, Procureurs de la requérante.

901 carré Victoria, Montréal 1, Qué.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que dame Ruby Kitts, commise de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au parlement du Canada lors de la prochaine session ou de la suivante pour un bill de divorce d'avec son époux David Shea, vendeur, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 22 septembre 1954.

Harry BLANK, Procureur pour la demanderesse, Edifice University Tower, Suite 605, 660 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

Feuilleton de la "Patrie"

LOUISA fille des Isles

par

J.-M. EYLAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

6 (suite)

— Il sera prêt demain.
— Ne pourrait-on pas gagner trois jours pour vider les cales, au besoin avec des rouleurs supplémentaires?
— J'en doute, monsieur car, sans palan, on ne peut hisser plus rapidement sur le pont et maintenant il est interdit de travailler la nuit.
— La peste de leurs édits! Comme s'il n'y avait plus ni marins ni négociants honnêtes! On voit des fraudeurs partout! Que l'on pourchasse les fauquins; que les contrebandiers soient envoyés aux galères d'accord, c'est juste, mais que l'on cause des ennuis aux gens sérieux ou leur fasse perdre de l'argent, c'est incompréhensible! Comment voulez-vous que nos maisons deviennent prospères? Les jurats ne cessent pas de nous brimer?
— Permettez, monsieur, les jurats n'y sont pour rien.

— Comment cela?
— Ne savez-vous pas que les rouleurs ont demandé ces avantages? Le capitaine Lalande, ironique, ajouta:
"Ah! s'ils passaient quatre mois sur les vagues, au milieu des embruns et du brouillard, craignant les abordages ou les récifs, sans compter le tonnerre."
— Je suis de votre avis, Lalande. N'avez-vous pas remarqué que la paresse gagne le peuple et que leurs maîtres redoutent ses grondements? Pendant votre absence, fait inimaginable, les bateliers se sont mis en grève.
— Vous dites, monsieur?
— Heureusement M. de Tourny a mandé leur syndic et a ordonné de reprendre le travail sous peine de sévères punitions. Au surplus, ces gredins avaient choisi le moment des foires d'octobre; celui-ci, précisément, où l'on a le plus besoin

de main-d'oeuvre. C'est une véritable anarchie, vous dis-je.

— Partout, monsieur, on considère Bordeaux comme une ville indépendante, passablement frondeuse. En fait, cette cité est pénétrée de l'esprit républicain abhorre toute autorité, a le goût et le souvenir des franchises accordées par les Anglais et nos rois.

— Ce n'est point une raison, Lalande, pour que les bateliers laissent les denrées pourrir dans les gabarres, surtout au moment des foires. Voyons, ils se portent un préjudice certain, d'abord en ne travaillant pas.

— Ils ne le croient pas. Il se trouve toujours des meneurs prêts à démontrer que les armateurs ont, seuls, un bénéfice. Les employés ne reconnaissent pas leurs propres intérêts à la prospérité collective.

— C'est cela même. Ce à quoi nous nous employons, vous et moi, n'est-ce pas?

— Qui s'en plaindrait? Enfin, j'ai pu trouver des portefaix libres à la porte de Graves. Les tavernes y sont pleines de marins sans travail, jouant, fumant...

— Vous les avez eus à bon compte, sans doute? Il ne faut pas oublier, Lalande, les prix de revient si nous voulons soutenir la concurrence.

Le capitaine était parfaitement averti sur la marge importante entre les prix d'achat et de vente possible. Aussi, répondit-il malicieusement:

"Vous la soutiendrez aisément, monsieur. Je n'ai jamais eu, à la

colonie, des conditions plus avantageuses qu'à ce voyage, je crois?"

— D'accord. Convenez cependant que les frais augmentent; que ces entrepôts ont coûté cher! Leur entretien est une lourde rente.

— Ils représentent des gains acquis de longue date.

— Vous êtes terrible, capitaine. A vous entendre, vous laisseriez penser que je peux me permettre toutes les folies...

— Toutes, non, mais certaines. Quant au salaire les rouleurs et arimeurs sont entendus à ce sujet.

— Eux aussi! Ah! comme le négoce devient difficile, capitaine, difficile! Les bonnes affaires sont impossibles maintenant.

— Il n'est question, malgré cela, que d'instruire davantage le peuple, monsieur.

— Ce sera la ruine certaine, complète. Je fermerai mes magasins, vendrai le "Cordouan". Vous pourrez l'acheter, capitaine... Pourquoi pas?

— Non, mais le commander pour un concurrent... Il changerait de pavillon, voilà tout...

Lalande obtint l'effet escompté. Il connaissait trop la fierté de son maître pour supposer un seul instant que celui-ci accepterait de voir sa flotte et son personnel au service d'un autre négociant de la ville. Que penserait-on? La maison en difficulté, sans doute?

M. des Chartres répliqua, un sourire suffisant sur les lèvres:

"Quand je ne pourrai plus vous payer, mon fils me remplacera. La-

lande. Songez que, depuis deux siècles, notre pavillon flotte sur la Garonne; que depuis trente ans, il tremble aux vents de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord. C'est probablement moi qui achèterai auparavant les bateaux de plusieurs rivaux en négoce, sans oublier leurs entrepôts et leurs comptoirs."

Tout en conversant, les deux hommes marchaient, tantôt dans le sens du fleuve, tantôt entre le navire et les dépôts, surveillant ensemble le transport des sacs de cacao.

Ils achevaient de dénombrer les colis mis en place et s'entretenaient au sujet de la qualité de la marchandise, absolument parfaite. Les sacs étaient rangés méticuleusement sur des planches isolées du sol par des moellons pour que l'humidité n'attaquât pas cette précieuse denrée.

M. des Chartres redoutait cette humilité du faubourg plus pour ses biens mobiliers et immobiliers que pour la santé de sa femme. Il avoua, en plaisantant:

"Heureusement, le cacao ne s'enrhume pas comme Mme des Chartres. Il n'a pas besoin de deux laquais nuit et jour, à son service."

Le capitaine s'étonna de voir passer sur la rive des marins attachés au service des navires de guerre arrivés la veille dans le port et ancrés au milieu du fleuve, en face du château Trompette.

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU



—Chéri, connais-tu quelqu'un qui porte ton nom et qui serait en prison?

TRAVERS AMUSANTS



SHERLOCK HOLMES

Une découverte macabre



— Nous allons nous faire tondre, regarde le marché du coton.

TARZAN

Tarzan va à la chasse



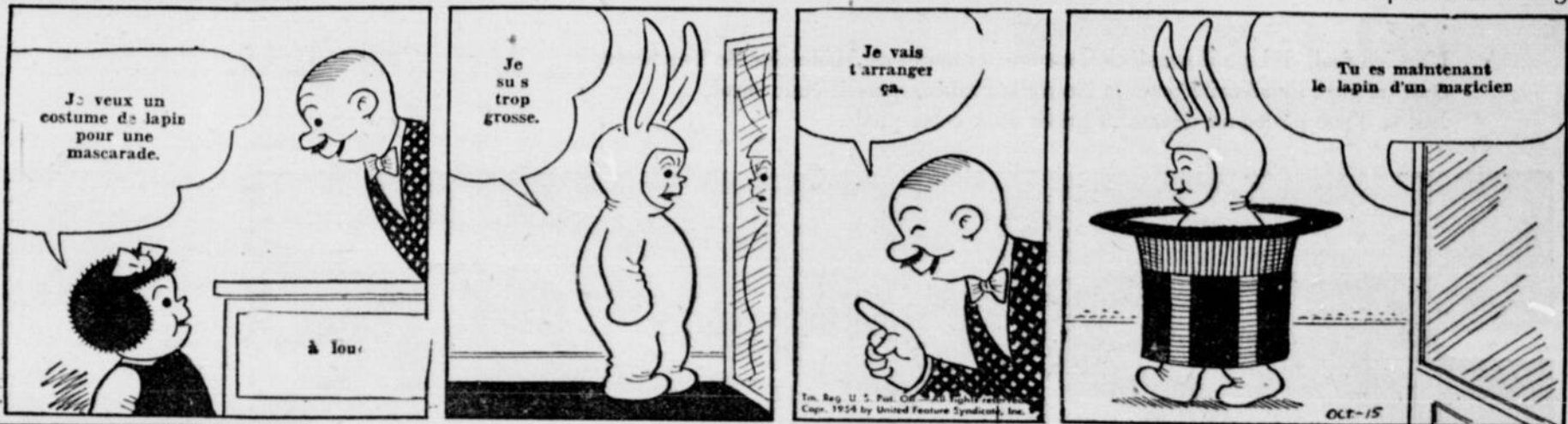
HOPALONG CASSIDY

Hoppy a une idée



PHILOMÈNE

Le lapin d'un magicien



LE FANTÔME

Il n'est pas blessé



JEANNINE ET PATAUD

Elle dit les choses les plus drôles



ROBERT L'INTREPIDE

Une enquête bien menée



JOS BRAS-DE-FER

Son pauvre bras



L'ancien fusil d'il y a deux siècles, comme au temps de Madeleine de Verchères, était un *gage de sécurité* pour la Nouvelle-France, mais il était lourd, lent et d'une portée ne dépassant guère deux cents pieds.



GAGE DE SÉCURITÉ

Pour dissuader ou repousser l'agression, l'Armée canadienne vous offre les armes les plus perfectionnées et les plus efficaces qui soient, *gages de sécurité* pour tous les habitants de notre pays.

A tout jeune homme intelligent et vigoureux, l'Armée canadienne offre une formation militaire de première valeur... elle donne aussi un enseignement technique extrêmement précieux, avec en plus la nourriture, le logement, le vêtement et les soins médicaux et dentaires gratuits, ainsi qu'une foule d'autres avantages. Elle vous assure également un revenu qui se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil.

Pour vous faire une belle carrière — et dans des conditions qui ne sauraient manquer de vous plaire — pour apprendre à connaître à fond le maniement des armes les plus modernes... pour une vie intéressante au service de votre pays — enrôlez-vous dans *votre armée*.



La mitraillette de l'Armée canadienne, arme à courte portée, ne pèse que 6½ livres, mais la cadence de son tir est très rapide.

**ENRÔLEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI DANS
VOTRE ARMÉE**

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Tél.: HA. 6302
Centre de recrutement, 1010 est, rue Ste-Catherine, ch. 203, Montréal
Tél.: WE. 3611, local 260
Centre de recrutement, 760 est, rue St-Zotique, Montréal, Tél.: CA. 2215



Trabert gagne le tournoi de tennis pan-américain

MEXICO, 15. — (Paf) — Tony Trabert, de Cincinnati, a remporté hier le championnat en simples du tournoi de tennis pan-américain avec une victoire de 2-6, 6-2, 6-2, 6-2 sur Mario Llamas, 22 ans, le champion du Mexique. Trabert était classé deuxième parmi les inscrits.

Llamas, qui a causé la plus grande surprise du tournoi en renversant Vic Seixas, le champion national des Etats-Unis dans le processus de se rendre en finale, a bien, a bien gagné le premier set, mais par la suite, il n'a plus été de taille contre



Tony TRABERT

Trabert, un joueur d'expérience. Depuis 13 ans que se dispute le tournoi pan-américain, c'était la première fois qu'un joueur mexicain se rendait en finale.

Trabert a ensuite fait équipe avec Seixas pour remporter le championnat des matches en doubles. Les deux Américains ont défait Sven Davidson et Lennart Bergelin, deux joueurs de l'équipe suédoise de la coupe Davis, par 6-4, 6-4, 6-1.

Les Etats-Unis ont également remporté le championnat des doubles pour dames, lorsque Darlene Hard, de Montebello, Californie, et Dorothy Cheney, de Santa Monica, Californie, ont défait l'équipe mexicaine de Maria Relean et Martha Hernandez au compte de 2-6, 7-5 et 6-1.

Robin Roberts a accordé 35 circuits l'été dernier

NEW-YORK, 15. — (Paf) — Robin Roberts, le laborieux lanceur droitier des Phillies de Philadelphie, a accordé 35 coups de circuit au cours de la saison 1954 et est ainsi devenu, pour la première fois dans sa carrière de sept ans dans les grandes ligues, le lanceur qui a accordé le plus de coups de circuit de tous les artilleurs des majeures.

En remportant le titre peu enviable de champion de la "gopher ball", Roberts a lancé 337 manches et a conservé un record de 23 victoires contre 15 défaites.

Gil Hodges des Dodgers de Brooklyn a été la bête noire de Roberts au cours de la saison dernière. Le grand premier but des Dodgers a frappé trois circuits contre les offrandes de Roberts.

D'après les statistiques compilées par la Presse Associée, Steve Gromek, des Tigers de Detroit, est le lanceur favori des coéquipiers de coups de circuit dans la ligue Américaine. Il en a accordé 26 en 263 manches. Le vétéran droitier a conservé un record de 18 victoires contre 16 défaites. C'était la deuxième année de suite qu'un lanceur de Detroit décrochait la peu enviable distinction d'accorder le plus de coups de circuit.

Murry Dickson, des Phillies, et Carl Erskine, des Dodgers de Brook-

Rocky Marciano ne pourra pas boxer avant deux mois

MIAMI, Floride, 15. — (Paf) — Le prochain combat de championnat mondial de boxe chez les poids-lourds dépend de la condition du nez de Rocky Marciano, a déclaré hier Al Weill, le gérant du champion.

"Le nez de Marciano est en meilleure condition qu'il était", a déclaré hier Weill, lors de son arrivée ici pour rencontrer Jim Norris, le président de l'International Boxing Club.

Weill a précisé que Marciano s'est fait blesser au nez lors de sa rencontre avec Ezzard Charles, en juin dernier. "Rocky a été blessé à la septième ronde. S'il n'avait pas knocké Charles à la huitième, il n'y aurait pas eu de neuvième ronde car il aurait fallu mettre fin à la bataille", d'ajouter le gérant du champion.

Weill a ajouté que Marciano est prêt à se battre dès maintenant mais qu'un spécialiste de Los-Angeles lui a défendu de boxer avant deux mois. Marciano fait actuellement de légers exercices de gymnastique pour se tenir en forme.

Le duel entre Hamilton et les Alouettes est désigné comme "partie de l'année"

Plusieurs experts sont d'avis que les deux meilleurs clubs de football au pays se rencontreront samedi au stade Molson alors que les Tiger-Cats d'Hamilton en viendront aux prises avec les Alouettes dans une joute importante du Big Four.

Jusqu'ici les Alouettes ont dominé contre les Tiger-Cats mais depuis quelques semaines le club de Carl Voyles a clairement indi-

St-Louis à Baltimore

BALTIMORE, 15. — (Paf) — Eddie St-Louis, un joueur de défense de 19 ans, qui est la propriété des Bruins de Boston, de la ligue Nationale de hockey, a signé hier un contrat pour s'aligner avec les Clippers de Baltimore, dans la ligue Eastern, que l'on vient justement de réorganiser.

L'an dernier, St-Louis a porté les couleurs des Black Hawks de Galt, dans la ligue Junior de l'Ontario.

YOUNGSTOWN, Ohio.—L. C. Morgan, 138, Youngstown, KOT. Elmer Lakatos, 137, Youngstown, (3).

Logan aurait manqué un converti en octobre 1952

TORONTO. — (Paf) — Le journal Globe and Mail rapporte dans une nouvelle venant de Hamilton que Tip Logan, l'as botteur de convertis des Tiger-Cats de Hamilton du Big Four a "nié la rumeur venant de Montréal à l'effet qu'il avait manqué un converti, le 18 octobre 1952, dans une joute contre les Alouettes de Montréal, à Hamilton".

Le journal rapporte que Logan est complètement surpris par ce rapport, qui annulerait automatiquement son record de 104 convertis consécutifs. L'ancien as des

Gaels de Queen's dit qu'il "ne se souvient pas d'avoir manqué un converti".

Plus tard, Logan a révélé à un journaliste de la Presse Canadienne, au téléphone: "Je pense qu'il serait plus sage pour moi de ne rien dire maintenant. Je pense que



Tip LOGAN

nous ferions mieux d'attendre pour voir les films de la partie en question. Je ne sais pas. Je ne m'en souviens pas".

A Montréal, Bill Sutherland, statisticien des Alouettes, dit que ses records indiquent que Logan a manqué un converti dans le dernier jeu de la partie du 18 octobre 1952 à Hamilton.

Ses records indiquent simplement que "Logan tenta le converti et le manqua".

Howard vs Kelly

HALIFAX — (BUP) — Richard (Kid) Howard, champion poids-léger du Canada, rencontrera Brian Kelly, de Niagara Falls, Ontario, ce soir, dans son premier combat depuis qu'il a décroché le titre en battant Armand Savoie il y a un mois.

On croit que Howard pèsera 139 livres et Kelly 136. Le titre de Howard ne sera pas à l'enjeu.

Barrault prédit la victoire d'Assire contre Cassil Tate

Marcel Assire, possesseur d'un record de trois victoires consécutives a été établi favori à 7 contre 5 pour l'emporter sur Cassil Tate qu'il rencontrera dans un combat de dix rondes, lundi soir, à l'Auditorium du collège Mont-St-Louis.

André Barrault qui a acquis une réputation internationale quand il a dirigé Laurent Dauthuille, prétend que Marcel Assire a toutes les aptitudes nécessaires pour devenir une grande vedette dans la catégorie des poids-moyens.

"Marcel a été fort malchanceux à ses débuts en Amérique l'an dernier", a fait remarquer Barrault. "Il était fort découragé à un certain moment. Il a été inactif durant une assez longue période quand il est revenu à Montréal il y a quelques mois, cela étant attribué à une blessure. Marcel a toutefois subi un sérieux entraînement après avoir été guéri de sa

coupure. Quand la malchance a cessé de s'acharner sur lui, il a affiché la tenue que j'attendais de lui. Marcel a impressionné en battant le champion canadien Charlie Chase et je suis convaincu qu'il disposera de Tate", a ajouté Barrault.

Tate est le même boxeur qui a défait Said Khelfa par mise hors de combat technique il y a quelques semaines. Ce pugiliste est un dur coq.

Paolo Melis attend aussi avec impatience le combat qu'il livrera contre Jimmy Joerle, un boxeur venant d'Allentown, Pennsylvanie.

Les débuts de Bobby Courchesne à Montréal suscitent aussi un immense intérêt. Courchesne affrontera l'agressif Dexter Connors dans un combat de huit rondes.

Piste Richelieu

RESULTATS

PREMIERE COURSE — Renay Volo, 12.00, 6.60, 3.30; Van L'Win, 6.50, 3.50; Caraleigh 2.50. Temps: 2.16 3-5.

DEUXIEME COURSE — Benny Belwin, 10.00, 3.50, 2.60; Queen Eton, 2.90, 2.30; Cole Mac, 2.80. Temps: 2.15 2-5.

TROISIEME COURSE — Merrie Feet, 4.70, 3.40, 2.70; Leon Baker, 5.30, 3.90; Direct Calculation, 3.80. Temps: 2.16.

QUATRIEME COURSE, C. amble \$300. — Patsy Chief 13.70, 5.60, 4.90; Brady Dale, 7.40, 4.90; Charlie Chips, 3.10. Temps: 2.13 4-5. Quinella \$77.80.

CINQUIEME COURSE, CC. amble \$400. — Jean B. Lee, 8.10, 4.10, 2.00; Pat Ren, 3.70, 2.90; June's Pride, 2.10. Temps: 2.12.

SIXIEME COURSE, BB. amble \$550. — Dischord, 17.00, 6.70, 3.40; Pontiac Bob, 5.70, 4.30; Divorce, 7.40. Temps: 2.09 2-5.

SEPTIEME COURSE, B. trot, \$500. — Effective St. Charles, 14.50, 4.10, 2.80; The Toddaler, 2.70, 2.30; Swing Up, 2.60. Temps: 2.13.

HUITIEME COURSE, CC. amble, \$400. — Jettie Scott, 7.00, 4.00, 2.60; Irish Lane 7.70, 3.70; Peter Rl Signal 2.60. Temps: 2.13 2-5.

NEUVIEME COURSE, C. amble, \$300. — Court Ore, 7.60, 5.10, 4.50; Sir Jester 5.40, 3.70; Rhea Bales, 10.60. Temps: 2.16 1-5. Quinella: \$20.85.

INSCRITS

PREMIERE COURSE, C. trot, \$300. — Black Hussey Exchange, Mabel's Billie, Mistigoe, Guy Riddell, Daytime et Darby, Remus The Second.

DEUXIEME COURSE, C. amble, \$300. — George Rambler, Bonnie Lee H., Billie Nickle, Stewart's Silver, Kelley Chief, Trigger Gratam, Bonnie Baker, Bell's Echo.

TROISIEME COURSE, C. amble, \$300. — Guy Wire, Sunny Brooke, Princess Riggs, Blossom Dillon, Kenney Volo, Rich Abbey, Miss Counsel F., Jean Dexter.

QUATRIEME COURSE, CC. trot, \$400. — Junior Ned, Happy Pegasus, Royal Widower, Clean Up, Pat H., Ann Lee Frisco, Second Front, Miracle Card.

CINQUIEME COURSE, B. amble, \$500. — Wee Ted, Puritan Hal, Admiral Lincoln, Abbe Brewer, Dolores Gratam, Rippdale, Zig Zag, Colonel G.

SIXIEME COURSE, BB. amble \$550. — Louise Widower, Doctor Parker, Eileen Hal, Urban Hanover, Brooke Harvester, True Spencer, Monday Morning, Casey Sullivan.

SEPTIEME COURSE, B. amble, \$500. — Senator H., Faith Volo, Ginger Chip Belle, Vanguard, Mighty Sharp, Symbol Manley, Wee Atom, Altoona.

HUITIEME COURSE, CC. amble, \$400. — Henley Wilkes, Silver Tommy, Minstrel Lad, Follow Jun, Globetrotter, Cecilia Worthy, Dorothy Van, Glen R. Scott.

NEUVIEME COURSE CC. amble, \$400. — Pan K., Stewart Gallon, Marcia Scott, Miss Donna Direct, Ohio Hal, Only Me, Genghis Khan, Captain X.

À CE SOIR



AU MAGNIFIQUE
PARC RICHELIEU



HENRI RICHARD

Le Royal baisse pavillon devant Shawinigan, 3 à 1

SHAWINIGAN FALLS. — Les Cataractes de Shawinigan Falls ont fait un retour glorieux à l'arena, hier soir, alors qu'ils ont défait le Royal, 3 à 1, grâce à une offensive de deux buts dans la troisième période. Naturellement, les anciens joueurs du Royal maintenant avec les "Cats" ont joué un grand rôle dans le triomphe du club de la ville de l'électricité.

Une foule de 5,000 personnes remplissait l'arena à sa presque capacité et elle a été bien servie. Le Royal a bien bataillé durant les deux premières périodes et le

score était égal à 1 à 1 à la troisième quand les Cats ont déclenché leur ralliement. L'équipe de Shawinigan Falls a cependant

eu un gros avantage dans le jeu et les Cats ont lancé 40 fois sur Claude Evans dans les buts du Royal, pendant que Bob Perreault bloquait 20 lancers dans la cage du Shawinigan.

TURNER IMPRESSIONNE

Bob Turner, un jeune joueur de défense qui évoluait avec les Pats de Regina l'an dernier et qui devait jouer pour le Royal avant un "raid" de Kenny Reardon, a fortement impressionné les observateurs présents autant par son beau jeu à la ligne bleue que par ses montées dangereuses.

Turner a compté le premier but de la joute avec l'aide de Claude Provost et Connie Broden, grâce à un dur lancer dans le coin des buts. Lulu Denis et Kelly Burnett sont venus bien près de compter pour le Royal durant ce premier engagement.

Le Royal égala le score à 1 à 1 à la deuxième lorsque Bob Frampton prit le retour d'un lancer de Ray Laplante pour pousser la rondelle derrière Bob Perreault.

Les choses en étaient ainsi à la troisième période lorsque le coach-bloqueur Roger Léger du Shawinigan Falls décida de s'aligner lui-même à l'aile droite afin d'exploiter son lancer puissant.

Les Cats lancèrent une puissante



ROGER LEGER

offensive et pendant que Léger se chamaillait devant les buts du Royal avec Roland Rousseau et Lulu Denis, Dick Wray s'empara de la rondelle et déjoua Claude Evans avec le but qui devait assurer la victoire des Cats. Connie Broden ajouta un autre but comme bonne mesure une minute plus tard.

En plus de Turner, Claude Provost, un ailier droit et acquis par Kenny Reardon, du Royal, quelques jours seulement avant l'ouverture de la saison, a très bien joué, obtenant deux assists.

Première période

1-Shawinigan: Turner (Provost, Broden) 14.34
Punitions: P. Perreault, 11; Shvets (majeure), 3.01; (mineure), 19.58; J.-P. Denis, (majeure), 3.01; Laplante (mineure et mauv. conduite), 3.20; Provost, 16.21.

Deuxième période

2-Royal: Frampton (Laplante, Roche) 9.45
Aucune punition.

Troisième période

3-Shawinigan: Wray (Lamirande, Hodgson) 13.43
4-Shawinigan: Broden (Faulkner, Provost) 14.15
Punition: Lamirande, 17.28.

Canadien perd à Québec dans une joute très rude

(par ROLLAND RICARD)

QUEBEC. — Les Canadiens Juniors n'ont pas été plus chanceux que lors de l'ouverture de la saison, à Québec, l'an dernier et ont dû s'avouer vaincus devant les Frontenacs de Québec, 3 à 1, dans une joute très rude. Les Canadiens ont probablement joué leur plus mauvaise partie à Québec depuis qu'ils sont dans les cadres de la ligue Junior du Québec. Elmer Lach, le nouveau coach du Tricolore, a critiqué l'arbitre Len Corriveau pour avoir perdu le contrôle de la joute.

Lach n'a pas cherché d'alibi pour la défaite de son club. "Mes joueurs ont très mal joué et ne méritaient certainement pas de remporter la victoire", a ajouté l'ex-joueur de centre du Canadien. Lach regrette les scènes disgracieuses de la deuxième période qui ne sont pas bonnes pour le bien du hockey qui traverse actuellement une crise. Le coach du Canadien ne blâme pas les joueurs. Il a déclaré après la partie que Len Corriveau était le seul responsable du "free for all" qui ne semblait plus finir. Lach prétend que Corriveau a prouvé qu'il était incompetent et qu'il ne savait pas ses règlements. Le coach du Canadien était encore furieux lorsque nous l'avons laissé à la gare Windsor, ce matin, contre l'arbitre Len Corriveau. Ce dernier n'a pas voulu décerner une punition additionnelle à un joueur du Frontenac qui a sauté sur la patinoire avant que la punition soit terminée. L'arbitre a prétendu que c'était la faute du chronométriste et n'a pas voulu décerner de punition au joueur qui avait commis l'infraction.

Lach a déclaré également qu'il ne blâmait pas les spectateurs de ne plus assister aux joutes du hockey Junior. "Si les arbitres "gaspillent" les joueurs comme ils l'ont fait, hier soir, je ne peux blâmer les spectateurs. Ces derniers qui assistent aux joutes veulent voir du hockey et non une exhibition de la part des arbitres", a ajouté Lach.

BAGARRE GENERALE

Vers le milieu de la période, une bagarre générale a éclaté et tous les joueurs qui se trouvaient sur la patinoire y ont pris part à l'exception des deux gardiens de buts. La joute a dû être interrompue pendant plus de dix minutes pour permettre aux trois officiels de mettre fin à trois combats séparés. Len Corriveau imposa six punitions majeures et six de mauvaise conduite. Quelques minutes plus tard, Corriveau décerna une autre punition de mauvaise conduite à Bob Courcy qui s'était moqué de lui.

Les Frontenacs — même dans la victoire — nous ont pas paru tellement puissants. Ils ont joué contre un club qui a fourni une piètre performance. Les joueurs de Lach ont donné l'aspect d'un club d'une catégorie "midjet" et malgré tout les joueurs de Watson n'ont réussi que trois buts. Bill O'Lee, Hank Harbison — un Montréalais — et Guy Rousseau ont compté les buts des vainqueurs. Henri Richard a été le seul à déjouer Jacques Marcotte pour le priver d'un blanchissage.

La défense du Canadien a été lamentable et n'a donné aucune protection à Claude Pronovost dans ses filets. Les avants — à l'exception de deux ou trois — ne faisaient que patiner et sem-

blaient donner une exhibition pour les Ice Follies.

GLANURES. Avant la partie, Lionel Fleury a présenté le trophée Norman Dawe Memorial, emblème du championnat Junior de la province de Québec, au club Frontenac... Elmer Lach a été longuement applaudi par l'assistance lorsque l'annonceur l'a mentionné... 102 minutes de punitions ont été décernées par l'arbitre Corriveau dans la deuxième période... aucun joueur du Canadien n'a eu le meilleur dans les batailles...

Première période

1-Québec: O'Ree (Dumouchel, Bradley) 11.52
2-Québec: O'Ree (Harbison) 19.28
Punitions: Fleming, 3.53; 6.09, 11.45; Konick, 4.45; Presley, 16.06; Bradley, 19.44.

Deuxième période

3-Québec: J. Rousseau (G. Rousseau) 4.47
4-Canadien: Richard (Vinot) 13.51
Punitions: Haynes, (majeure et mauv. conduite), 9.31; Fleming, (majeure et mauv. conduite); Kennedy (majeure et mauv. conduite); Prestley (majeure et mauv. conduite); Amadio (majeure et mauv. conduite); Déry (majeure et mauv. conduite); Courcy (mauv. conduite), 14.49; Harbison, 19.14.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Longarini, 4.25; J. Rousseau, 7.37; Burke, 13.54; Harbison, 13.54.

Cleo Ortiz bat Fernando Gagnon

QUEBEC, (P.C.F.) — Cleo Ortiz, poids coq porto-ricain, a remporté hier soir une décision partagée de dix rondes sur Fernando Gagnon, le champion poids-coq du Canada. Gagnon, à 120 livres — trois livres de plus que son adversaire — était légèrement favori pour remporter la victoire.

Pat Supple, un poids-mouche de Montréal, a fait de brillants débuts professionnels en battant Gaston Bisson, de Québec, par knockout à la deuxième ronde. Supple a gagné 102 de ses batailles comme amateur. Pour sa rencontre d'hier soir, il pesait 110 livres et quart, soit cinq livres de plus que Bisson.

Gendron jouera à Providence

TROIS-RIVIERES, 15 — (P.C.F.) — Jean-Guy Gendron, prolifique compteur des Reds de Trois-Rivières, de la ligue Junior "A" du Québec, l'an dernier, a signé hier un contrat avec les Reds de Providence, de la ligue Américaine.

A ses deux premières parties d'essai avec les Reds, Gendron avait compté trois buts et obtenu trois assists pour l'équipe de la ligue Américaine.

Cox, Cimoli à Brooklyn

BROOKLYN (PAF). — Le lanceur Glen Cox et le voltigeur Gino Cimoli, des Royaux de Montréal, dans la ligue Internationale de baseball, de même que Ron Negray, un lanceur de St-Paul, dans l'Association américaine, ont été ajoutés hier à l'alignement des Dodgers de Brooklyn. Ces trois joueurs se rendront à l'entraînement avec les Dodgers, à Vero Beach, en mars prochain.

L'addition de ces trois joueurs porte à 43 le nombre de noms portés à l'alignement des Dodgers pour la saison prochaine.

Carmen Basilio rencontre Gronik

SYRACUSE, (PAF) — Le patient Carmen Basilio, qui a attendu sans succès, pendant un an pour une autre chance de rencontrer Kid Gavilan, le champion mondial des mi-moyens, rencontrera ce soir Albie Gronik, un dur coqneur de Détroit.

La rencontre de dix rondes sera télévisée aux quatre coins des Etats-Unis, sauf à Syracuse, où sera disputé le combat. On s'attend à une foule de 5,000 personnes au War Memorial Auditorium.

Basilio, l'aspirant numéro un au titre de Gavilan, place tous ses espoirs dans l'issue de cette rencontre. On peut en dire autant de Gronik. Une victoire pour le champion du Michigan — il a 24 ans — le placerait en excellente posture pour une bataille contre le gagnant de la prochaine rencontre de championnat entre Gavilan et Johnny Saxton.

Me Noël Dorion honoré par Laval

QUEBEC, 15. (P.C.F.) — Me Noël Dorion a déclaré jeudi que la Faculté de Droit de l'université Laval est la "gardienne du Droit civil français" qui, comme on sait, est encore en vigueur dans la province de Québec. M. Dorion, qui est bâtonnier de la province, a précisé qu'il ne partage pas l'avis de ceux qui préconisent l'adoption d'un code civil uniforme au Canada.

Me Noël Dorion a fait cette déclaration au moment où l'université Laval lui décernait le titre de docteur "honoris causa".

Mayo Smith succède à Moore comme gérant des Phillies

PHILADELPHIE, 15. — (PAF) — La direction des Phillies de Philadelphie a annoncé hier la nomination de Mayo Smith à la succession de Terry Moore au poste de gérant de cette équipe de la ligue Nationale en 1955.

Smith, maintenant âgé de 39 ans, a déjà joué pour les Maple Leafs de Toronto dans la ligue Internationale. Il a été présenté hier aux journalistes par le gérant général Roy Hamey au cours d'une conférence de presse.

Hamey a déclaré que Smith a été engagé parce que les Phillies tiennent à avoir, l'an prochain, un gérant d'expérience. Dans ses six ans comme gérant de clubs mineurs, Smith a piloté des clubs de calibre D jusqu'à AAA.

Hamey a de plus déclaré que Moore a été congédié après une demi-saison à cause de son manque d'expérience. Avant ses trois mois à la gérance des Phillies, Moore avait brillé pendant 11 ans au poste de voltigeur de champ extérieur avec les Cardinals de St-Louis. Moore a demandé à Hamey s'il y avait d'autres raisons que son manque d'expérience qui aient causé son congédiement, et le gérant général des Phillies lui a répondu qu'il n'y en avait pas d'autre.

Smith est né à New London, Missouri, en 1915. Dix ans plus tard, sa famille déménageait à Lakewood, en Floride, et c'est là qu'il apprit à jouer au baseball. En 1933, Dan Howley lui faisait signer un contrat et il passait aux Leafs de Toronto. De 1934 à 1936, il porta les couleurs du club Wilmington, dans la ligue du Piedmont.

Un frappeur gaucher, Smith commença d'abord à jouer au troisième but mais fut par la suite transféré au champ extérieur. Il joua pour les Bisons de Buffalo pendant sept ans. En 1945, il fit un bref séjour avec les Athlétiques de Philadelphie. De 1946 à 1948, il évolua pour le club d'Oregon, dans la ligue de la côte du Pacifique, puis l'année suivante, prit la gérance du club d'Amsterdam, New-York, dans la ligue Canado-Américaine.

Amsterdam finit la saison 1949 en cinquième place; la saison sui-

vante, l'équipe finit en quatrième position. Il passa ensuite au club de Norfolk, en Virginie, dans la ligue du Piedmont, où il conduisit son équipe à deux championnats, en 1951 et 52.

En 1949, Bob Grim, qui a remporté 20 victoires pour les Yankees la saison dernière fut géré par Smith.

Smith n'a guère été loquace à la conférence de presse, se contentant d'admettre qu'il ne connaît guère l'équipe des Phillies. Il a cependant déclaré être d'avis que la rapidité est un facteur essentiel chez un club majeur et que les lanceurs sont le principal atout d'un bon club.

Hamey a de plus déclaré qu'il y aura un remaniement au sein du personnel des instructeurs des Phillies mais il n'a voulu nommer personne sur qui on pourrait présentement avoir les yeux.

Les Argos engageront un nouveau gérant

TORONTO 15—Les Argonauts de Toronto ont décidé de faire des changements dans la direction du club, afin d'avoir une équipe pouvant réaliser avec Montréal et Hamilton l'an prochain. Frank Clair continuera d'agir comme coach, mais il sera remplacé comme gérant général par un homme qui aura pour principal travail d'obtenir des joueurs américains. Clair est gérant et coach depuis 1953.

Les directeurs du club ont ajouté qu'ils dépenseraient tout l'argent nécessaire pour faire venir les meilleurs joueurs disponibles.

Le président Bill Ross a nié que la direction blâmait le travail de Clair comme coach et il a ajouté que Clair pourra rester à ce poste tant qu'il le voudra.

Boston bat les Rangers 5-3; Canadien à Chicago ce soir

BOSTON, 15. — (Paf) — Don McKenney, une recrue de 20 ans, un joueur de centre que les Bruins ont obtenu de leur club-ferme d'Hershey, dans la ligue Américaine, a compté son deuxième but de la soirée après 26 secondes de jeu de la dernière période, et Cal Gardner en a ajouté un autre comme bonne mesure dans ce même vingt alors que Boston a remporté hier soir une victoire de 5-3 sur les Rangers de New-York.

McKenney, qui a partagé les honneurs des buts avec Léo Labine, son co-équipier, et Ron Murphy, des Rangers, a compté ce qui s'est avéré le but décisif au tout début de la troisième période.

McKenney a pris le disque qui venait de ricocher sur le bâton de Lorne Worsley, le gardien de buts des Rangers, qui tentait d'intercepter une passe de Flem MacKell derrière la cage.

Gardner a compté le dernier but de la joute et a rendu la victoire encore plus décisive avec un but à 3:36 du dernier vingt, sur un lancer, à 10 pieds des buts, après avoir pris une passe d'Ed Sandford.

Jusqu'à ce que Gardner vienne compter, tous les buts des vainqueurs avaient été réussis par la ligne de McKenney, Labine et MacKell, un trio rassemblé un peu au hasard.

Le jeu a été ouvert dans la troisième période, alors que les Bruins sont revenus de l'arrière pour égaliser le compte pour la troisième fois, sur un lancer de McKenney, à 20 pieds des buts, à 17:56.

McKenney, pour ce but, avait pris une passe du capitaine Milt Schmidt. Jack Evans, des Rangers se trouvait alors au banc des punitions. Labine obtint également un assist sur ce but.

Plus tôt dans cette même période, les Rangers avaient égalé les chances à 2-2 lorsque Murphy compta sur le retour d'un lancer, à 8:46. Ils avaient pris une avance de 3-2 lorsque C. Henry déjoua Sugar Jim Henry sur le lancer à bout portant, 7 secondes après que Warren Godfrey, des Bruins, eut été puni pour la troisième fois.

Les New-Yorkais ont été les premiers à compter, à 4:22 de la première période, lorsque Murphy a enfilé le retour d'un de ses propres lancers.

Les Bruins avaient égalé le poignage à 14:00, après un échange de passes, d'un bout à l'autre de la patinoire entre Doug Mohns, MacKell et Labine.

Ce dernier compta le but. Environ une minute et demie plus tard, MacKell tira au beau milieu d'une mêlée devant les buts des Rangers et porta le compte à 2-1 en faveur des Bruins.

CANADIEN A CHICAGO

CHICAGO. — Les joueurs de Dick Irvin, déçus de la défaite qu'ils ont subie aux mains des Red Wings de Détroit, mercredi, sont arrivés ici hier soir. L'instructeur Dick Irvin a admis que ses équipiers avaient assez bien joué mercredi pour disposer des Red Wings et il a ajouté que les punitions avaient joué un rôle important dans la victoire de l'équipe de Jimmy Skinner.

"Chaque fois que nous rencontrons les Red Wings, nous n'avons jamais le meilleur avec les arbitres", a fait remarquer Irvin. "Lors de notre dernière joute, Chadwick a décerné cinq punitions aux Canadiens contre seulement une au Detroit durant la première période. Les Red Wings en ont profité pour compter deux points. Terry Sawchuk a été superbe dans ses filets, mais Chadwick n'a pas aidé notre cause en nous décernant sept punitions et seulement trois aux Red Wings".

Les joueurs des Canadiens ne peuvent comprendre pourquoi Chadwick n'a pas sévi contre Benny Woit mercredi, quand ce dernier a appliqué un "cross-check" à Richard.

Les Canadiens sont convaincus qu'ils reprendront le terrain perdu avec les Red Wings d'ici la fin de la saison. Ils auront d'ailleurs l'occasion de prendre leur revanche dès demain soir, alors qu'ils seront dans la ville de l'automobile.

Mais avant de rencontrer les Red

Wings, les Canadiens doivent affronter les Black Hawks de Chicago ce soir.

Le Tricolore sera au grand complet pour cette joute. Dick Irvin utilisera quatre lignes d'attaque.

Jackie Leclair formera encore un trio avec Bert Olmstead et Maurice Richard, tandis que la "kid line" sera intacte. Eddie Litzenberger jouera aux côtés de Kenny Mosdell et Baldy MacKay, et Paul Masnick, Paul Meger et Floyd Curry évolueront sur l'autre trio.

Dollard St-Laurent a accompagné les Canadiens à Chicago... mais on ne sait pas s'il jouera régulièrement. Dollard n'est pas complètement rétabli de sa blessure à la main droite. Bud MacPherson commencera vraisemblablement la joute aux côtés de Doug Harvey, tandis que Butch Bouchard formera l'autre paire de défenses avec Tommy Johnson.

Jacques Plante sera dans les filets. Jacques ne peut être tenu responsable de la défaite de son club mercredi dernier. Jacques s'est bien acquitté de sa tâche et il a été déjoué sur des lancers difficiles.

Les Black Hawks seront en quête de leur première victoire de la

saison ce soir. Lorne Davis, qui a fait le voyage avec les Canadiens, fera ses débuts ce soir avec l'équipe de Frank Eddolls.

Les Black Hawks n'ont pu faire mieux que d'annuler en trois joutes cette saison. Ils ont perdu leur joute d'ouverture locale dimanche dernier, ayant été défaits, 2 à 1, par les Rangers, Frank Eddolls croit toutefois que son club "brisera la glace" dès ce soir.

BOSTON — Buts: Henry; défenses: Quackenbush, Flaman; centre: MacKell; avants: Labine, McKenney; substitués: Armstrong, Godfrey, Gardner, Sandford, Ferguson, Schmidt, Mohns, Klukay, Costello, Bodnar, Laycoe.

NEW-YORK — Buts: Worsley; défenses: Howell, Evans; centre: Ronty; avants: Prentice, McLeod; substitués: Stanley, Popeln, Raleigh, Mickowski, Lewicki, Sonmor, Guldoin, C. Henry, Laprade, Chrystal, Bathgate, Murphy, Irwin.

Arbitre: Oliniski; juges des horreux: Sam Babcock, Scotty Morrison.

Première période
1-New-York: Murphy 4.22
2-Boston: Labine
(MacKell, McKenney) 14.00
3-Boston: MacKell
(Mohns, McKenney) 15.34
Punitions: Evans, 1:16; Godfrey, 6:27, 9:16; Irwin, 13:24.
Arrêts: Henry 11, Worsley 10.

Deuxième période
4-New-York: Murphy
(Popeln, Bathgate) 8.46
5-New-York: C. Henry
(Prentice, Howell) 12.25
6-Boston: McKenney
(Schmidt, Labine) 17.56
Punitions: Godfrey, 12:18; Evans, 16:09.
Arrêts: Henry 12; Worsley 5.

Troisième période
7-Boston: McKenney
(MacKell) 0.26
8-Boston: Gardner (Sandford) 3.26
Punitions: MacKell, 13:21; Irwin, 13:21.
Arrêts: Worsley 10 5 11-26
J. Henry 7 12 6-23

Locas compte trois buts et Chicoutimi gagne, 6-1

CHICOUTIMI, 15. — (PCf) — Les Saguenéens de Chicoutimi ont enfilé cinq buts sans réplique à la deuxième période, hier soir, pour écraser les Braves de Valleyfield par 7-1 dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Le vétéran Jacques Locas a conduit l'attaque des Saguenéens avec trois buts, dont deux dans la première période. Les autres compteurs des porte-couleurs de Chicoutimi ont été Jimmy Moore, Germain Léger, Georges Roy et Jim Bartlett.

Tony Poeta a évité un blanchissage aux Braves avec un but à la première période. La victoire des Saguenéens était leur première de la saison. Ils avaient perdu leur première partie par 5-4 en période supplémentaire dimanche, contre Québec, Valleyfield a maintenant un record d'une victoire contre deux défaites.

Le compte était 2-1 en faveur

de Chicoutimi à la fin de la première période. Aucune équipe n'a



JACQUES LOCAS

réussi à compter dans le dernier vingt.

Première période

1-Chicoutimi: Locas
(Dubé, Dussault) 47
2-Chicoutimi: Locas
(Dubé, Dussault) 8.20
3-Valleyfield: Poeta
(Bougie, Dubuc) 19.36
Punitions: Bartlett, 4:38, 17:03.

Deuxième période

4-Chicoutimi: Moore
(Groleau, Stan Smrke) 3.18
5-Chicoutimi: Léger 5.03
6-Chicoutimi: Locas (Dussault) 8.12
7-Chicoutimi: Roy (Glaude) 18.06
8-Chicoutimi: Bartlett
(Léger, Topoli) 18.20
Punitions: Roy, 5:57; Lou Smrke, 9:40; Bartlett, 13:01; Ernst, 17:21.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Dussault, Ernst, Roy.

NEW-YORK — Ray Drake, 166, Brooklyn, KOT Phil Rizzo, 158, Brooklyn, (8).
QUÉBEC — Cleo Ortiz, 117, Puerto Rico, bat par décision Fernando Gagnon, 120, Québec (10).

Championnat Junior

Dernière joute entre Verdun et Immaculée

La joute décisive pour le championnat Junior de la ville de Montréal sera disputée, ce soir, au parc Lafontaine. La partie sera de neuf manches et débutera à huit heures. Le club Immaculée-Conception et le Verdun — respectivement champion de la ligue des Loisirs et de la ligue Mont-Royal — ont gagné chacun une partie dans cette série de deux de trois.

On a annoncé que le jeune Marcel Racine ne pourra diriger son club, ce soir, parce qu'il avait été suspendu pour avoir fait des siennes lors de la deuxième joute de la série. Racine avait été expulsé de cette joute par l'arbitre Gérald McCrawley.

Roy Mack espère garder les A's à Philadelphie

PHILADELPHIE, 15. — (Paf) — Roy Mack, vice-président des Athlétiques de Philadelphie, a déclaré hier qu'il ne s'est pas encore départi de ses intérêts dans le club et qu'il espère pouvoir garder l'équipe de la ligue Américaine à Philadelphie.

Cette surprenante déclaration de Mack vient s'ajouter aux centaines et aux centaines d'autres qui ont fait que les pauvres et miséreux Athlétiques ont beaucoup plus fait parler d'eux comme entreprise dont il fallait à tout prix se débarrasser que comme club de baseball en opérations. Et la déclaration a été faite au moment où tout le monde prenait pour acquis que les A's étaient déjà en marche pour Kansas City.

Monsieur Roy Mack, qui s'est débattu et a fait plus de déclarations que tous les autres membres de la famille Mack et tous les partisans des Athlétiques combinés, n'avait pas parlé depuis l'assemblée de mardi dernier, à Chicago, alors qu'il avait été décidé, par les propriétaires de clubs de la ligue Américaine, que la franchise des

enfants pauvres du circuit pouvait être transférée à Kansas City. On avait alors cru à ce moment qu'Arnold Johnson était à peu près assuré de devenir le nouveau propriétaire des A's.

Et les choses en étaient demeurées là jusqu'à ce que Roy Mack revienne pour dire: "Je n'ai pas abandonné l'espoir de pouvoir garder le club à Philadelphie. J'appartiens à une famille étroitement unie et je veux revoir toute l'affaire avec les membres de la famille."

Johnson n'a pas semblé trop s'en faire avec les propos de M. Mack et il a simplement ajouté que pour tous ceux qui seraient intéressés, il peut être d'ores et déjà considéré comme le nouveau propriétaire des Athlétiques — même si les documents de l'achat n'ont pas encore été signés — et qu'il a fermement l'intention de démanteler la franchise à Kansas-City.

Will Harridge, le président de la ligue Américaine, a déclaré avoir l'impression que les propriétaires de clubs en étaient venus à la conclusion qu'il serait sage de vendre les Athlétiques à Johnson, que le transfert de la franchise était approuvé et qu'on avait donné à Mack jusqu'à 11 heures lundi matin pour se décider une fois pour toutes.

Harridge a cependant ajouté que même si les propriétaires de clubs ont préparé à Mack les voies pour la vente du club, il n'est cependant rien que la ligue puisse faire pour le forcer à le faire. "Il n'est rien de plus que nous puissions faire", d'ajouter Harridge. "Nous n'avons qu'à nous croiser les bras et attendre à lundi matin."

On croit encore dans certains milieux que les A's pourraient bien demeurer encore à Philadelphie la saison prochaine. Ce qui ajoute de la force à cette opinion est le fait qu'hier soir, Connie Mack, le troisième du nom, et le fils de Roy, a déclaré: "Rien, pas même la Cour suprême, peut forcer mon père à vendre ses intérêts s'il ne le veut pas".

Lee de Orsey, de Washington, un expert en matières fiscales, a déjà offert près de trois millions pour la franchise des A's et il appert que c'est lui qui a provoqué la déclaration faite hier par Roy Mack et son fils. De Orsey a rencontré Roy Mack hier et il a par la suite déclaré que "les affaires n'en resteront pas là".

Gavilan s'entraîne

SUMMIT, N. J. — Kid Gavilan a boxé six rondes hier en vue de son combat de championnat moyen du monde contre l'aspirant Johnny Saxton, le 20 octobre prochain.

Gavilan, qui a maintenant fait 54 rondes de boxe en vue de son prochain combat, pesait 148 livres. Il a boxé deux rondes avec Rocky Tomasello, deux avec Andy Figaro et deux autres avec Isaac Logart.



HIER

Ligue Nationale:
Boston 5, Rangers 3.
Ligue Américaine:
Buffalo 8, Providence 0.
Ligue Québec:
Shawinigan 3, Royal 1.
Chicoutimi 7, Valleyfield 1.
Ligue Junior du Québec:
Québec 3, Canadiens 1.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale:
Canadiens à Chicago.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale:
J. G. P. N. P. C. Ps.
Detroit 3 3 0 0 9 3 6
Canadiens 4 2 1 1 12 8 5
Boston 3 1 1 1 8 9 3
New York 3 1 2 0 5 10 2
Toronto 2 0 1 1 4 5 1
Chicago 3 0 1 1 6 9 1
Ligue Américaine:
J. G. P. N. P. C. Ps.
Buffalo 2 2 0 0 12 2 4
Hershey 2 2 0 0 9 3 4
Springfield 2 1 1 0 12 10 2
Cleveland 3 1 2 0 11 16 2
Providence 3 1 2 9 9 19 2
Pittsburgh 2 0 2 0 4 7 0

Ligue Québec:
J. G. P. N. P. C. Ps.
Québec 2 2 0 0 10 6 4
Ottawa 1 1 0 0 7 3 2
Chicoutimi 2 1 1 0 11 6 2
Shawinigan 2 1 1 0 4 3 2
Valleyfield 3 1 2 0 5 13 2
Royal 2 0 2 0 4 10 0

Ligue Québec Junior:
J. G. P. N. P. C. Ps.
Canadiens 4 3 1 0 17 14 6
Québec 2 2 0 0 11 4 4
Jonquière 3 0 2 1 8 15 1
T.-Rivières 3 0 2 1 8 11 1

LES COMPTES

LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts
Richard, Canadien	3	3	6
Howe, Detroit	2	3	5
McKenney, Boston	3	1	4
Labine, Boston	3	1	4
Geoffrion, Canadien	2	2	4
Mosdell, Canadien	2	1	3
Kennedy, Toronto	2	1	3
Toppazzini, Rangers	2	1	3
Reibel, Detroit	1	2	3
Leclair, Canadien	1	2	3
MacKell, Boston	1	2	3

LIGUE DU QUÉBEC

	B	A	Pts
Powell, Québec	0	7	7
Labadie, Québec	2	4	6
Unice, Québec	4	0	4
Locas, Chicoutimi	4	0	4
Dussault, Chicoutimi	0	4	4
Campeau, Ottawa	1	2	2
Watters, Ottawa	2	1	3
Tessier, Royal	2	1	3
Dubé, Chicoutimi	0	3	3

LIGUE JUNIOR

	B	A	Pts
J. Rousseau, Québec	3	4	7
G. Rousseau, Québec	1	5	6
Richard, Canadien	4	3	7
Meleki, T.-Rivières	3	1	4
Black, T.-Rivières	1	3	4
Atwell, Canadien	1	3	4
Chénier, Canadien	0	4	4
O'Reilly, Canadien	0	4	4

"C'est à partir d'aujourd'hui que nous allons faire quelque chose", déclare M.A. Raynault

"C'est à partir d'aujourd'hui que nous allons faire quelque chose", a déclaré M. Adhémar Raynault, candidat à la mairie de Montréal, au cours d'une assemblée qui marquait l'ouverture de sa campagne électorale, au marché Saint-Jacques, hier soir.

Après avoir expliqué que durant les années 1940-44, pendant qu'il était maire de Montréal, il a été empêché de réaliser un grand nombre de projets pourtant pressants, à cause de la guerre et du fait que la ville était sous le contrôle de la Commission des affaires municipales de Québec, M. Raynault a déclaré que la situation était maintenant changée et qu'il serait en mesure de réaliser, grâce aux pouvoirs dont jouit maintenant le maire, "les projets qui dorment en trop grand nombre dans les filières municipales".

L'ENQUETE CARON

M. Raynault n'a pas dit grand chose de l'enquête Caron. Il s'est contenté de rappeler que pendant qu'il était maire de Montréal, de 1940 à 1944, M. Pierre DesMarais était alors membre du conseil et que le père de l'un des candidats à la mairie — M. J.-N. Drapeau, père de M. Jean Drapeau — siège depuis plusieurs années sur le conseil de ville et qu'il ne l'a jamais entendu protester contre la situation du vice commercialisé à Montréal.

M. Raynault a ajouté que pour sa part, il serait favorable à une réorganisation du service de la police dans les cadres recommandés par la Fraternité des policiers.

L'HABITATION

Selon M. Raynault, il faudrait entreprendre immédiatement la construction de maisons d'habitation pour procurer des gîtes à ceux qui n'en ont pas ou qui sont mal logés, mais il ne croit pas opportun d'entreprendre de démolir les maisons avant d'avoir vu à loger ceux qui ne le sont pas ou le sont mal.

Le candidat croit aussi qu'il est temps de cesser de toujours frapper sur le propriétaire quand la ville a besoin d'argent. Il a soutenu qu'il fallait penser à trouver d'autres façons des revenus à la ville, et il a dit qu'il s'y appliquerait, en allant demander de l'aide aux gouvernements supérieurs. Il a dit que les locataires se ressentent tous de cette manie de toujours frapper le propriétaire, par des hausses répétées des loyers.

M. Raynault a aussi promis de faire de son mieux, s'il est élu, pour empêcher que le rôle d'estimation foncière, gelé l'an dernier à cause des protestations, entre en vigueur en décembre prochain.

LE TRANSPORT DES MASSES D'ABORD

Le candidat a ajouté qu'il entendait tout d'abord apporter une attention spéciale aux usagers des véhicules de transport en commun qui attendent trop souvent à la pluie et à la belle étoile, l'arrivée des véhicules de transport... qui ne viennent pas. Il a précisé qu'il s'aboucherait avec les dirigeants de la Commission de transport pour que le service du transport des masses soit amélioré.

M. Raynault a ajouté par ailleurs, qu'il ne fallait pas négliger les automobilistes et que, s'il est élu, il verrait immédiatement à faire appliquer des mesures d'urgence pour améliorer la situation de la circulation et du stationnement, en attendant que les grands projets soient réalisés, tels que les autostrades et le métropolitain, s'il le faut.

Le candidat a ensuite promis de s'appliquer à faire réduire les heures de travail des pompiers et à accorder aux policiers et autres employés municipaux les améliorations réclamées dans leurs conditions de travail afin d'être en mesure de leur demander ensuite leur plus entière collaboration.

M. Raynault a ensuite promis de rencontrer, dès le lendemain des élections, s'il est élu, les dirigeants de la Commission de transport pour obtenir le règlement du problème du fonds de pension des employés de cet organisme et aussi étudier leurs autres réclamations.

M. Raynault a dit qu'il considérait illogique que les pompiers de Montréal soient appelés à travailler pendant 72 heures par semaine, et qu'il était temps de mettre de l'ordre dans ce domaine.

Le candidat a terminé en promettant de s'aboucher avec le gouvernement provincial pour obtenir son aide financière de façon à doter Montréal d'un centre civique. Il a dit qu'il préconisait la réalisation de ce projet depuis 1937 et qu'il serait en mesure, s'il est élu, le 25, de le mener à bonne fin.

Les autres orateurs ont été: MM. Henri Courtemanche, ancien député aux Communes; Jean-Paul Cartier et Me Marcel Lafontaine.

Répercussion de cet appel

OTTAWA, 15. (PCF) — La Cour Suprême du Canada sera saisie lundi, et pour la deuxième fois, d'une cause susceptible de provoquer de fortes répercussions dans le domaine de la presse et des revues.

M. Blair Fraser, d'Ottawa, rédacteur en chef de la revue Maclean, sollicite l'autorisation de se pourvoir en appel par suite de la décision des tribunaux de la Colombie-Canadienne qui ont rejeté sa défense dans une affaire de libelle contre lui-même et le magazine bi-mensuel.

Depuis deux ans et demi que l'instruction de cette cause est commencée, M. Fraser a toujours énergiquement refusé de divulguer les noms de ses informateurs grâce auxquels il a pu rédiger un article, publié dans le Maclean du 15 février 1952, et intitulé "La coalition de Colombie-Canadienne signe son arrêt de mort" ("B.C. Coalition Commits Suicide").

Au point où en sont maintenant les choses, M. Fraser est démuné de son droit de défense lorsque et si la cause est instruite devant jury. A cet égard du moins, on incline à croire que cette affaire est sans précédent au Canada.

Bambin tué par un camion

Un enfant de 3 ans a été écrasé à mort par un camion, vers 4 h. hier après-midi, à Cowansville.

Yves Gilbert, fils d'André Gilbert, 240 rue de la Rivière, jouait avec un petit compagnon, quand, voulant traverser la rue, il alla donner contre le lourd véhicule qui passait à ce moment. Le bambin roula sous les roues arrière. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital Perkins de Sweetsburg, où il mourut deux heures après son admission.

Le chauffeur du camion fut identifié comme étant Lyodd Writer, de Sweetsburg. Le coroner du district, le Dr Paul Roy, a rendu un verdict de mort accidentelle. L'enquête fut confiée au détective Paul Provost, par le sergent-détective J.-B. Bessette, officier en charge de la Sûreté provinciale.

L'hon. Marler en deuil de sa mère

Mme William de Montmolin Marler, mère de l'hon. George-C. Marler, ministre des Transports, est décédée hier à l'hôpital des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de 90 ans. Mme Marler était veuve depuis 1929. Elle laisse deux fils et une belle-fille. Les obsèques auront lieu demain à Montréal.



TROIS DES CANDIDATS à la mairie de Montréal, photographiés pendant la cérémonie de mise en candidature, hier midi, dans le hall d'honneur du palais municipal. De g. à d.: MM. Hector Dupuis, Dave Rochon et Camille Dionne.

L'ouragan Hazel s'est abattu sur la côte de la Caroline

WILMINGTON, Caroline du nord, 15. — (PAF) — L'ouragan Hazel, qui a déjà entraîné plusieurs pertes de vie et des dommages considérables à Haïti, s'est abattu sur la côte de la Caroline aujourd'hui.

Des vents violents et une pluie torrentielle sévissent sur le littoral de Charleston, en Caroline du sud, jusqu'à Wilmington. La tempête elle-même, dont les vents du centre atteignent une vitesse de 130 milles à l'heure, est encore à plusieurs milles en mer.

Le service météorologique a dit que le gros de la tempête atteindra Myrtle Beach, dans la région de Wilmington, vers 11 h. a.m. heure de l'Est.

Les vents ont augmenté constamment d'intensité au cours de la matinée. Les habitants de la côte ont pris des mesures d'urgence.

A 5 h. ce matin, la météo annonçait que le centre de la tempête était situé à 170 milles à l'est de Savannah, en Géorgie. Les vents périphériques s'étendent à 80 milles au nord et à l'est ainsi qu'à 40 milles au sud et à l'ouest du tourbillon central. Des coups de vent sont signalés à 200 milles au nord et à l'est du centre ainsi qu'à 100 milles au sud et à l'ouest.

La tempête progresse en direction nord-nord-ouest à une vitesse d'environ 27 milles à l'heure. On s'attend qu'elle conservera cette trajectoire durant six heures après quoi elle obliquera vers le nord en accélérant son avance.

Durant un temps, l'ouragan semblait se diriger vers la région de Charleston où les vents ont rompu quelques fils électriques durant la nuit et plongé la ville dans l'obscurité.

La région comprise entre Charleston et les caps de la Virginie a été avertie de se préparer à subir les assauts de l'ouragan. Les habitants du territoire entre Savannah et Block-Island, au large de la côte du Rhode-Island, ont été mis au courant que la perturbation atteindra chez eux les proportions d'une tempête.

Les résidents de la Caroline du sud n'ont pas beaucoup de temps à leur disposition pour se prémunir contre l'ouragan, qui durant toute la journée d'hier, semblait vouloir foncer plutôt sur la Caroline du nord.

Ce n'est qu'à 2 h. ce matin que la météo a averti la Caroline du sud que l'ouragan avait modifié légèrement son trajet.

En dépit de l'heure matinale, les directeurs des diverses organisations de secours ont commencé immédiatement à préparer leur équipement et à alerter les volontaires.

Les gens du littoral ont été évacués et évacués vers des endroits plus sûrs. A Myrtle-Beach, un populaire centre de villégiature estivale, les écoles ont ouvert leurs portes aux réfugiés.

A Charleston, la Croix-Rouge est entrée en activité à 3 h. 30 ce matin et a demandé que toutes les plages soient évacuées. Le collège militaire de la Caroline du Sud a admis une dizaine de mille de citoyens de race blanche. Environ 6,000 noirs ont pu chercher refuge dans la salle de délibérations du comté de Charleston.

Le service météorologique a répété durant toute la nuit des avertissements contre l'ouragan et a incité toutes les régions côtières à prendre les plus grandes précautions pour protéger les vies humaines et les propriétés contre les vents dangereux et les marées exceptionnelles hautes.

Un avion de reconnaissance, un "chasseur d'ouragan", a été obligé d'atterrir à West-Palm-Beach, en Floride, à la suite d'un trouble de moteur. Son équipage a dit que l'ouragan était très violent et que son tourbillon central était si petit qu'il avait été impossible de maintenir l'appareil.

Le traitement de l'obésité

"Il ne faut pas perdre de vue qu'un obèse n'est guéri que revenu à son poids physiologique, si son appétit est rééduqué et que sa fonction alimentaire peut sans danger pour lui redevenir inconsciente", a déclaré le professeur Péquignot, au cours d'une conférence donnée à l'hôpital St-Luc.

Parlant du traitement de l'obésité il en a tiré les conclusions suivantes:

Le premier temps de ce traitement est de convaincre de son caractère indispensable le médecin, le malade et son entourage. Le deuxième temps sera d'entretenir cette conviction pendant les longs mois nécessaires et de l'aider contre la peur très répandue de l'amaigrissement.

Le troisième temps sera d'éliminer certaines affections nerveuses et endocriniennes et surtout de faire le bilan des complications et des corrélations de l'obésité.

En possession de toutes ces données, il faudra apprécier le mécanisme exact de l'obésité du malade (habitudes actuelles) et en reconstituer l'histoire, apprécier les facteurs sociaux, familiaux et psychologiques; distinguer les facteurs d'habitudes des facteurs occasionnels, des facteurs encore actifs des facteurs disparus.

A ce stade le rôle du médecin disparaît et le commandement passe explicitement au malade, auquel on doit donner quelques explications sommaires, nombre de calories, équilibre qualitatif, problème du sel et de l'eau, problème du lit et des exercices physiques.

C'est à lui qu'il conviendra d'appliquer ces prescriptions, selon des modalités qui seront discutées avec lui.

Il importe cependant de lui imposer des modes objectifs d'auto-surveillance (carnet de poids et de mensuration) et des rencontres régulières avec le médecin.

Les différentes médications posent avant tout et d'abord des problèmes psychologiques.

Ce soir à 5 h. le professeur Péquignot donnera en l'amphithéâtre des gardes-malades de l'hôpital St-Luc un autre cours portant sur le diagnostic pratique et l'examen clinique du diabète.

Les travaux de construction ont débuté à la John Labatt

Un manoeuvre, Agé de 41 ans, a soulevé jeudi la première pelletée de terre sur le chantier d'une nouvelle brasserie qui sera construite au coût de \$6,500,000 à Ville LaSalle pour le compte de John Labatt Limited. M. Adolphe Marchand s'est servi de la traditionnelle pelle d'or. Une rue de la municipalité portera désormais le nom de la brasserie.